Tome XXV. N° 1. PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e) 1er Avril 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Poèmes

Orphée.

INVOCATION AUX MUSES

Esprit conçu des dieux tout en leur donnant l'être,
Muses, sang immortel, répandez-vous en moi.
Aux splendeurs que de vous mes vers feront paraître,
Qui pourra s'étonner et haïr votre loi?

Mais qu'est-ce qu'un mortel qui contre vous s'engage?
Exécrable qu'il est aux humains comme aux dieux,
Sa vaine ambition, qui la châtierait mieux
Que ses yeux aveuglés par votre vive image?

Toujours d'un voile obscur aggravant les sommets,
C'est sur le plus haut pic et le plus solitaire
Que la noire ruée enfante la lumière,
Lorsque roule l'orage entre ses flancs épais.

Afin que, jusqu'aux nuits, tout cède à votre empire,
S'il suffit d'un éclat des vôtres emprunté,
Les ténèbres bientôt vont elles-mêmes luire
Et du rouge Orient élargir la clarté.

O qui m'emporterait de l'ardente Sicile,
Muses qui l'embrassez du cercle de vos feux,
Vers les roseaux de l'Hèbre aux poètes hostile,
Où la tête d'Orphée a lié ses cheveux?

C'est vous! Pégase et toi, dont j'ai dompté la croupe,
Qui l'héritier d'un sang à l'insulte fatal,
Sans la tarir jamais, résonnante à ma coupe,
Y fais jaillir ton onde, ô fille du cheval!

UN SATYRE

Phébus d'un flot de pourpre inonde la prairie.
Sous cet ombrage, Orphée, à la place choisie,
Tandis qu'à ton appel les Muses descendront,
Vers elles je pourrai lever enfin le front.
Une source est ici, de gazon couronnée;
Les bienfaits du printemps y devancent l'année,
La mousse en est légère et tiède sous nos pas.
Mais, du peu que je suis tu ne t'offenses pas?
Tu ne méprises point ma grossière enveloppe?
Tes chants me sont permis! car jadis le Rhodope
A vu venir vers toi ses fauves habitants,
Et les dures forêts que battent les autans,
Les déesses des eaux sous leurs urnes penchées,
Et tout le peuple obscur des puissances cachées.

Mon esprit est celui que retient prisonnier
Le chêne en son écorce ou l'éternel laurier.
L'égal des Immortels moins que leur créature
Je leur dois cependant la peine que j'endure
D'ignorer jusqu'aux fleurs dont j'anime le fruit,
Tant un dieu met d'obstacle entre la Terre et lui.

Ah! si je dépouillais l'apparence divine,
Quel feu consumerait aussitôt ma poitrine,
Quel redoutable Amour me frapperait encor
D'un arc irrésistible aux mille flèches d'or!
Me verrait-on qu'aux lieux où la gloire est donnée?
J'y serais sans la Parque et sans la Destinée :
Et c'est trop que porter la substance des cieux
Pour accorder mon cœur, ma raison et mes yeux!

Hélas! et mes désirs sont eux-mêmes ma chaîne :
Je n'en puis délivrer ma forme tout humaine
Quand la divinité fait ma seule vertu!
Vous, du moins, vous suivez d'un labeur assidu
Les cercles inégaux où le sort vous enferme :
Tout est espoir pour vous, l'origine et le terme,
L'heure à peine en son vol plus lente que l'amour,
Et dans l'ombre des nuits les prémices du jour.

On dit que des roseaux j'ai fait chanter la tige,
Et lorsque les bergers témoins de ce prodige,
Ont façonné leurs lèvres aux agrestes chansons,
Ils ont du même coup surpassé mes leçons.
Ma flûte la première eut l'art de les instruire,
Mais une âme y frémit quand la vôtre y soupire,
Et ce don que le ciel communique à regret,
Il n'était pas en moi d'en ouvrir le secret.

Rompez-vous donc, liens qui n'êtes que poussière,
Vous, flammes, dévorez cette fausse lumière :
Rien ne garde en ces lieux la face de la mort!
Hérissant ses rameaux comme aux souffles du nord,
Une errante forêt près de ton front s'incline,
La bête et le rocher, hôtes de la ravine,
Vont à tes pieds bondir du même élan fougueux!

O délire inouï qui m'emporte avec eux!

Ainsi l'arbre divin gonflait pour toi ses voiles,
Quand sur la vaste mer inconnue au nocher,
Assurée à tes chants mieux qu'au feu des étoiles,
La nef Argo voguait vers un sable étranger.

Ainsi, du seuil d'Hadès écartant les ténèbres,
Sa rigueur, à ta voix, avait déjà plié :
Eurydice eût franchi deux fois les bords funèbres
Si l'Amour se pouvait vaincre par la pitié!

Cependant, arrachés à d'arides mamelles,
Ivres d'un vin grondant dans des sèves nouvelles,
Les vallons et les bois et les monts frémissants,
Changeant en harmonie une inerte nature,
Un jour restitueront à la race future
Tout ce qu'en eux tu mets de sublimes accents.

Celui qui de ta flamme aura brûlé ses lèvres,
Pasteur de sombres boucs, de taureaux ou de chèvres
    Un jour ici s'arrêtera;
Ses doigts se courberont sur la lyre sonore,
Et semblable au granit en qui vibre l'aurore
    C'est la tienne qui répondra.

Prométhée.

CHŒUR DES OCÉANIDES

A peine l'arc doré se courbe
Aux mains rapides d'Apollon,
A peine est tracé le sillon
Qui de la plus obscure tourbe
Va tirer cet éclat vermeil
Dont se colore le réveil
Des eaux, des prés, des bois, des villes,
A peine as-tu fait, ô Soleil,
La mer brillante de ses îles,

Que sur les cimes nous venons,
Anxieuses de ton image,
Nous de qui le sceptre en partage
A l'empire des flots sans noms,
Filles de l'Océan, du père
Nourricier de toute la terre,
Gardien prudent de tels secrets
Qu'il n'en ouvre encore le mystère
Qu'aux voix nocturnes des forêts.

Mais tandis qu'au repos il cède,
Sur ses lèvres volent souvent
Quelques mots, dans le fil du vent,
Qui vont se perdre sans remède :

Et parfois nous l'avons surpris
Au fond reculé d'un pourpris,
Attentives à ces merveilles :
Rien de grand reste-t-il au prix
De ce qu'entendaient nos oreilles?

Nous allons au-devant du jour...
Si les choses longtemps celées
Doivent bien être révélées,
Elles renferment tant d'amour,
De tant de rayons enflammées
Qu'auprès d'elles ce sont fumées
L'éther, et l'azur irréel :
Seul Phébus a les mains armées
De la claire splendeur du ciel.

Des quatre chevaux la crinière
Déployée au vaste horizon,
Semble flotter sur Phaéton
Tant il en jaillit de lumière!
Se trouve-t-il donc aujourd'hui
Quelqu'un qui plus hardi que lui,
Refrénant leurs dents indomptées,
Vers des régions les conduit
Que jamais ils n'avaient tentées,

Qui d'un pas jadis inégal,
A soumis au Nombre leur course,
Et qui les abreuve à la source
De l'autre aérien cheval,

Et, luisants des ondes du Phase,
Leur donne à fouler le Caucase
Dont les glaces à leurs sabots,
Sous la corne qui les embrase,
Brûlent comme autant de flambeaux?

Tel parfois le soir illumine
La crête des monts orageux,
Et l'on voit répondre à ces feux
Une torche sur la colline :
L'éblouissement d'un bûcher
Étincelle à chaque rocher,
Astres arrachés de la nue,
Qui dans les rêves du nocher
Plongent leur lueur inconnue...

RAYMOND DE LA TAILHÈDE.

Pierre de Clorivière

contemporain et juge de la Révolution

(1735-1820) (1)

Dès la réunion des États Généraux, il peut prédire les maux qui vont suivre, parce que ce grand esprit, négligeant l'apparence, a tout de suite jugé les causes. « Je n'augure pas bien du tour que prendront les affaires politiques aux États Généraux ; mais je crains beaucoup plus pour celles de la religion... La religion est perdue, si ce qui la regarde est remis sans distinction au vœu général de l'Assemblée, et si le clergé, comme il convient, n'est pas juge unique en ces matières. »

Déclarations d'une raison bien gardée dans la déraison générale.

Le 13 février 1790, l'Assemblée proclame, en effet, au nom d'un droit qu'elle n'a pas, que les vœux de religion sont supprimés, et qu'en conséquence les ordres religieux, où ils étaient en usage, ont cessé d'exister. Quelques jours après, elle ordonne aux fonctionnaires, — et aux ecclésiastiques qu'elle leur assimile aussitôt, — de prêter serment de fidélité à la nation, au roi, et à une constitution qui n'est pas encore établie. Que va faire le directeur du collège de Dinan? Pour le deviner, ne suffirait-il pas de

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 mars 1926.

connaître comment il a vécu jusqu'ici? Il refuse le serment; il défend la religion et les vœux attaqués. Dans un sermon de carême, prononcé devant le peuple de Dinan, il dit ouvertement ce qu'il pense de ces lois violatrices du droit et du sens commun. On le dénonce. Il comparaît devant la municipalité, refuse de rétracter ce qu'il a dit, et termine par ces mots : « Je ne connais pas (en ces matières) d'autres obligations que celles du ministère de Jésus-Christ, j'espère les remplir toujours avec fidélité, et n'abandonner jamais la bannière de mon divin Chef. »

Un homme rare était ainsi manifesté : celui que la Révolution ne trompe ni n'effraie. Pour l'honneur de l'Église et celui d'une génération de Français, il va demeurer égal au devoir présent, fils de ces Malouins, qui ne lâchent pas la barre, mais secoués et trempés, gouvernent par mauvais temps, et sauvent l'équipage et eux-mêmes.

Cependant, après cet éclat public, la municipalité de Dinan, faible devant la Révolution, et donc violente, par principe ou par peur, fait comprendre à Pierre de Clorivière qu'il faut quitter la direction du collège. Un moment, il songe à rejoindre un de ses anciens maîtres du collège anglais de Liége, le Père Jean Caroll, premier évêque des États-Unis, nommé, il y avait moins d'une année, à l'évêché de Baltimore, et il se met à sa disposition. La vie de missionnaire le tentait. Il veut faire agir près du Pape, espérant obtenir du Saint-Siège que les missionnaires du Maryland, qui avaient tous été jésuites, puissent reprendre leur premier état. Ainsi la Compagnie de Jésus eût été reconstituée dans le Nouveau Monde. Il se souvenait de la parole secrète et sûre qui lui avait annoncé qu'un jour il rétablirait la Compagnie.

La voix corrigea le rêve. Le matin du 19 juillet 1790, fête de saint Vincent de Paul, elle lui dit : « Pourquoi pas en France? Pourquoi pas dans l'univers? » Car les enfants qui apprennent l'histoire s'imaginent que ce fut le privilège de la seule Jeanne d'Arc, d'entendre des voix qui conseillent. Mais l'étude de la vie des saints fait comprendre, aux enfants devenus hommes, et quand ils ont le cœur droit, qu'il y a une conversation entre le Ciel et la terre, et que les élus, parfois, sont guidés par l'Esprit d'en-haut, ou par ses anges. Clorivière apprend bientôt, de Rome, que le relèvement de son ordre, en Amérique, ne peut être alors envisagé;

il voit qu'en France les événements se précipitent, et il prend sa décision : il demeurera en France, dans l'orage, il y servira d'exemple, et, plus tard, s'il plaît à Dieu, c'est là qu'il travaillera au rétablissement de la Compagnie de Jésus.

Autour de lui, le régime de la délation et des visites domiciliaires a commencé. Clorivière est menacé ; il le sait, et ne s'en inquiète pas. Retiré dans une maison où il ne se cache pas, il écrit à Mlle de Cicé, une de ses pénitentes : « Nous sommes au Seigneur, et non pas à nous ; il peut disposer de nous selon son bon plaisir ; mais s'il veut nous conserver, tous les méchants, secondés de la rage des enfers, ne pourront nous nuire... Priez aussi l'Esprit-Saint que, lorsqu'on viendra nous visiter, il me mette dans la bouche ce que je dois répondre. » Ce Père de Clorivière est vraiment le modèle de l'homme juste en temps de révolution. Il en a donné des preuves ; il exprime ici la politique simple et héroïque qui a été, qui est, qui sera la sienne. Seules les circonstances changeront : lui, il ne changera pas.

L'occasion est proche, où il va montrer encore sa fidélité à une pareille devise. Des agents, chargés de perquisitionner, entrent dans la maison qu'il habitait. Il venait de quitter sa chambre, et se disposait à sortir. Le prenant pour l'homme qui était à son service, ils lui demandent brusquement : « Le citoyen Clorivière est-il chez lui? — Non, répondit-il, mais, si vous voulez l'attendre, je vais vous ouvrir la porte de son appartement, dont j'ai la clé. » Les envoyés se retirent alors, promettant de revenir.

Il apprend qu'au 10 août 1792, plus de deux cents prêtres ont été arrêtés, par ordre de la Commune de Paris, enfermés aux Carmes, au séminaire de Saint-Firmin, dans les prisons de la Force et de l'Abbaye, et que tous ont été massacrés. « Je regarde comme bienheureux le sort de mes frères, dit-il ; la confiance que j'ai de leur bonheur ne me permet pas de prier pour eux. »

Ses amis le pressent de se mettre en sûreté. Il cède à leurs instances, pendant un peu de temps, et se réfugie, sous un pseudonyme, chez son oncle, M. de Mascranni, à Villers-sous-Saint-Leu. Il y travaille à un petit ouvrage sur le siècle « des lumières » (1). Ce sont les vacances qu'il

(1) *Pensées détachées sur les progrès de la raison, sur l'accroissement ou le dépérissement des lumières.* (Ouvrage cité par le P. Terrien, et perdu.)

ne refuse pas, à ses amis, de prendre en temps de péril. Mais il ne saurait demeurer là, parce qu'il y a plus loin, dans la grande ville, des âmes innombrables qui sont sans prêtre. Vers la mi-octobre, il est à Paris, il habite une cachette qui lui a été ménagée, dans une maison de la rue Cassette : un passage entre deux murailles, extrêmement étroit, obscur, mais où l'on peut vivre, à la rigueur. Son premier soin est d'y établir un petit autel. C'est là que Clorivière va passer les années sanglantes de la Révolution.

Sa charité, les supplications des malades qui demandent l'assistance du prêtre, le désir d'avoir des nouvelles de ses parents, le font sortir assez souvent. Il devrait avoir, pour circuler dans les rues, une carte de civisme. Il n'en veut pas demander : « Nous sommes au Seigneur. » Plus tard, il racontera : « Quand il me fallait sortir, je commençais par me prosterner devant l'autel que j'avais dressé au bout de mon étroite cellule, puis je prenais une petite statue en bois de la sainte Vierge, dans ma poche secrète, où je plaçais Notre-Seigneur à côté de sa sainte Mère. Quand je le portais aux malades, je disais : « A vous, ma bonne Mère, de garder votre divin Fils... » Puis, aux anges : « A vous de marcher devant Notre-Sei-« gneur et votre Reine, comme vous faisiez à sa fuite en « Égypte... » Et j'affrontais ensuite sans crainte les dangers du voyage, même par les faubourgs et les boulevards. »

L'attitude de cet homme brave est si différente, suivant les cas, qu'elle peut étonner ceux qui n'ont pas, de la bravoure, une idée complète. S'il juge inutile de s'exposer, on le voit prudent, et même précautionneux. Pour un peu, on le qualifierait de timide. S'il a une raison, au contraire, d'aller au danger, il y va si tranquillement qu'il a l'air d'ignorer le risque. En voici un exemple : et que d'autres sans doute il a donnés ! Un jour, il apprend qu'une de ses filles spirituelles de Saint-Malo, Mme des Bassablons, a été arrêtée, amenée en charrette, enfermée à la Conciergerie. Elle va être condamnée, elle va mourir. Dans les quarante-huit heures qui s'écoulent entre l'arrivée de la prisonnière et l'exécution, Clorivière trouve moyen de se faire ouvrir la prison, d'approcher de la « brigande » et de la confesser.

Dans le réduit de la rue Cassette, il prie et il écrit. La Révolution tue les hommes, pille les biens, et s'efforce de corrompre les âmes : elle remplit sa mission. Il la voit au travail et dans le triomphe passager. Son frère, Alain

de Limoëlan, et une de ses nièces, Mme de la Fonchais, impliqués dans le complot de restauration monarchique du marquis de la Rouërie, périssent sur l'échafaud, le 18 juin 1793. Sa sœur, religieuse de la Visitation, est arrêtée ; il sait, — peut-être a-t-il pu encore pénétrer jusqu'à elle? — que Thérèse souhaite ardemment d'être mise à mort en haine de la foi. Elle ne l'obtiendra point. Elle sera de ce peuple de prisonniers qui remplissent les prisons de Paris et de province, et que sauvera la chute de Robespierre. Parmi ces horreurs, dans ces craintes pour ceux qu'il aime, et l'extrême charité qui l'émeut pour toutes les âmes françaises inconnues et menacées de perdre la foi, lui, dans la cachette d'où il entend marcher et jurer les « patriotes » qui le cherchent, il écrit une étonnante étude sur la Révolution, et deux volumes qu'on peut intituler : *Vues sur le temps présent et sur les temps à venir;* non pas prophéties, — il sait bien qu'il n'est pas prophète, — mais prévisions que la droite raison, guidée souvent par l'Écriture Sainte, peut lui dicter.

Étonnante étude, en effet, ces *Doctrines de la Déclaration des droits de l'homme.* Il est de ceux, je l'ai dit, bien rares, que la Révolution n'a pas trompés un seul moment, et de ceux, plus rares encore, qui savent qu'on ne la trompe pas : il faut la combattre et l'abattre. Les finasseries ne servent de rien. Il a vu, comme Joseph de Maistre, et il a dit qu'elle est satanique ; il a signalé ses causes prochaines, libertinage de l'esprit, libertinage des mœurs, complicité des peureux, demi-mesures et tentatives imprudentes de conciliation des esprits faibles, car la Révolution se fait faire des concessions de principes, et ne renonce jamais à aucun des siens : tout au plus en suspend-elle l'exécution. Pierre de Clorivière aperçoit un autre caractère de ces événements qui bouleversent la plus belle nation du monde : il annonce que la Révolution franchira les limites du pays où elle a été d'abord organisée par la franc-maçonnerie. Elle est « générale ».

Cette œuvre n'a aucunement le caractère d'un pamphlet ; elle dépasse, par la sérénité du ton, et par l'étendue des paysages philosophiques ouverts devant nous, les écrits que, d'ordinaire, inspirent les circonstances. Elle a été cependant faite pour conseiller les contemporains et particulièrement les membres du clergé, que troublaient les polémiques soulevées par le serment dit « de la liberté et de l'égalité ».

Ce serment, prescrit à tous les fonctionnaires en 1792, rappelait si évidemment la *Déclaration des droits de l'homme* condamnée par le bref de Pie VI en date du 10 mars 1791, que la plupart des catholiques de France s'étaient tout de suite prononcés contre la loi qui l'imposait. Aux Carmes, plusieurs prêtres avaient été massacrés précisément pour avoir refusé de prononcer cette formule. Clorivière, qui s'attendait au même sort, et méditait, entre deux murs, sur la liberté à la mode jacobine, leur donnait raison. Il croyait peu aux accommodements dans cette lutte. En le disant, il s'imaginait écrire pour ses contemporains, et l'on raconte que des copies de son étude circulèrent et furent passées de main en main : en réalité, il écrivait pour nous, qui souffrons depuis un siècle et quart de la Révolution, et qui ne savons pas tous encore la vraie nature, la puissance et la difformité congénitale de cette ennemie de l'espèce humaine. Elle ne se montre point d'abord telle qu'elle est. Cette sanguinaire, quand elle entre en scène, met un masque, et dit des mots à double sens, qui la font applaudir par la foule, du parterre jusqu'au « paradis ».

Les *Doctrines de la Déclaration des droits de l'homme* ne sont pas seulement un ouvrage de bon sens : elles témoignent de beaucoup d'esprit. Dès la première phrase, il nous est prouvé que Pierre de Clorivière ne s'est pas, un seul moment, laissé prendre au verbiage de la Révolution. L'art oratoire de celle-ci est un chef-d'œuvre d'habileté et d'hypocrisie. Les mots abstraits et vagues dont elle se sert ont un sens acceptable et qui peut être beau, mais ce n'est point celui-là qui est le sien. Elle excelle à flatter les pires passions, et l'orgueil tout d'abord : signe d'origine. Nos contemporains s'y laissent moins tromper ; mais ceux qui vivaient à la fin du dix-huitième siècle n'avaient pas, comme nous, pour bien comprendre ce que parler veut dire, le commentaire abondant de l'histoire.

On observera donc que, dès le début, l'auteur des *Doctrines* remet à sa place le « citoyen », qui est vous, qui est moi, qui est chaque Français, et ne le croit point capable en cette seule qualité de décider de toutes les affaires de l'État. « Ce n'est pas en politique que je considère ici la Déclaration des droits de l'homme. Je laisse la politique à ceux qui sont chargés du maniement des affaires publiques, et je crois bonnement que, dans toute espèce de gouverne-

ment, même dans le républicain, il est important, pour le bien commun, et tout à fait nécessaire au maintien du bon ordre et de la tranquillité publique, que chaque citoyen reste dans sa sphère, et qu'il ne s'immisce point dans les choses qui sont au-dessus de sa portée et de ses lumières. » Un humoriste d'aujourd'hui a dit plus brièvement la même chose, avec moins de mérite. Au mois de décembre 1925, M. Henri Béraud, dans *le Quotidien*, usait de cette formule lapidaire : « Quiconque s'est un jour penché sur le mécanisme social, sait bien que le gouvernement de tous est une absurdité. »

Clorivière étudie plus particulièrement la Déclaration des droits de l'homme du 24 juin 1793, la Déclaration corrigée et remaniée, les ancêtres s'étant aperçus que la première formule « avait besoin d'être voilée et revêtue de quelques dehors de vertus propres à faire illusion ». Il observe que, dans cette édition nouvelle, on trouve des droits nouveaux, et que, par ailleurs, quelques droits anciens ont disparu, ce qui l'amène à demander, spirituellement : « ... Si nos droits naturels et imprescriptibles changent tous les deux ans sur quelque point, à quoi cela peut-il nous conduire? »

La remarque est drôle et juste. Presque tout de suite en voici une autre, qui appartient au plus bel ordre d'idées et de style. La Déclaration de 1793, comme celles de 1789 et de 1791, rappelle, sans la nommer de son vrai nom, qui est Dieu, la Puissance souveraine qui régit le monde, les États, les hommes ; elle porte : « L'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême... » Qu'a-t-elle entendu par là? Hommage ou blasphème? Le peuple encore croyant de la France d'avant la Révolution s'y trompera, mais ce religieux proscrit, qui réfléchit au sens de chaque mot, propose une autre version de cette expression singulière. « On est surpris, dit-il, que dans une Déclaration où tous les droits de Dieu sont lésés, compromis, comptés pour rien, on ose rappeler la présence de l'Être Suprême. Serait-ce par dérision? On ne saurait l'imaginer, nos législateurs n'ont point prétendu invoquer le Dieu qu'ils méconnaissent. Il est plus croyable que, par l'Être Suprême, ils ont entendu la divinité monstrueuse de Spinosa, composé bizarre de l'assemblage de tous les êtres, ou le Mauvais principe des Manichéens, ou le génie malfaisant qu'une secte, qui joue un grand rôle dans cette Révolution, appelle son grand Maître invisible. »

Article par article, Clorivière analyse ce mélange de vérités et d'erreurs, de propositions contradictoires, de maximes d'un orgueil voisin de la folie, de blasphèmes enveloppés, qui fut voté en moins d'une semaine, au début de la Révolution, par une assemblée de 1 200 personnes, dans une confusion telle « qu'on eût dit un sabbat », racontait un témoin. Nous sommes malades d'avoir tant essayé de suivre ce Contre-Décalogue. D'autres nations le sont comme nous, et pour la même cause. Je choisirai quelques-unes des propositions formulées avec tant de sûreté par Pierre de Clorivière, pour mieux montrer quelle solide et élégante réfutation une tête bien faite oppose tout de suite à la Révolution enseignante.

« Un des meilleurs moyens qu'indique la raison pour obvier à l'oppression et à la tyrannie, c'est de balancer les pouvoirs et de les distribuer. Charger tous les citoyens de ce soin, c'est n'en charger personne... »

« La liberté, nous dit-on, est le pouvoir qui appartient, à tout homme, de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui... Donc, toutes les lois divines, ecclésiastiques, qui lui interdisent quelque chose que ce soit, qui ne blesse pas les droits d'autrui, sont des lois injustes et tyranniques. Il en est affranchi,... et parce que, selon nos législateurs, tout ce qui n'est pernicieux qu'à son auteur, tout ce qui n'est contraire qu'à l'honnêteté naturelle, tout ce qui n'outrage que Dieu, ne nuit point aux droits d'autrui, l'homme a le droit de se permettre toutes ces choses. Il peut dire, imprimer, contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre la religion, les blasphèmes les plus impies ; tenir contre les mœurs les propos les plus licencieux ; publier contre la vérité les erreurs les plus évidentes,... sans que personne puisse le trouver mauvais... Voici la maxime qui exprime entièrement la limite absolument nécessaire à l'usage que l'homme peut faire de sa liberté : ne fais rien de ce qui est contraire à la loi naturelle et à la loi divine ; et, plus clairement encore : ne fais rien d'injurieux à Dieu, de nuisible au prochain, et de funeste à toi-même. Ne voit-on pas par là que la maxime qu'on a citée n'exprime qu'en partie la limite morale de la liberté, et ce n'est pas sans dessein... »

A propos de la loi *expression de la volonté générale* : « Il est essentiel à toute loi humaine d'être appuyée sur la loi naturelle et divine. Sans cet appui, elle ne peut obliger, elle

ne peut être loi... La volonté générale est, ou l'accord de la volonté de tous, de manière que tous veuillent la même chose, ou c'est seulement l'accord du plus grand nombre, alors je ne suis plus libre, je n'ai plus ce pouvoir imprescriptible de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. Ma volonté se perd, elle est abîmée dans un concours immense de volontés étrangères... »

Le Français qui écrivait de telles pensées, formulées heureusement et dignes d'être méditées par ses arrière-neveux, n'était en aucune façon un fanatique. On le voit dans chacune des citations que j'ai faites ; on en sera persuadé en lisant l'œuvre elle-même. On trouvera cet aveu, par exemple, que l'admissibilité à certaines charges de l'État pouvait être réglée autrement et mieux qu'elle ne l'était sous l'ancien régime. « Peut-être était-ce un des points qui, parmi nous, avait le plus besoin de réforme. » L'auteur ajoute aussitôt : « Mais cette réforme pouvait s'effectuer sans que tout fût bouleversé. »

Au moment où il va achever son travail, ce saint personnage, cet ami de Dieu, ayant dénoncé la fausseté, la malice, la nuisance de la Déclaration des droits de l'homme, résume l'horreur qu'il ressent de tant d'erreurs accumulées, et déclare : « Nous ne voyons pas qu'on puisse les lire (les *Doctrines*) avec quelque soin sans reconnaître que cette Déclaration couvre la Vérité d'un voile ténébreux, qu'elle tend au renversement total de la religion de Jésus-Christ ; qu'elle est, dans ses points principaux, tout à fait opposée au Saint Évangile ; qu'elle affranchit l'homme de tous les devoirs que la loi, même naturelle, lui impose par rapport à Dieu ; enfin qu'elle est un véritable amas d'impiétés et d'immoralités. Mais parce que la manière artificieuse dont elle est présentée, et ce qu'elle contient de propre à flatter l'orgueil et la corruption naturelle aux hommes, peuvent la rendre très funeste au genre humain : sous ce dernier point de vue, comme membre de la Sainte Église Catholique, je dénonce cette production d'iniquité. »

La chute de Robespierre sauva de la mort beaucoup de prisonniers, mais un coquin de moins ne fait pas le salut d'un peuple. Quelques églises furent rouvertes ; quelques prêtres osèrent se montrer. Bien entendu, Pierre de Clorivière fut de ceux-là ; il alla même, en dehors de Paris, voir et encourager les siens. Mais, au 18 Fructidor, il fallut re-

tourner aux cachettes et y demeurer encore longtemps. Le solitaire de la rue Cassette profita de cette période nouvelle de réclusion, pour composer des cantiques spirituels, à l'usage des enfants des catéchismes. Il avait le goût de la rime et du refrain, le goût du chant, comme toute la France d'autrefois, et cette facilité d'improvisation que les meilleurs lettrés de son siècle ne laissaient point tomber pour de plus graves travaux. Ces chants du prisonnier célébraient les principales vérités de la religion, et l'on peut dire de l'ensemble qu'il était un petit traité, en forme cadencée et aisée à retenir, de ce que doit savoir un enfant qui commence à vivre sa foi.

Les jours meilleurs se levèrent lentement : Clorivière quitta définitivement la rue Cassette, mais la liberté, pour lui, ne fut pas de très longue durée. Il put faire divers voyages à Rouen, en Provence et ailleurs. C'était l'époque où, à Paris, les négociations s'ouvraient et se continuaient en vue d'un Concordat. Lorsqu'il eut connaissance du traité, signé le 15 juillet 1801, entre le Saint-Siège et la France, il jugea que les conditions faites à l'Église étaient très insuffisantes. « Cependant, écrit-il, le dogme catholique est à couvert ; la religion sera publiquement exercée ; bien des personnes pourront être secourues. Mais l'Église et ses ministres seront exposés à toutes sortes de vexations. Le chef de l'Église, en qui je révère l'autorité de Jésus-Christ, a le pouvoir de tolérer cela pour le salut du peuple, le bien de l'Église et de la religion. Je me soumets et ne veux rien examiner. Dieu sait tirer le bien du mal. »

Jusqu'en mai 1804, Clorivière, en Provence notamment, peut prêcher des retraites, des missions. Depuis trois années cependant, il est traité en suspect par la police, et, le 5 mai, sur l'ordre du Premier Consul, il est arrêté. Son emprisonnement devait durer, malgré les plus puissantes interventions, jusqu'en 1809. L'explication de cette mesure si rigoureuse et si injuste est tout entière en ceci :

Dans un passé encore voisin, et non oublié, de très proches parents de Pierre de Clorivière avaient eu un rôle dans la chouannerie bretonne. Son frère, M. de Limoëlan, les trois filles de sa sœur, Mme Désilles de Cambernon, avaient été impliqués dans la conjuration du marquis de la Rouërie, et déférés au tribunal révolutionnaire à Paris. Le Père de Clorivière était donc, de ce chef, suspect d'attachement à la

monarchie. De plus, en décembre 1800, un de ses neveux, Joseph de Limoëlan, accusé d'avoir pris part au complot dit « de la machine infernale », avait, en tout cas, recommandé un des complices, Carbon, à son oncle de Clorivière, priant celui-ci de mettre à l'abri un « ancien émigré ». Mlle de Cicé avait procuré un asile à ce Carbon. Pas plus que Pierre de Clorivière, elle ne savait qui elle obligeait. Poursuivie, arrêtée, elle fut acquittée. Néanmoins, on la plaça sous la surveillance de la police. Clorivière ne fut pas, à ce moment, inquiété. Mais, considéré comme un ami des ennemis du premier Consul, il ne tarda point, lorsque celui-ci fut devenu tout-puissant, à être traité en coupable, quoiqu'on ne pût relever contre lui que des parentés qu'il ne pouvait désavouer, et un acte de charité dont il ne se repentait pas.

Son emprisonnement n'eut rien d'un acte judiciaire. Aucun tribunal répressif ne fut appelé à juger le suspect. Clorivière, par ordre du premier Consul, sans preuves, pour des motifs laissés intentionnellement dans le vague, fut arrêté à Paris, le 5 mai 1804, et conduit à la Préfecture de police.

Pendant trois jours, lui présent, tous ses papiers furent examinés ; ensuite, on l'interrogea. L'interrogatoire ne révéla point de crime et point de délit. On avait arrêté et on voulait incarcérer un prêtre, homme d'ancien régime, et que le pouvoir nouveau considérait comme dangereux. Il fallait donc qu'on ne le remît pas en liberté. Mais celui qui interrogeait, nommé Bertrand, chef de la première division de police, reconnut, en substance, l'inanité de l'inculpation, lorsqu'il dit à ce soupçonné « qu'il se lavait les mains de tout cela ; que l'ordre de l'arrêter venait de plus haut ».

Enfermé d'abord dans la prison de la Force, puis dans la tour du Temple, le serviteur de Dieu, — ce mot-là vient à l'esprit, tout de suite, — ne se troubla ni de l'injustice, ni des suites qu'elle avait. Il écrivit : « Peut-il y avoir de sort plus honorable que celui qui donne plus de ressemblance avec Jésus souffrant et humilié? » Son épreuve la plus dure fut de ne pouvoir dire la messe. Il demeura longtemps dans cette privation : « Voilà plus de trois ans, écrira-t-il au mois de juin 1807, que je suis privé du bonheur de monter à l'autel ; mais, faire la volonté de Dieu en souffrant, supplée abondamment à toutes les privations. »

Peu de temps, d'ailleurs, après l'incarcération de Clorivière, l'autorité ecclésiastique permit qu'il reçût, apportées par des visiteurs, des hosties consacrées. La chambre qu'il occupait au Temple, — celle de Louis XVI, paraît-il, — devint alors un sanctuaire, où il conservait en secret l'Eucharistie, et se communiait lui-même, chaque jour. Le geôlier-chef ne l'ignorait sans doute pas, lorsqu'il empêchait de perquisitionner dans cette pièce de la prison, disant : « Quand le bon Dieu lui-même serait là !... »

Le prisonnier ne se plaignait pas, et, tout le jour agissant, trouvait « les heures trop courtes ».

Que faisait-il? Autant qu'il était possible, dans une prison, ce qu'il eût fait en liberté : des études d'Écriture sainte, des œuvres de zèle, beaucoup de prières.

Les deux principaux travaux auxquels il appliqua son esprit merveilleusement sagace et instruit, sont l'*Explication des Epîtres de saint Pierre*, qu'il publia plus tard (1), et le *Commentaire sur l'Apocalypse*, commencé dans le réduit de la rue Cassette, et auquel il disait avoir dépensé près de vingt années. « J'avais lu diverses fois, disait-il, des commentaires sur l'*Apocalypse* elle-même, sans y trouver ce que je cherchais, l'histoire prophétique de l'Église. Dix années s'écoulèrent, sans qu'il me vînt seulement à l'esprit de percer les ténèbres de ce livre. Mais la Révolution arriva ; je crus y voir des indices de la défection de la gentilité chrétienne. Les horreurs auxquelles on s'est porté contre notre sainte religion, le massacre des prêtres en 1792, me confirmèrent dans cette pensée, et, peu de jours après, ayant été contraint de quitter, pour quelque temps, la capitale, je crus devoir m'appliquer entièrement à la lecture de l'*Apocalypse*... Après une lecture réfléchie et plusieurs fois répétée de ce livre divin, je crus en avoir saisi l'ensemble. J'y voyais bien des choses que, jusque-là, je n'avais point aperçues, et des lumières me furent données, en si grand nombre et d'une manière si pénétrante, que je n'eus pas de peine à me persuader que, pour entrer dans les vues du Seigneur, je devais mettre par écrit ce que j'avais compris, et ce que je pourrais comprendre, par la suite, du sens de l'*Apocalypse*. »

C'était, après l'œuvre des *Méditations sur l'Apocalypse*,

(1) En 1809.

entreprise et achevée pendant la Terreur, un *Commentaire littéral* de ce même livre mystérieux. De son écriture appliquée et fine, il composa ainsi cinq gros volumes, qui n'ont pas, jusqu'ici, été imprimés.

Les œuvres de zèle, entretiens sur des sujets de religion, avec ses gardiens et ses co-détenus politiques, lettres de direction très nombreuses, achevaient de remplir les journées du prisonnier. Ses efforts, sa bonté, l'exemple qu'il donnait transformèrent, peu à peu, l'atmosphère morale de la prison. Les biographes de Pierre de Clorivière l'ont noté.

Un historien de notre temps, qui a feuilleté tant de papiers de la Révolution, qui la connaît à merveille, et la raconte de même, M. G. Lenôtre, n'a pu consulter les archives du Temple sans rencontrer la grande figure de ce missionnaire enfermé et toujours agissant.

« Le Temple, alors, dit-il, ne ressemblait en rien à ce qu'on imagine d'une prison : le concierge en était le maître absolu, à la fois directeur, économe, geôlier-chef et administrateur ; pourvu qu'il représentât, à toute réquisition, les pensionnaires que lui envoyait le Grand-Juge ou la Préfecture de police, il faisait dans son domaine la loi à sa guise, décrétait le règlement qui lui était le plus commode, et traitait en camarades les détenus, selon son humeur ou ses sympathies. Or, le concierge du Temple était, en 1802, le geôlier le plus jovial, le plus arrangeant... Il commandait au Temple depuis quatre ans, et se flattait d'avoir apporté, au régime des prisonniers, certaines modifications appréciables : à sept heures du matin, ses guichetiers ouvraient les portes des cachots, et les détenus étaient libres de se promener dans tout l'enclos, jusqu'à dix ou onze heures du soir, suivant la saison. Il autorisait les visiteurs du dehors à pénétrer au Temple à toute heure du jour et de la soirée, à partager les repas des prisonniers, à monter dans leur chambre et à y séjourner. Au début de l'année 1804, lorsque fut découverte une vaste conspiration ayant pour but l'enlèvement du premier Consul, le Temple regorgea : plus de cent détenus étaient entassés dans les quatre étages de la Tour ; il y avait là de tout : paysans du Morbihan, officiers de la marine anglaise, gentilshommes français, pêcheurs normands, ci-devant grands seigneurs, généraux, gens du peuple, même deux enfants de neuf à dix ans, mousses de

l'équipage du capitaine Wright et capturés, qui dessinaient au charbon, sur tous les murs du préau, des potences au fil desquelles était suspendu Bonaparte. Les compagnons de Cadoudal se groupaient sous les arbres pour réciter le chapelet ou chanter des cantiques ; d'autres jouaient aux barres ; la plupart insouciants, rescapés de la mort, mais redoutant les interrogatoires, dont certains revenaient les doigts mutilés par les poucettes des policiers. On voyait aussi, parmi cette population hétéroclite, circuler un prêtre septuagénaire, dont la sainteté, la sérénité et l'indulgence, avaient conquis les plus hostiles : c'était le Père Picot de Clorivière. De même qu'il avait traversé la Révolution en quête de crimes à absoudre et de misères à soulager, il se mêlait à la foule turbulente des détenus, parlant à tous de pardon et d'espérance. On l'avait emprisonné parce qu'il avait reçu trop d'aveux et savait trop de choses ; on insinuait à ce « vieux fou » qu'il obtiendrait sa liberté en échange de quelques confidences : il n'avait même pas compris, et il s'estimait heureux d'être là, puisqu'il y trouvait des âmes à fortifier et des incrédules à convaincre (1). »

Les *Méditations sur l'Apocalypse* et le *Commentaire littéral* indiquent un puissant esprit. Je citerai quelques lignes de la première de ces grandes compositions, celle qui fut écrite en 1794.

« Il ne paraît pas douteux que, dans l'âge où nous entrons, il doive se produire de grands changements, qui entraîneront aussi de grands devoirs à remplir... Ceux qui seront témoins des événements qui doivent se dérouler, seront en état de précautionner les fidèles. Ceci n'est qu'une faible ébauche. En l'écrivant, nous ne savons si elle verra jamais le jour, et, certainement, sans une Providence très particulière, notre travail ne pourra se sauver du naufrage. Ceci ne nous regarde pas. »

Presque aussitôt, suivent ces lignes, qui sont extraordinaires, parce qu'elles mesurent l'événement avant même qu'il ne soit tout achevé :

« La Révolution que nous avons vue se déchaîner présente, indiqués d'avance par les saints livres, trois principaux

(1) *Les agents royalistes sous la Révolution*, par G. Lenôtre. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1922.

caractères : elle a été subite, elle est grande, elle sera générale...

« Par son objet, elle s'étend à tout ; rien n'est respecté, pas même les premiers principes de la loi naturelle ; les idées les plus universelles sont comptées pour rien, et les droits les plus imprescriptibles violés pour en forger de nouveaux. Ces droits nouveaux tendent à la suppression de toute espèce de joug naturel, religieux, divin même, comme à l'abolition de tout pouvoir légitime. Quoique la destruction totale de la religion chrétienne soit le but principal que se proposent, dans la Révolution présente, les puissances des ténèbres, ainsi que les agents en chef dont elles se servent pour l'opérer, cependant, c'est avec le soin de ne pas montrer au grand jour cette intention perverse. On la laisse seulement entrevoir, assez pour encourager les hommes sans mœurs et sans religion, et on ne fait entrer dans le secret que ceux dont on se croit bien assuré. Les agents de la Révolution colorent tout ce qu'ils font du bien public, ils avancent des maximes qui seraient susceptibles d'une bonne interprétation, mais qui cachent un sens très mauvais... »

Tout le développement des trois thèmes principaux est rédigé du même style ample et contenu par les fortes digues de la raison. Toujours le devoir de combattre est rappelé. Les grands troubles ne vont pas sans grâces d'exception, et l'histoire dévoilera des faveurs divines « entremêlées aux calamités publiques ». De surprenantes clartés illuminent ce texte. Nous n'avons pas le droit de les qualifier de prophétiques, mais ne peut-on pas parler de la clairvoyance du génie philosophique uni à la sainteté? Après l'épreuve sanglante qu'il a traversée, Clorivière en aperçoit une autre, « plus terrible encore, lorsque des chrétiens devenus infidèles ne se contenteront point de renoncer à quelques points de la religion catholique, mais les attaqueront tous à la fois. Quelque désirable qu'il soit que ceux qui, alors, garderont le dépôt de la foi, aient tous une égale constance, une parfaite unanimité, on ne peut l'espérer tout à fait... Les Souverains Pontifes ne se borneront pas à exhorter vivement, et d'une manière touchante, ces incroyants qui paraîtront tenir encore extérieurement à l'Église, mais ils lanceront contre eux l'anathème, parce que l'Église, qui aura longtemps souffert dans son sein ses membres gangrenés, voulant préserver ses autres enfants d'une contagion d'autant plus

dangereuse qu'ils sont exposés à être trompés par l'extérieur d'un même culte, sentira la nécessité de rejeter ceux qui s'obstineront dans leurs erreurs ». Est-il possible, lisant aujourd'hui ces lignes, de ne pas penser à l'encyclique *Pascendi*, condamnant, à un siècle de là, ceux qui sont « non ennemis déclarés, mais ennemis cachés au sein même de l'Église »? Lorsque, dans les mêmes pages, Clorivière définit la « mort spirituelle qu'en ce temps les démons s'efforceront de donner aux hommes », et qui « consiste à leur ôter, autant qu'ils peuvent, toute possibilité de retrouver la vie surnaturelle, par le renoncement général à toutes les vérités révélées », ne définit-il pas ce régime d'ignorance et de totale séparation religieuse, que nous appelons laïcité?

Il ajoute : « Le sacrifice de l'autel s'offrira toujours, et les aigles, les vrais fidèles, se rassembleront autour du Corps de l'Homme-Dieu. » De quelle époque s'agit-il? N'en vivons-nous pas les premières années? N'assistons-nous pas à une glorification universelle, tendre et passionnée de l'Eucharistie? Les conjectures se pressent dans l'esprit du songeur, du savant et du grand homme de prière. Il déclare avec fermeté sa croyance à l'infaillibilité pontificale ; il attend, il annonce modestement, sans enfler la voix, un concile œcuménique. N'est-ce pas celui qui fut suspendu par la première guerre allemande, et sera peut-être repris demain? Le contexte est bien curieux, parlant du « siècle de Marie ». Clorivière se réfère à un passage du Cantique des Cantiques, « une seule est ma colombe, ma parfaite », et il écrit : « On peut conjecturer de là que dans ces temps s'assemblerait un concile œcuménique, et que ce concile serait singulièrement admirable par son autorité et par l'influence plus sensible de l'Esprit-Saint dans toutes ses directions. On pourrait dire encore que l'Époux céleste, après avoir loué le grand nombre d'âmes parfaites qui seront alors dans l'Église, en prend occasion de louer en général la beauté de son Église à cet âge, comme s'il disait : « A ces traits, je reconnais Celle qui « est ma parfaite. » Dans cet âge encore : « ... C'est à la Mère « de Dieu que les fidèles seront redevables des insignes fa- « veurs qu'ils recevront,... et que le Seigneur fera con- « naître davantage les grandeurs de sa Mère, de telle sorte « que ce siècle pourra être appelé le Siècle de Marie. *Quelle « est celle-ci, qui s'avance comme l'aurore?* »

Les grands lutteurs sont des hommes d'espérance. Plus

près de lui, pour des jours qu'il comptait vivre, Clorivière rêvait d'une France échappant à la Révolution. Un des premiers, il avait vu le mal ; il indique le remède. Dans l'*Apocalypse*, il aperçoit, il croit lire l'histoire des temps qui ont précédé la Révolution, des malheurs qui ont suivi, et des temps qui viendront. La punition de la France ne sera pas indéfinie. Celle qui fut coupable peut être pardonnée, sauvée, rétablie dans la paix. Il y faudra le concours du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique. La société ne sortira du trouble que si Dieu rentre dans les âmes, dans les mœurs, dans les lois. Il doit être appelé publiquement, comme il a été publiquement nié. Clorivière, parmi les moyens les plus efficaces pour la restauration du pays, recommandait la réunion d'un concile national, qui resserrât l'union de l'Église de France et de l'Église, et préparerait un Concordat ; il demandait la limitation du droit de tout dire et de tout imprimer, la condamnation de la franc-maçonnerie, « car c'est à cette secte que la France est redevable de tous ses malheurs » ; il préconisait le retour à une éducation chrétienne de la jeunesse : mais, pour que l'édifice relevé fût solide, pour qu'il abritât les générations futures, il fallait que la Révolution fût attaquée dans son principe même, c'est-à-dire dans les prétendus droits de l'homme, proclamés en 1789 comme en 1793, et dont elle prétend faire « le Code du genre humain ». Là est la source du mal. « Ces prétendus droits de l'homme sont si pernicieux, que ce ne serait pas assez d'en avoir découvert le venin : il faut, autant qu'il sera possible, les ôter des mains et de la vue des peuples, les vouer à l'exécration publique, et veiller surtout à ce que des instituteurs impies ne s'en servent pas pour empoisonner l'esprit de leurs élèves. »

L'homme de tant de zèle, de tant d'œuvres, d'une vie si extraordinaire par le nombre des épreuves et la constance du courage, n'avait pas achevé sa mission. Il avait soixante-quatorze ans lorsqu'il fut rendu à la liberté, le 11 avril 1809. La porte de la prison s'ouvrit sans qu'on expliquât au prisonnier pourquoi on le relâchait, pas plus qu'on ne lui avait expliqué, cinq ans plus tôt, les motifs de son arrestation.

Presque tout de suite, il se dirigea vers la Bretagne, et passa, de là, en Normandie. Il se proposait, avant tout, de se mettre en relations avec les « Pères de la Foi », c'est-à-dire avec les prêtres qui s'étaient associés, vers la fin du dix-huitième siècle, dans le but avoué de préparer, par l'exemple

de leur vie, la restauration de la Compagnie de Jésus, et d'en être les premiers ouvriers, lorsque le Saint-Siège aurait rapporté le décret de Clément XIV.

Déjà, ce pape, dans l'année même qui avait suivi le décret de dissolution, avait autorisé verbalement le maintien de l'Ordre dans la Russie Blanche, où Catherine II s'était refusée, étonnante inspiration, à publier l'acte pontifical. Pie VI avait ensuite confirmé cette dérogation à la mesure générale, et montré ainsi que la Papauté, conservant l'étincelle, dans la nuit de ces temps-là, espérait qu'au matin le foyer pourrait être ranimé. Le 7 mai 1801, la Compagnie de Jésus était même officiellement rétablie en Russie, par Pie VII. En 1804, c'est dans ce pays lointain que les Pères Rozaven et de Grivel commençaient leur noviciat. En juillet de cette même année, le Pape rétablissait l'ordre des Jésuites dans le royaume des Deux-Siciles. Avec son autorisation expresse, le Père Général de la Compagnie de Jésus pouvait accepter les demandes qui lui seraient faites d'entrer dans ce grand Ordre, dont la restauration, par toute la terre, était déjà promise par tant de mesures nouvelles. Clorivière, avant même sa sortie de prison, avait formé sa demande, et, religieusement, faisait partie de la « province de Russie ».

La Papauté ne redevint libre qu'au retour des Bourbons. A ce moment, et comme il entrait dans sa quatre-vingtième année, le Père de Clorivière, ayant sollicité du Père Général de la Compagnie « un tout petit coin où il pût mourir obscur et inconnu », la réponse ne fut point la permission souhaitée de se retirer, de s'isoler et de mourir. Bien au contraire : il recevait le titre et les pouvoirs de Supérieur ; il devait se mettre en relations avec les anciens Jésuites français et réclamer leur concours ; il avait le droit de recevoir des novices. Belle autorité pour le bien commun ! Ordre à ce qui était mort de revivre et de grandir ! Obéissance imposée d'abord à celui qui va commander ! C'était la grande vie active à l'heure de la grande vieillesse ; c'était aussi l'accomplissement des paroles que le Père de Clorivière avait entendues dans son âme, quarante-sept ans plus tôt. L'obéissance et la joie sont deux forces. Le serviteur de Dieu se mit aussitôt à la recherche des survivants de l'ancienne Compagnie. Il en découvrit quelques-uns, épuisés par les années, ou retenus par des charges dont ils ne pouvaient se dégager ; d'autres avaient passé en Russie ; d'autres en Angleterre.

Pendant des mois, le Supérieur fut seul à la peine. Mais les disciples venaient. Quelques Pères de la Foi se présentaient à lui ; des vocations se révélaient. Le jour de la fête de saint Ignace, 31 juillet 1814, le vétéran de la Compagnie réunissait autour de lui douze novices, dix prêtres, deux frères coadjuteurs. Et, huit jours plus tard, le 7 août, le pape Pie VII publiait la bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* rétablissant la Compagnie de Jésus dans tout l'univers.

Le signal était donné, la bannière élevée de nouveau : les recrues s'avancèrent à l'appel du Pape. Le Père de Clorivière eut mille peines pour trouver des bâtiments pour les loger. Il parvint à établir le noviciat au nº 20 de la rue des Postes, dans l'hôtel de Juigné, et régla toutes choses, suivant la règle et l'ancienne coutume autant qu'il le pouvait, tenant compte des exigences de l'heure autant qu'il le fallait.

Car l'Église de France était dans la détresse, à la fin de l'Empire. Une multitude de paroisses manquaient de prêtres ; ce recrutement-là, ni la formation du clergé n'avaient intéressé l'Empereur ; les évêques, sans auxiliaires suffisants, administraient en gémissant des diocèses désorganisés ; toutes les œuvres que nous connaissons aujourd'hui n'étaient pas même en vue ; d'innombrables fidèles vivaient sans sacrements, ignorants d'une foi à laquelle les rattachaient seulement le baptême, déjà loin, des souvenirs de famille, une inquiétude vague et leur bonne volonté.

Le Père de Clorivière aurait cru manquer à son devoir, envers l'Église et envers son pays, en ne tenant nul compte de si urgentes nécessités. Les évêques lui écrivaient : « Donnez-nous des prêtres, des professeurs, des missionnaires ! Le roi vient de permettre d'ouvrir des petits séminaires. Les missions, il en faudrait dans chaque village ! Faites-nous la plus grande aumône qui soit : des ouvriers pour la moisson divine ! » Ces ouvriers, c'étaient les « novices » du Père de Clorivière. Ceux qui se présentaient à lui étaient souvent d'anciens Pères de la Foi, ou d'autres prêtres fervents, hommes faits, et de vertu éprouvée. Il jugea qu'après les avoir formés un peu de temps, et mis sous la règle de saint Ignace, il pouvait envoyer quelques-uns d'entre eux diriger des petits séminaires, quelques autres prêcher ces missions qui furent célèbres et sont encore racontées, par les histo-

(1) L'abbé Carron.

riens, sous le nom de « missions des Pères de la Foi ». Ne fut-il pas critiqué pour avoir fait cette charité? Je n'en doute guère. Nous avons tant de souci de la perfection chez les autres, que, pour les juger plus étroitement, nous oublions volontiers les circonstances qui les expliquent, les défendent, et les glorifient quelquefois.

Ce vieil homme, chargé de la restauration d'un ordre religieux, refaisant un navire avec les épaves d'un naufrage et quelques arbres neufs équarris et ajustés un peu en hâte, mais solidement, me semble digne d'admiration. Il émeut, quand on le voit avec si peu de force et tant d'ardeur, si peu d'aide et tant de gens qui lui veulent prendre ses outils; quand on songe que le navire est reparti pour la haute mer, selon sa destinée; que la même flamme était en haut du mât, et que le pilote, sûr de la route, avait quatre-vingts ans. Il était las, mais la barre ne tremblait pas dans sa main. Un de ses compatriotes, beaucoup plus jeune que lui, se souvenant de ces jours-là, lui rendait ce témoignage, à quoi Dieu seul peut ajouter : « Nommer le Père Picot de Clorivière, c'est nommer un évangile vivant, un directeur accompli, de mœurs angéliques, et d'une piété, d'une bonté vraiment enchanteresses. »

Malgré les « prêts » qu'il avait faits, de ci, de là, aux diocèses de France, le Supérieur de la Compagnie renaissante sentait que l'œuvre progressait. Le 4 janvier 1815, il ouvrit la grande retraite d'un mois, et puis il la prêcha. Trente prêtres y prenaient part. A la vue d'une réunion si nombreuse, le vieux confesseur de la foi se sentit transporté de joie, d'espoir et de ferveur. Une dernière jeunesse, avant l'éternelle, lui en vint. Trois fois par jour, pendant une heure chaque fois, il parla avec un élan extraordinaire, et l'on vit bien que, pour cette œuvre magnifique, il avait été désigné de très loin, et préparé, et soutenu jusque-là.

Tout fut encore en péril aux Cent-Jours. Le 20 mars, Napoléon rentrait à Paris. Le 30, l'Université impériale était rétablie. Les novices se dispersèrent. Le Père de Clorivière, qui connaissait la misère, les procédures de la police et leurs suites, et qui n'en eut jamais peur, demeura à Paris, avec un autre Père et un frère coadjuteur. On n'eut pas le temps de l'inquiéter. Il n'y eut qu'une toute petite alerte policière, et puis l'Empereur disparut, l'Empire aussi.

L'œuvre fut reprise alors au point où elle avait été laissée. Jusqu'aux premiers jours de l'année 1818, le Père de Clorivière la dirigea. Malgré ses demandes renouvelées, on refusa de le décharger plus tôt de ces fonctions de chef, qui voulaient une vertu égale à la sienne. A plus de quatre-vingt-trois ans, il abandonna la direction de la province de France, qui comprenait alors soixante-quinze prêtres, vingt-huit scolastiques, et quarante-quatre frères coadjuteurs.

Rentré dans la vie commune, presque aveugle, il usa la dernière force de ses yeux à continuer ses études d'Écriture sainte, et, quand les heures de travail étaient finies, de toute son âme purifiée, ardente, jeune d'avoir tant souffert pour la cause qu'il aimait, il priait Dieu, debout, marchant d'un coin de sa cellule à l'autre, un petit crucifix à la main.

En récréation, il était aimable et enjoué, comme au temps de Saint-Malo et de Paramé ; il continuait de se lever à trois heures du matin. Le 9 janvier 1820, s'étant levé un peu avant trois heures, il descendit, malgré le froid très vif, dans la chapelle domestique, pour faire sa visite au Saint-Sacrement. Contre son habitude, et sachant peut-être ce qui allait arriver, il alla s'agenouiller au milieu de la balustrade, en face du tabernacle. Au bout de peu de temps, il fléchit sur lui-même. Deux frères le reçurent dans leurs bras. Pierre de Clorivière, bon combattant, ami fidèle de Dieu, était mort en adoration.

René Bazin,
de l'Académie française.

La jeunesse de Shakespeare

Dans une maison en torchis grisâtre, à grosses poutres apparentes, semblable à ces bâtisses qui projettent encore sur les vieux pavés de nos villes normandes l'ombre de leur toit de chaume, naquit à Stratford, le 23 avril 1564, *William Shakespeare.*

Ses parents, propriétaires aisés des environs, avaient acquis, au centre du bourg, en bordure de Henley Street, un enclos comprenant un confortable logis et un jardin. C'est dans cette demeure située entre la forge d'un maréchal du nom de Richard Horneby et la boutique d'un tailleur, William Wedgwood, qu'ils étaient venus s'établir au moment de leur mariage et que s'écoula l'enfance du jeune Will. Le milieu sera décrit dans *le Roi Jean*, quand le poète nous donnera l'impression vécue du village ameuté par l'arrivée nocturne d'un courrier royal :

J'ai vu des vieillards, aux sourcils froncés, discutant, au milieu de la rue, les sinistres événements et prédisant de nouveaux désastres. J'ai vu un forgeron arrêtant son marteau en l'air, tandis que le fer refroidissait sur l'enclume, pour écouter bouche bée des paroles répétées par le tailleur qui, ciseaux et mesures en main, son pied droit hâtivement chaussé dans la pantoufle gauche et inversement, racontait comment des milliers de Français se rangeaient en bataille dans le Kent.

Du côté paternel comme du côté maternel, William était issu de bonne souche. John, son père, fut en mesure d'établir sa descendance de trois générations de *freeholders*, c'est-à-dire de propriétaires terriens dont les biens avaient été concédés par la Couronne. Le nom de la famille figure souvent sur le registre de la confrérie de Knowl, pieuse fondation de l'aristocratie du comté ; sa grand'tante, Domina Isabelle, était la supérieure du couvent voisin de Wroxhall, distinction réservée aux personnes de « qualité ». En 1596, John Shakespeare s'adressa au Collège héraldique pour obtenir des armoiries de gentilhomme. Elles lui furent d'abord refusées, mais deux années plus tard, après un examen minutieux, auquel procédèrent les rois d'armes Dethicke, Cook et l'historien Camden qui passait pour le meilleur généalogiste de son temps et avait été surnommé le Strabon anglais, un blason lui fut accordé avec la devise « Non sans droict ». John Shakespeare aurait pu, à défaut d'actions militaires, invoquer les services qu'il avait rendus dans sa paroisse comme bailli, mais il préféra rappeler ceux de son ancêtre auprès du roi Henri VII et son alliance avec l'héritière de Robert Arden, propriétaire du manoir de Wilmcote.

Cette héritière, Mary Arden, appartenait à une des meilleures familles établies en Angleterre, depuis la conquête normande. Elle avait apporté en dot la belle terre d'Asbies, près de Stratford, dont les riches pâturages auraient dû suffire à assurer aux siens une vie exempte de soucis. La jeune femme avait été élevée dans la religion catholique ; son père, pratiquant austère, n'avait pas hésité à traiter de « parvenu » l'illustre comte de Leicester et à flétrir la conduite de ce favori de la reine. Quatre des proches parents de Mary Arden, de la branche de Park Hall, périrent victimes de leur foi catholique sous le règne d'Élisabeth.

Les premières années de l'union de John Shakespeare et de Mary Arden furent assombries par la perte de deux filles. Cependant la naissance de William — enfant robuste qui fut porté sur les fonts baptismaux de la Sainte-Trinité, vieille église collégiale, trois jours après sa venue au monde, — fut suivie d'une période de prospérité où tout semblait sourire au jeune ménage ; cinq enfants leur naquirent par la suite : Gilbert né en 1568, Johanne, Richard, Anne et enfin en 1580, Edmond.

Grâce aux archives de Stratford, les fonctions civiques

du père de famille sont connues. John Shakespeare fut deux ans trésorier du bailliage, puis syndic de la corporation des marchands de laines, la plus importante dans ce centre d'élevage du mouton. A ce titre, — étrange ironie du destin, — il présida un banquet offert par cette association à un riche châtelain des environs, sir Thomas Lucy of Charlecote qui, dans un avenir peu éloigné, devait être pour les Shakespeare cause d'événements d'une répercussion profonde. En outre, il avait été choisi par « le Comté » comme dégustateur d'ale, fonction nécessaire au bien-être des populations rurales, comme en témoignent les nombreuses allusions contenues dans l'œuvre du fils.

A partir de 1577, nous trouvons son nom toujours précédé de « Master », distinction honorifique à laquelle il sembla avoir tenu autant que le dramaturge lui-même. Dès 1568, parvenu à la plus haute charge dont disposaient ses concitoyens, il prendra l'initiative, en qualité de bailli, de souhaiter la bienvenue aux comédiens qui, de 1568 à 1584, passèrent à Stratford.

Le souvenir des représentations données par ces acteurs restait vivace chez les habitants de la petite ville ; les fameuses fêtes de Kenilworth données par Leicester, en l'honneur de la reine, avaient été d'une magnificence telle que l'esprit primitif des paysans en était resté profondément frappé. Parmi ceux qui les contemplèrent, figurait John Shakespeare, tenu par ses fonctions d'y assister ; le faste de ces fêtes grandioses ne manqua pas d'impressionner son fils âgé alors de onze ans. On en retrouve le souvenir dans le *Songe d'une nuit d'été*.

John Shakespeare ne négligea pas de secourir généreusement les pauvres pendant les années où la peste ravagea la commune. Il devait être réputé dans la ville pour son esprit de justice, car il était souvent appelé comme arbitre et expert dans les questions de succession. Mais sa prospérité ne fut pas de longue durée. Des charges croissantes de famille l'obligèrent à agrandir sa maison. En 1570, il dut hypothéquer la terre d'Asbies, opération qui fut l'origine de procès malheureux.

William était encore très jeune quand le foyer paternel fut troublé par des embarras d'argent qui ne firent que s'accroître.

Une disette de fourrages éprouva les éleveurs du comté ;

une suite d'hivers rigoureux décima les troupeaux ; les bergeries des Shakespeare se vidèrent. Les registres de la ville révèlent, entre autres détails, qu'il fut impossible au propriétaire de Henley Street de fournir sa part dans l'équipement de la police municipale et même d'acquitter sa taxe pour les pauvres. Il parut de moins en moins aux réunions des notables et finit par y être remplacé non seulement comme bailli, mais encore comme membre du Conseil. A l'église aussi, on cessa de le voir et il fut réprimandé pour ses absences.

C'est alors qu'il semble s'être définitivement retiré dans la boutique contiguë à l'habitation familiale et avoir limité son activité à la vente de gants de sa fabrication. Un vitrail orné du blason de sa corporation rappelait la supériorité des Shakespeare sur leurs voisins qui ne possédaient, en guise de carreaux, que du parchemin transparent tendu sur des châssis. Là, refusant de reconnaître sa déchéance sociale, il attendait quelques rares clients. Parmi ceux-ci le poète sir John Menis, qui vint tout enfant acheter une paire de gants, décrit ainsi le patron de la boutique : « Gros gaillard à la face réjouie et rubiconde, qui, parlant de son fils alors célèbre, disait plaisamment : « Notre Will était un garçon bien « bon et fort honnête. Mais on n'osait pas trop badiner « avec lui. »

Ce tableau pris sur le vif n'explique-t-il pas la ruine du père et les responsabilités précoces du fils devenu prématurément soutien de famille? John Shakespeare « au teint enluminé », réputé pour son appréciation des boissons fermentées, n'était-il pas tombé, par suite de trop nombreuses dégustations, dans l'abus de l'alcool? Et s'il n'osait pas « badiner » avec son fils, qui aimait pourtant mieux que personne la franche gaieté, n'était-ce pas parce que ce fils avait quelques reproches à lui adresser? Remarquons que le portrait de l'aimable buveur, « joie de la rue, malheur du foyer », est tracé par la plume de Shakespeare avec un curieux mélange de réprobation et d'indulgence presque affectueuse, notamment dans les créations de sir Toby et de Falstaff.

Will méritait à coup sûr l'épithète de bon garçon, car toute sa vie il aura le souci de faire vivre honorablement ses parents, ainsi que ses frères et sœurs. Mais avant d'arriver au moment où il fut capable d'aider les siens, décrivons sa jeunesse. Celle-ci peut être retracée, grâce à quelques faits

précis consignés dans les archives du Comté, et à certaines impressions vécues qui colorent son œuvre.

Enfant, il était demeuré très près de la nature et les belles forêts qui entouraient Stratford n'avaient pas de secret pour lui. Pareil aux exilés sylvains de la pastorale de *Comme il vous plaira*, instinctivement, il discernait de la beauté partout autour de lui. Il s'initia « au langage des bois murmurants », surprit « le secret de l'inspiration des clairs ruisseaux », et déchiffra « les sermons écrits sur les pierres ». Les arbres et les plantes lui étaient aussi connus que les animaux ; il savait dans quel coin moussu fleuriraient en avril « la violette et la pâle primevère », et aurait pu préciser à quel moment « l'alouette monterait jusqu'à la porte du ciel » et quand « on entendrait la première roulade du rossignol ». L'été il cherchait les nids d'oiseaux, et causait avec le vieux pâtre fidèle à ses maîtres, qui léguera ses économies à la future femme du jeune campagnard, Anne Hathaway. Peut-être ce berger, dans sa simple sagesse, lui avait-il dit avant le Corin de *Comme il vous plaira* : « Que celui qui n'a ni argent, ni bien, ni joie, est privé de trois bons amis ; que celui qui n'a rien appris ni par l'expérience, ni par l'étude, a le droit de se plaindre de son éducation ou de la stupidité de ses parents. » Shakespeare, en opposant au bouffon Touchstone à l'esprit sophistiqué, ce *philosophe naturel* dont la science était faite de réflexion, ne songeait-il pas à quelque humble ami de jadis?

Dans ses écrits, nombreux sont les rappels des jeux villageois : parties de billes, de boules, de toupies, de colin-maillard, de cache-cache, de natation, de glissades sur les étangs gelés ; nombreuses aussi sont les allusions au dressage des faucons qui, à cette époque, passionnait la jeunesse rurale.

Le reflet de ses impressions d'adolescent se traduit encore par ce mélange de joie et de pitié inspiré par les scènes de chasse, décrites à plusieurs reprises dans ses pièces. On y blâme « l'homme, tyran et usurpateur, qui tue les libres citoyens des régions désertes ». Vaine compassion, car le chasseur invétéré ne renoncera pas à son plaisir favori. Le poète reviendra souvent sur les souffrances de la victime : « Quand tu auras levé, dit-il, la pauvre bête myope, observe comment l'infortunée, pour échapper à son malheur, tourne et double ses voies contre le vent, se jetant au travers des haies, labyrinthe qui dépistera la meute. Tu verras encore

comment la fugitive, mouillée par la rosée, tourne et retourne parmi les ronces où se déchirent ses pattes défaillantes. Chaque ombre l'arrête, elle hésite à chaque bruit, car la misère piétinée a peur de tout. Et quand au loin sur la colline, elle entend les chasseurs, elle éprouve une angoisse pareille à celle du malade qui écoute le glas. »

La féerie du *Songe d'une nuit d'été* est le folklore d'un enfant de la campagne, familiarisé avec Obéron, par le vieux texte de *Huon de Bordeaux*. Ce texte avait été popularisé dans toute l'Angleterre grâce à la traduction de lord Berners, parue dès 1534. Lorsque le matin, le jeune Will voyait sur l'herbe des prairies d'étranges cercles d'un vert émeraude plus foncé, il n'ignorait pas que c'étaient les traces des rondes des fées. Si, à la maison, le beurre ne se « faisait » pas, il savait que Puck en était la cause. Et quand, réunis à la veillée, autour du bol de vin chaud aux épices, les voisins maladroits renversaient le liquide, c'était Puck métamorphosé en pomme rôtie qui avait provoqué l'incident. C'était encore lui le coupable, transformé en trépied, si l'aïeule s'écroulait au milieu de ses longues histoires, à la grande joie de l'assistance, car nul en ce temps-là n'osait mettre en doute de telles croyances.

D'autres réminiscences, fréquentes dans son œuvre, indiquent qu'il eut à sa disposition les *Contes de la Table ronde*, le cycle des *Ballades de Robin Hood*, l'*Histoire des Neuf Preux*, les poésies de Chaucer, Gower, celles de Spenser (le poète favori de sa jeunesse), celles encore de Sidney. Il savait certainement par cœur la traduction d'Ovide par Golding, avant d'acquérir plus tard l'exemplaire en texte latin, conservé à la Bodléienne et qui porte sa signature (1). L'*Art de la rhétorique* de Wilson paraît avoir fait sur Shakespeare élève une forte impression, si nous en jugeons par les citations que l'écrivain en fera dans *Beaucoup de bruit pour rien*, *Othello* et les *Sonnets*. Les *Vies* de Plutarque et surtout les *Chroniques de l'histoire d'Angleterre* de Holinshed, ouvrages qu'il aura à l'école, comptent parmi les sources auxquelles il revint le plus fréquemment renouveler son ins-

(1) Il existe trois livres ayant appartenu à Shakespeare : le *Montaigne* du *British Museum* annoté et signé de sa main, le *Plutarque* de la bibliothèque de Greenock et les *Métamorphoses d'Ovide*, édition des Aldes, qui porte, à côté de la signature du poète, ce témoignage de son petit-fils : « Ce livre m'a été donné, par Will Hall, qui le tenait de Will Shakespeare. »

piration. Il faut naturellement ajouter à ces lectures celle de la Bible rendue obligatoire par les statuts d'Élisabeth ; mais bien plus que la partie mystique, les passages narratifs ont frappé son imagination. Plus tard à Londres, il sera initié successivement aux ouvrages italiens qui influenceront sa première manière, puis à la pensée philosophique française qui donnera une orientation nouvelle à son génie.

Toutefois c'est sur les bancs de l'école qu'il a acquis les éléments de son éducation. Ces éléments n'étaient pas méprisables, car l'humble bourgade où Shakespeare s'instruisit méritait la réputation de centre intellectuel.

Stratford avait largement bénéficié des libéralités d'un intelligent mécène, sir Hugh Clopton. Ce philanthrope, auquel on doit le pont à sept arches qui assure encore aujourd'hui les communications avec Londres, avait fait restaurer l'école paroissiale et ses dépendances. Il avait fondé, pour ses protégés, des bourses à Oxford, à Cambridge ; et la science était tellement en honneur à Stratford pendant la jeunesse de Shakespeare que le « Magister » de la petite ville touchait des honoraires deux fois supérieurs à ceux du maître d'Eton. Cette « Grammar School » ouvrait ses portes gratuitement à tous les fils de bourgeois notables. Les maîtres étaient des bacheliers sortis de l'Université voisine d'Oxford. Ceux qui entreprirent l'éducation de Shakespeare et qui furent payés par son père, en qualité de trésorier du bailliage, furent successivement John Acton, Walter Roche, Simon Hunt et Thomas Jenkins. Ce dernier venait du pays de Galles et on prétend que le portrait de sir Hugh Evans, des *Joyeuses Commères*, avec son accent caractéristique, fut tracé d'après ce pédagogue. Ne serait-ce pas une évocation des souvenirs personnels de l'adolescent que la scène où un petit garçon du nom de Will récite une leçon de latin devant ses parents émerveillés?

Il est aisé de se rendre compte du degré de culture que devait posséder l'écolier de la Grammar School, car nous connaissons les livres de classe mis par cette institution aux mains des élèves. Les *Sententiæ Pueriles* et la *Grammaire latine de Lyly* figuraient parmi les manuels en usage. De nombreux passages de Sénèque, Térence, Cicéron, Virgile, Plaute, Ovide et Horace y étaient commentés. Nous possédons une épître rédigée en latin par un jeune condisciple de Shakespeare, Richard Quinney, qui, à l'âge de onze ans, de-

mandait à son père deux livres d'étrennes pour lui et son frère. Cette lettre est écrite dans une langue qui ferait honneur à des écoliers de nos lycées plus avancés en âge. Nous savons aussi que le poète fut un des bons élèves de sa classe, probablement le moniteur chargé d'instruire un certain nombre de ses condisciples, puisqu'un acteur de sa troupe affirma au biographe Aubrey « qu'il avait à la campagne enseigné le latin ».

Si la gêne de sa famille obligea Shakespeare à interrompre ses études vers l'âge de quinze ans et à renoncer à entrer dans une Université, il est certain qu'il possédait à sa sortie de l'école de Stratford de solides notions de latin et d'histoire, un ensemble de connaissances qui correspondrait de nos jours à celles d'un bachelier.

Dans les collèges de Warwickshire, comme dans la plupart de ceux de province, on continuait à écrire selon l'ancienne mode et on employait des caractères droits ou gothiques. Shakespeare pratiquera toute sa vie cette écriture qualifiée de « grossière » par ses contemporains de Londres, où seule l'écriture « romaine » était en honneur. Hamlet nous dit que, pour se conformer à la nouvelle mode, il travailla à désapprendre l'écriture droite déclarée vulgaire. Heureusement pour le prince de Danemark aussi bien que pour l'auteur d'*Hamlet*, la reine Elisabeth employait cette même graphie. Dans une lettre adressée à Catherine de Médicis, elle s'excuse de ne pas se servir de caractères « romains, espérant que son écriture grossière ne rougira pas de honte en se trouvant entre de si augustes mains ».

En somme, l'éducation donnée aux élèves de Stratford était aussi littéraire que classique et bien faite pour orienter vers l'humanisme ceux qui en bénéficiaient.

Le français était aussi en honneur à Stratford. Shakespeare montre, dès ses premières pièces, quelques notions de cette langue. Son ami d'enfance, le jeune Combe, fit paraître dès la fin de ses études la traduction d'un ouvrage français, et un autre camarade, Richard Field, fils du tanneur, entrera, sitôt arrivé à Londres, chez Vautrollier, imprimeur originaire de Rouen, spécialisé dans les ouvrages d'érudition et qui avait pour ouvriers six Français et un Hollandais. Thomas Quinney, sans quitter Stratford, connaissait l'œuvre d'Octavien de Saint-Gelais, protonotaire d'Angoulême, ce qui indique une culture générale assez poussée dans cette

bourgeoisie provinciale qui constituait le milieu intime des Shakespeare.

Même dans le cadre étroit où s'écoula la jeunesse de Shakespeare, le raffinement artistique de la Renaissance commençait à pénétrer. Les familles des Underhill, des Throckmorton, des Trussel et des Combes, dont le fils travaillait aux côtés de William, habitaient de belles demeures où l'on avait constitué des bibliothèques de choix.

L'inventaire du mobilier des Arden nous révèle que leur maison de Wilmcote était ornée de douze grandes toiles peintes ; la description d'un manoir des environs, faite par Shakespeare dans l'introduction à *la Mégère apprivoisée*, nous apprend que le collectionneur, avec son cabinet de dessins et d'estampes apportées d'Italie, n'était pas inconnu à Stratford.

— Aimez-vous les belles images? (dit un personnage). Je vous présenterai Adonis près d'un ruisseau avec Cythérée cachée dans les roseaux qui semblent se ployer sous son haleine.

— Ou bien encore Daphné, les jambes déchirées par les épines. On dirait qu'elles saignent et qu'à cette vue Apollon pleure, tant les larmes et le sang sont magistralement dessinés.

Stratford n'était pas seulement réputé à cette époque comme milieu intellectuel, mais aussi pour ses jeux et ses sports. Un certain Robert Dover institua, sur les hauteurs de Cotswold qui dominent la ville, des « jeux olympiques », auxquels participaient la noblesse et la jeune bourgeoisie accourues de quarante lieues à la ronde. On y pratiquait les sauts, les luttes, le corps à corps, le maniement de la lance et les courses de lévriers. Shakespeare mentionnera ces épreuves, et le langage technique dont il se sert quand il traite de la chasse, de la fauconnerie, de l'équitation, de la lutte et des courses de lévriers montre que ces exercices le passionnèrent. En 1589, quand les souvenirs de ces jeux sont encore présents à sa mémoire, il place le prologue de *la Mégère apprivoisée* dans ce milieu, met en scène sous leur vrai nom des personnes connues autrefois, comme Marianne Hackett, la grosse patronne de l'auberge de Wilmcote, avec sa servante Cicely, Stephan-Sly son voisin, et il nous fait assister à un retour de chasse à courre. Le dialogue entre le jeune Nemrod et son maître d'équipage témoigne à quel point l'auteur était au courant du langage technique de ce sport.

Piqueur, soigne bien mes chiens, surtout le braque *Joyeux;* ne vois-tu comme la pauvre bête bave de fatigue? Puis accouple avec *Nuage* l'autre braque à la gorge sonore. As-tu remarqué, mon garçon, la manière dont *Argent* s'est comporté au coin de la haie, au point où la meute perdait la voie, la retrouvant après le défaut prolongé? Je ne voudrais pas pour vingt livres me séparer de ce chien-là !

— Milord, j'estime *Bourdon* tout aussi bon ; il a crié immédiatement quand il a fallu, et, à deux reprises, s'est récrié sur la voie. Croyez-moi, c'est un chien hors de pair !

— Tu radotes ! Si *Echo* était du même pied, il en vaudrait une douzaine comme votre Bourdon. N'importe, donne à tous bon souper et des soins égaux, car demain je compte chasser encore.

Dans ce même prologue, il décrit l'arrivée d'une troupe de comédiens ambulants avec tant de naturel que le lecteur se croit reporté à Stratford au temps où les gens de Leicester ont dû orienter son esprit vers les choses de théâtre.

Une autre influence a laissé des traces profondes dans l'œuvre de Shakespeare. L'élément catholique était important à Stratford. Plusieurs religieux, moines dont les couvents avaient été dispersés, prêtres obligés par les nouveaux statuts d'Elisabeth d'exercer secrètement leur ministère, vivaient dans la commune. L'un de ceux-ci, William Lacy, en véritable saint Vincent de Paul, s'était consacré aux pauvres et les faisait profiter de ses connaissances en médecine. Son frère suivit Shakespeare à Londres où il devint acteur à son tour.

Parmi les proches de William se trouvait une tante du côté paternel, religieuse d'une communauté dissoute ; elle vivait encore quand son neveu avait quatorze ans.

Il est permis d'en inférer que Shakespeare a su tirer profit de ce contact avec l'élément religieux intellectuel. Son théâtre témoigne d'une connaissance approfondie des choses de l'Église. Ses portraits de prélats, depuis l'humble franciscain dans *Roméo* jusqu'au superbe évêque de Carlisle dans *Richard II* et l'orgueilleux Wolsey dans *Henry VIII*, sont impeccables. *Le Roi Jean* renferme toute une théorie sur la suzeraineté temporelle de Rome que le nonce du pape soutient avec logique et à-propos.

Shakespeare traitera toujours les questions de doctrine avec aisance, en homme à qui le point de vue catholique n'était pas étranger ; il donnera comme raison suffisante pour

expliquer un raffinement de langage insolite chez un jeune berger : « C'est que j'avais un vieil oncle entré dans les ordres, qui s'est occupé de temps à autre de mon instruction. »

Sans doute le fils de Mary Arden frémit d'indignation pendant ces années où des persécutions injustes sévissaient autour de lui et dans le sein même de sa famille. Mais soit qu'il ait songé un instant à s'enrôler dans un camp opprimé par la faction grandissante des puritains, soit qu'il ait été attiré par les honneurs universitaires que les bourses fondées à Oxford rendaient accessibles aux Stratfordiens, soit encore qu'il ait rêvé de briller sur les planches quand les fêtes de Kenilworth faisaient germer dans son cerveau une scène du *Songe d'une nuit d'été*, il dut renoncer momentanément à ses ambitions et faire face à la nécessité.

Ses études scolaires à peine terminées il se vit obligé de subvenir aux besoins d'une famille ruinée, dont le chef était trop indolent ou trop fier pour remonter le courant qui l'avait entraîné si bas. John Shakespeare retira son fils de l'école et le plaça comme apprenti chez un boucher avec lequel sa profession l'associa et chez qui vraisemblablement il avait contracté des dettes ; quel moyen plus simple de les payer que celui de donner en gage son jeune Will, tout en le mettant en mesure de gagner honnêtement la vie?

Contre une telle décision, un mineur n'avait rien à objecter. Il dut s'incliner ; mais il serait inexact de voir dans cet emploi momentané une profession vers laquelle ses goûts l'auraient porté. Du reste, son premier biographe, Aubrey, nous dit qu'il jouait à la tragédie en tuant un veau et si nous en croyons Shakespeare lui-même, sa sensibilité dut souffrir de ce métier de circonstance, car dans *Henry VI* le sacrifice d'un animal innocent est décrit avec un tel sentiment de pitié et une telle abondance de détails qu'il ne permet pas de douter de la sincérité de l'auteur.

A cette époque, l'apprentissage ne durait guère plus de trois ans, et il est probable que le futur poète était libéré de cet engagement, quand, aux difficultés de sa famille, s'ajoutèrent les siennes propres.

Le 27 novembre 1582, sa dix-huitième année n'étant pas révolue, il épousa Agnès ou Anne Hathaway, fille d'un fermier de la petite commune voisine de Shottery. La femme de

son choix habitait, avec deux frères et une mère récemment veuve un cottage d'aspect délicieusement romantique que le temps a respecté, et qui, sous ses arbres séculaires et ses rosiers grimpants, demeure encore aujourd'hui le décor rêvé d'une idylle. L'héroïne du premier roman de Shakespeare est peu connue et on ne sait pas pourquoi Shakespeare l'avait choisie. D'après le montant de la dot — 6 livres, 13 shillings, 8 pence — l'intérêt était étranger à cette décision. Plus évidentes sont les raisons qui déterminèrent Anne Hathaway à lier son destin à celui du jeune homme.

Les documents iconographiques, joints aux descriptions des contemporains, permettent de se représenter William tel qu'il parut à Stratford au moment où il faisait sa cour.

Il était beau et bien tourné ; des arcades sourcilières d'un dessin harmonieux ombrageaient fortement ses yeux châtain clair pailletés d'or, — le signe du génie, prétend-on ; le nez droit était finement ciselé ; la bouche, avec ses lignes qui témoignaient de la sensibilité, de la volonté et de la passion, n'était pas encore dissimulée par cette moustache et cette barbe taillée tantôt en pointe, tantôt en mouche que les portraits *Chandos* et *Flower* et la gravure de l'in-folio représentent. La bouche contrastait par sa mobilité avec la calme sérénité d'un front élevé, couronné de cheveux bruns au reflet roux. Une voix sonore donnait de l'autorité à son verbe puissant et imagé. Mais ce qui frappait le plus, au dire unanime de ses contemporains, c'était un charme insaisissable et rayonnant qui, joint à une attitude à la fois franche et aimable, le fit caractériser par Jonson de « belle nature ouverte et généreuse », motiva la description d'Aubrey : « un homme beau et bien tourné, avec une grande douceur dans ses manières », et obligea son détracteur Chettle à avouer qu'il était « aussi charmant et honnête dans ses façons qu'excellent dans son métier d'acteur et plein de grâce spirituelle dans ses écrits ». Du reste, on trouve toujours accolées à son nom les épithètes de doux, « gentil et bien-aimé ».

Toutefois, le mariage de Shakespeare avec Anne Hathaway ne se fit pas sans difficulté. « Hélas ! le cours d'un véritable amour n'est jamais sans entrave » (*Songe d'une nuit d'été*). Mais, sa décision prise et sa flamme partagée, Shakespeare n'admit point d'obstacle à la consécration de son amour. La volonté et l'affection réciproques suffisent tou-

jours, d'après lui, à faire tomber les barrières qui séparent les amoureux. N'a-t-il pas dit lui-même à ce sujet :

Amour tout-puissant ! Sous ton empire, on ne connaît ni obstacle ni entrave. Quand tu domines, qui veut écouter de sages préceptes? Au cœur embrasé, combien froid paraît la froide raison quand elle invoque la loi, la richesse ou la piété filiale. Contre le bon sens, contre la peur, même contre la disgrâce, les armes de l'amour savent prévaloir.

Quels obstacles pouvaient s'élever contre son bonheur? Il en cite trois qui s'opposent souvent à l'union de deux cœurs : l'inégalité de classe entre les familles, une différence trop grande dans l'âge des fiancés ou l'hostilité de la part des parents. La première et la dernière de ces raisons semblent devoir être écartées. Les Hathaway, comme les Shakespeare, depuis longtemps établis dans le Comté, avaient droit à leur blason de gentilhomme. Ils étaient aussi fiers de leur cor de chasse que les Shakespeare de leur faucon. De part et d'autre, on se connaissait, puisque au temps de sa prospérité, John Shakespeare signa une caution de quarante livres en faveur de Richard Hathaway, et plus tard rien dans les rapports des deux familles ne trahit l'aigreur naturelle aux gens rapprochés malgré eux, puisque les filles et petites-filles du poète, dans leurs dispositions testamentaires, mentionnent leurs bons et affectueux cousins Hathaway.

Par contre, l'autre difficulté évoquée par Lysandre (*Songe d'une nuit d'été*) comme obstacle sérieux à une union fut peut-être celle dont le couple parvint cependant à triompher : la femme de Shakespeare avait vingt-cinq ans et son époux à peine dix-neuf. Les métayers des Hathaway, appelés comme témoins, déclarèrent vouloir dégager toute responsabilité morale, réserve explicable, car William n'étant pas majeur ils s'exposaient à des poursuites.

Une autre circonstance insolite peut être relevée dans l'acte de mariage. Ce document ne précède que de six mois la venue au monde du premier enfant.

On a supposé que l'annonce de cette future naissance avait déterminé le mariage de Shakespeare et expliqué le consentement tardif des parents, en admettant qu'il y ait eu de la part de ceux-ci une opposition préalable. Mais il est une autre explication.

Les formalités religieuses et civiles étaient compliquées à cette époque de la Réforme, quand toute autorisation émanait des archevêques anglicans assermentés, alors que les ministres religieux qui présidaient la cérémonie étaient tantôt des puritains, tantôt des catholiques.

Dans le cas de Shakespeare, l'autorisation de mariage indispensable à la validité de l'union fut donnée par l'archevêché de Worcester, mais aucune mention n'est faite de l'église où la cérémonie devait avoir lieu, pas plus que du nom du pasteur autorisé à la célébrer. Pareille omission n'est pas sans précédent dans ce diocèse ; il en était ainsi chaque fois qu'il s'agissait de régulariser un mariage déjà béni clandestinement selon le rite romain.

Cette explication est d'autant plus admissible que les liens entre Shakespeare et les catholiques étaient nombreux. Et il est naturel que William qui mourut « papiste », selon sa première notice biographique, ait exigé une sanction catholique à son union avec Anne Hathaway. D'autre part, au moment précis de son mariage, des événements tragiques auxquels avait été mêlée la famille de sa mère, la branche des Arden de Park Hall, rendaient périlleux l'aveu officiel d'une cérémonie présidée par un prêtre de la religion proscrite.

Édouard Arden, frère de la mère du poète, et tous les siens passaient dans leur entourage pour une famille des plus honorables, pratiquant mais sans ostentation la religion catholique. Cet Édouard Arden maria sa fille à un jeune homme, John Sommerville, moins conciliant que lui. Les vexations dont les catholiques étaient l'objet sous le règne d'Élisabeth ne tardèrent pas à l'exaspérer. Incapable de se maîtriser il devint soudain fou furieux, et résolut de se rendre à Londres pour démontrer à la reine son injustice. Dans sa démence, il se laissa aller à des menaces de mort ; ce fut sa perte. Arrêté en cours de route, il fut incarcéré, mis aux chaînes. On cria « au complot catholique » et le malheureux fut étranglé dans sa prison. En outre, on procéda à l'arrestation d'Édouard Arden, de sa femme, de sa fille, du prêtre jésuite John Hall qu'il hébergeait. Les deux hommes furent mis à mort, les femmes à la question.

Si, comme le croit un commentateur, l'union de William Shakespeare et d'Anne Hathaway fut bénie par le prêtre jésuite John Hall, on comprend que le silence ait été fait par les intéressés et que dans de telles circonstances les auto-

rités diocésaines aient hésité à reconnaître une infraction aux statuts d'Élisabeth.

En mai 1583, Suzanne, la fille chérie du poète, vit le jour. A deux ans de là, sa mère mettait au monde des jumeaux, fille et garçon. On choisit comme parrain et marraine les époux Hammet et Judith Sadler qui donnèrent aux nouveau-nés leurs prénoms inusités. Le ménage Sadler resta lié avec le poète sa vie durant. Hammet Sadler, voisin et compagnon des mauvaises heures, se trouvait aux côtés de Shakespeare en 1616 quand il signa son testament.

Il est certain qu'en 1585, lors de la naissance des jumeaux, la fortune de William Shakespeare dut paraître gravement compromise. A ce moment, il tomba dans les griffes de la justice locale dont sa famille avait déjà tant souffert et vit se dresser devant lui la perspective de la prison et de l'exil.

Fervent disciple de saint Hubert, Shakespeare se laissa entraîner hors des limites où la chasse banale était permise et notamment dans le parc de sir Thomas Lucy peuplé de lièvres et de chevreuils. Pris plusieurs fois sur le fait et châtié vraisemblablement avec trop de sévérité, le coupable se servit de la seule arme avec laquelle il pouvait lutter contre un si puissant hobereau : sa verve sarcastique. Il composa une ballade cinglante d'ironie, riche en calembours et en orna la grille de Charlecote.

La haine de sir Thomas Lucy, qui dans cette affaire se trouvait être à la fois juge et partie, redoubla. Ses persécutions devinrent telles que le jeune braconnier dut quitter Stratford. Il laissait dans cette ville ses parents, sa femme, trois enfants en bas âge, trois jeunes frères et une sœur (il venait de perdre sa sœur cadette), toute une famille qui avait besoin de son appui. Dans ce départ forcé, le souvenir des siens l'accompagna et, en s'éloignant, il fut hanté par l'esprit de retour. Loin d'oublier sa famille, il fera venir plus tard son frère Edmond dans sa troupe. Il retournera régulièrement à Stratford, après la mort de son persécuteur et s'occupera à Londres des affaires de sa ville natale, jusqu'au jour où, fortune faite, il s'y retirera auprès de ceux que la mort aura épargnés. Mais ce ne sera pas dans la modeste demeure de Henley Street que nous le verrons réunir les siens en 1606 ; ce sera dans le beau manoir seigneurial de sir Hugh Clopton. Vingt années d'un travail inlassable lui auront suffi pour prendre dans son Comté la place de l'ancien mécène.

L'œuvre du Stratfordien porte l'empreinte de sa jeunesse passée dans le Warwickshire. Son théâtre et ses poèmes sont remplis de souvenirs de ses premières impressions.

C'est avec raison qu'on a toujours vu un rapport entre la ballade tournant en ridicule le châtelain de Charlecote et le sarcastique portrait du juge Lucy, qu'il offrit plus tard à la risée du public, sous les traits de Justice Shallow *(Henry IV* et *les Joyeuses Commères).* Rappelons que ce magistrat qui a déclaré la guerre au braconnage et veut assimiler ce délit au crime de haute trahison, décrit fièrement ses armoiries qui ne sont autres que celles des Lucy de Charlecote.

On trouvera encore dans son œuvre un écho d'incidents plus tragiques lorsque dans *Roméo et Juliette*, puis dans *Hamlet*, Shakespeare s'inspirera avec sa géniale intuition dramatique de deux histoires que les bourgeois de Straiford se racontaient à la veillée, pendant la froide saison : « *A sad tale is best for Winter*, — une histoire triste, dit-il, est plus appropriée à l'hiver, quand les glaçons pendent aux murs, que le berger transi souffle sur ses ongles, que Dick porte en piles des bûches au manoir et que la chouette crie : tou hou... » Alors réunis autour du feu, les vieilles gens redisent ces histoires lugubres, dont les bords de l'Avon ont été les témoins et qui se retrouvent à peine modifiées dans les deux pièces déjà citées.

Un de ces drames se déroula en 1564 chez les Clopton ; il n'est pas douteux que ce drame inspira à tous les voisins une profonde horreur. Charlotte Clopton, que l'on croyait morte, fut enterrée lorsqu'elle n'était que tombée dans une syncope prolongée et plus tard quand on ouvrit le caveau de famille, on trouva la malheureuse, le crâne fracturé, au milieu des ossements avec lesquels elle avait vainement essayé de briser la porte de sa tombe.

Shakespeare fit usage de ce tableau effrayant dans une de ses premières tragédies. Juliette, avant de simuler la mort et de s'aventurer vivante dans le tombeau de ses ancêtres, jette un cri d'horreur, réminiscence du cauchemar qui avait hanté le poète :

Envahie par les hideuses conceptions engendrées par la nuit et la mort, étouffée par l'haleine corrompue de cette voûte où l'air pur n'entre jamais, ma raison ne s'ébranlera-t-elle pas sous la terreur?

Alors enragée je jouerai des membres disjoints de mes ancêtres jusqu'au moment où je frapperai d'une massue ma cervelle désespérée.

L'autre épisode dramatique qui émut Stratford peut se résumer ainsi d'après l'enquête du *Coroner*, retrouvée dans les archives de la municipalité : Katherine Hamlett se noya dans l'Avon, à un endroit où un immense saule avait par ses racines endigué le courant et ménagé à la rivière un lit profond. Le jury était enclin à statuer que la mort constituait le crime de *felo de se*, car on savait que la pauvre fille, abandonnée par son fiancé, se rongeait de chagrin. La famille de Katherine, qui demandait l'ensevelissement chrétien, prétendait que la mort était accidentelle : la jeune fille, en se penchant pour baigner ses fleurs dans l'eau, avait glissé, son pied s'étant embarrassé dans les racines noueuses du saule. La vérité ne fut jamais démêlée et le mystère qui plane sur la fin douloureuse de Katherine Hamlett enveloppe la mort d'Ophélie. On comprend que Shakespeare, âgé alors de seize ans, ait été impressionné par un semblable événement et que son imagination en soit restée frappée.

Dans le chef-d'œuvre de Shakespeare la reine Gertrude décrit ainsi la mort d'Ophélie, devenue folle :

Là où un grand saule se penche sur la rivière, mirant ses feuilles argentées dans le reflet des eaux, elle alla entourée de guirlandes fantasques ; pieds-d'alouettes, soucis, chardons et ces mauves doigts de mort auxquels les bergers lascifs donnent un nom plus grossier. Comme elle voulait accrocher ces couronnes à une branche pendante, la tige se rompit et, ses trophées épars, elle glissa dans la rivière pleureuse. Ses vêtements étalés suffisent un moment, pour la soutenir, telle une naïade et pendant ce moment comme un être insensible à son danger ou comme une créature née dans cet élément, elle fredonna de vieux airs. La durée ne put être longue, car la malheureuse dut cesser ses lais mélodieux et ses draperies alourdies l'entraînèrent vers les fanges du fond. (*Hamlet*, acte V.)

La mort de Katherine Hamlett semble avoir suggéré non seulement cette description poétique, mais aussi le lugubre dialogue des fossoyeurs qui discutent le droit au repos en terre consacrée de ceux qui ont mis volontairement fin à leurs jours. Dans le procès-verbal cité plus haut, les témoins des

derniers moments de Katherine Hamlett entament devant le magistrat chargé de l'enquête la même discussion.

Ainsi quand Shakespeare composa son chef-d'œuvre, s'inspirant d'une des *Histoires tragiques* de Belleforest tirée elle-même des *Chroniques* de Saxo Grammaticus, il s'écarta de son modèle, préférant substituer à la fin violente de l'amante délaissée de Belleforest, qui se jette du haut d'un rocher, « la mort en beauté » dont il se souvenait et qui avait ému Stratford.

Si Amleth, fils d'Horwendill, prince de Jutland, devint sous la plume de Shakespeare, Hamlet, fils d'Hamlet, roi de Danemark, c'est autant à cause du livre de Grammaticus que parce que ce prénom peu répandu était celui d'une femme qu'il poétisa, d'un ami qu'il garda sa vie durant, et d'un fils unique qu'il eut le malheur de perdre.

Shakespeare quitta Stratford, le cœur plein des souvenirs de sa jeunesse, mais il est probable qu'en dehors de ce capital moral et de quelques manuscrits inachevés, il manquait de moyens matériels pour tenter l'aventure d'un début à Londres. Sa famille n'était pas en mesure de lui venir en aide. Tout au plus aurait-elle pu lui prêter son *Gray Dobbin*, afin de permettre au fugitif de parcourir à cheval les nombreuses lieues qui le séparaient de la grande cité où, selon sa première notice biographique, « il devait tourner à son avantage cette fuite forcée. »

S'il y pénétrait seul et, pour ainsi dire, sans ressources, il portait en lui un esprit ouvert à la beauté et trempé aux sources du romantisme. Il savait déjà aimer et souffrir. « Jamais poète n'a osé prendre la plume pour écrire, sans verser dans son encre les larmes de l'amour. » Son orgueil était d'autant plus grand qu'il venait d'être humilié. Il lui fallait donc réussir et montrer aux bourgeois de Stratford, témoins de son châtiment infamant, ce dont le jeune braconnier était capable.

LONGWORTH CHAMBRUN.

(A suivre.)

La France perdue et retrouvée

Un éducateur imprévu : Lénine

Ces pages font partie d'un ouvrage qui paraîtra peut-être en entier un jour. On peut les en détacher aisément. Elles expriment l'effort inconscient d'un esprit pour échapper aux doutes, aux incertitudes de la jeunesse, pour triompher de l'inertie qu'on lui imposa, pour transformer son agitation en puissance.

J'ignorais ma patrie : tel est le sujet du livre. Je l'ai découverte lentement par des chemins détournés et souvent dangereux. Lénine est un de ces chemins.

Il aurait dû m'éloigner d'elle. En fait, il m'en rapprocha.

Mais il faut dire d'abord où j'en étais lorsque je connus le futur dictateur russe.

C'était la guerre, la guerre qui soumettait mon esprit et mon cœur à de dures épreuves. Pourquoi se battre en effet? Se battre pour son pays? Mais je n'en avais jamais soupçonné la grandeur. Mais je méconnaissais ses droits. L'éducation que j'avais reçue ne m'avait pas appris qu'il méritât tous les sacrifices.

Depuis quelque temps, même, je voyais surtout les erreurs et les imperfections de la France. Le hasard m'accorda en pleine bataille deux ans de loisirs funestes qui achevèrent de me corrompre. Mes ignorances se changèrent peu à peu en révoltes.

Ces révoltes, il est vrai, semblaient condamnées à rester passives. Il leur manquait le moyen de se réaliser. Je cherchais des formules qui pussent se traduire aussitôt en activité féconde. Je cherchais des entraîneurs afin que mes violences stériles ne demeurassent point sans effet.

Les circonstances m'avaient mis en contact avec des révolutionnaires russes. Par eux, je fus, en 1917, *introduit auprès de Lénine qui séjournait alors en Suisse.*

Etrange maître! J'étais parti pour qu'il justifiât mes ressentiments contre la patrie. Et il me fit entrevoir vaguement la dure nécessité qu'est, à notre époque troublée, le nationalisme.

Je l'abordais pour exalter à son voisinage l'anarchie que je croyais aimer, mais dont j'étais las peut-être. Et il me montra la valeur des règles; il commença à me donner le goût d'une rude discipline.

Je pensais enfin perfectionner, grâce à ses propos, mon idéalisme. Et je reçus de lui la plus brutale leçon de réalisme qu'on puisse imaginer.

Certes, ce voyage, s'il fut en définitive salutaire, ne m'évita pas de subir malgré tout les conséquences des principes que l'on m'avait enseignés.

Je persistai trop longtemps encore dans mon égarement. Mais, l'orage passé, j'eus la possibilité de reconnaître tout ce que Lénine, avec sa prodigieuse indifférence et son hardi cynisme, m'avait donné. Le bon seul demeura. C'est que, comme destructeur d'idoles, et créateur d'énergie, il n'était pas si médiocre.

Voilà pourquoi j'ai intitulé ce chapitre du livre où j'explique comment j'ai retrouvé la France perdue : Un éducateur imprévu.

La contrainte spirituelle que m'imposait mon pays en guerre m'était devenue pénible et presque insupportable. Je rêvais de la secouer, bien sûr de n'étreindre mes pensées jusqu'au point où je les sentirais dangereuses que si je m'affranchissais de l'implacable réticence qui, sous le joug national, limitait la sincérité de tous mes propos.

Je ne sais quelle nostalgie dirigeait alors tous les défaillants vers la Suisse. Une cour de jeunes gens sans passé, sans gloire et souvent sans nom, entourait le verbeux idéaliste d' « Au-dessus de la Mêlée » que l'Europe admire surtout parce qu'elle n'a pas besoin de le traduire. Il se dérobait d'ailleurs comme il pouvait, préférant le silence de son tranquille hôtel du bout du lac à des hommages trop mal tournés.

Ce n'était point ce rhéteur, à vrai dire, qui m'attirait hors de mon pays. Je m'évadais, rêvant non point de réconciliations doucereuses, mais de vengeances obscures. Je ne venais point en quête d'amour, mais je cherchais une force. Mes amis russes, depuis longtemps n'avaient cessé de m'entretenir d'un homme dont ils s'avouaient les disciples et qui leur

distribuait chaque jour leur manne intellectuelle avec une parcimonie méprisante.

Il s'agissait de Lénine.

Quand je réfléchis aujourd'hui au rôle de ce conquérant et au sens profond de ses actes, j'en arrive presque à me persuader qu'il y eut en lui quelque chose du légendaire fléau de Dieu. Pourquoi ne pas reconnaître l'influence salutaire de certaines menaces brutales sur des esprits engourdis par une civilisation trop sûre de la perfection qu'elle a atteinte et qu'elle ne saurait dépasser? Bien plus que l'inventeur d'une doctrine, Lénine fut, à notre époque, l'interprète du dynamisme universel.

Il a secoué le plus inerte des siècles. Sous un certain angle, parce qu'elle a agité l'atmosphère épaissie, son œuvre ne manque pas de valeur hygiénique.

Même, ce serait sans doute une erreur que d'attribuer aux mouvements qu'il a mis en branle une direction unique et partiale. Le fascisme procède de ses enseignements tactiques. Car il a réveillé des forces assoupies, des forces neutres, à la disposition des audacieux qui seront les premiers à s'emparer et à se servir d'elles. Il est vrai que le réalisme de Lénine reste d'un genre particulier. Il ne sacrifie les résultats de son entreprise à aucune idéologie. Il voit bien le point exact où il faut appliquer le levier. Il n'ignore rien des petits moyens et choisit volontiers les procédés ignobles, sans doute parce qu'on n'a pas à leur garder de gratitude. Il est l'homme du coup de main aussi bien que l'homme du coup d'État. Il agit donc incontestablement sur la réalité, mais c'est un peu, après tout, à la manière de l'artiste expressionniste, pour la déformer, lui imposer l'image qu'il s'est faite d'elle et retrouver cette image dans les choses, telle qu'il l'a conçue. Il ne cherche pas à se justifier par le fait ; il force le fait à lui donner raison. Il ne va pas au réel ; il force le réel à venir à lui.

On se doute d'ailleurs qu'il surmène l'organisme et sacrifie, sans même y songer, le facteur humain au facteur historique. Si l'expérience rate, il ne s'attache pas à en corriger les erreurs, par goût d'économie. Il recommence à nouveaux frais, sans se soucier de gâcher la matière. Il opère le patient sans l'endormir, ou plutôt, il ne se préoccupe pas du patient. Elle est de lui, cette joyeuse parole de travailleur acharné qui n'entend pas la chair crier sous ses coups : « On

fend le bois, les éclats volent. » Mais, ceci admis, il reste qu'il n'est peut-être révolutionnaire qu'en apparence, et à cause de la latitude sous laquelle il naquit. En Russie, en effet, la conquête du pouvoir souverain ne pouvait être tentée que sous l'aspect de la révolution.

Mais d'autre part, cette révolution ne pouvait aboutir qu'à une réaction. C'est ce que Lénine a compris, lui qui a réalisé en partie le programme qu'il formulait ainsi, dans l'émigration : faire remonter la Russie à ses sources.

S'il a choisi la doctrine marxiste, c'est qu'elle était à son époque et surtout chez lui, un instrument de règne efficace. Mais il n'est pas interdit de penser que, né Français, il eût donné une autre forme aux tendances de son tempérament autoritaire. La France eût peut-être possédé en lui le héros qui décide et qui ose. Une telle volonté d'action et de mouvement au service de l'ordre, est-ce qu'il n'est pas permis d'en rêver? Sans exagérer beaucoup, on peut même se demander si le bolchevisme paysan qu'il a instauré n'est pas, au lieu où il s'installa, l'expression locale de nos doctrines conservatrices.

« On ne muselle pas, disait-il, tous les peuples de la même façon. » Phrase à méditer. Car enfin, il n'est pas impossible qu'il soit nécessaire pour résoudre, sous certains climats, le problème du pouvoir de recourir à des moyens que nous ignorons.

Plutôt qu'un praticien du marxisme, il semble donc que Lénine apparaisse à son peuple comme un héros national, et plus qu'un révolté, le descendant de ces grands autocrates tournés vers l'Asie, d ut Pierre le Grand interrompit la lignée. En expulsant ou en massacrant à la fois les nobles et les bourgeois démocrates, ne débarrassait-il pas la Russie des étrangers qui la profanaient?

N'était-il pas un de ces chefs qui, depuis deux siècles, ont soulevé les masses rurales contre l'œuvre de « l'Ante-Christ », celui que Pougatchew annonçait déjà lorsqu'il déclarait « qu'un plus puissant corbeau vole encore dans les nuages »?

Certes, toutes ces questions ne m'obsédaient pas à l'heure de mon départ pour la Suisse. Pourtant, dès le premier contact, Lénine fut pour moi le contempteur de l'idéologie libérale dont j'avais vécu jusqu'alors, celui qui rompait brutalement avec les « illusions du progrès », et enseignait en somme une conception pessimiste de l'homme, très propre

à me dégoûter de la démocratie. Je persiste donc à croire que l'idée de révolution sortira plutôt défigurée qu'exaltée des expériences qu'il a instituées en Russie, et, qu'à tout prendre, les forces de réaction que Lénine a réveillées apparaissent plus puissantes que les forces de révolution qu'il a fait naître.

Sans soupçonner alors sa destinée conquérante, je pressentais qu'il possédait avant tout ce secret de la puissance que j'avais trop négligé de rechercher. Je ne lui demandais que d'armer mes rancunes. J'attendais de lui des paroles qui, traduisant avec clarté ce que je n'éprouvais encore que confusément, fussent, en m'exprimant, capables de me délivrer.

*
* *

S'étonnera-t-on de cette étrange démarche? Qu'a donc Lénine pour nous séduire? Ni l'imagination, ni la raison, ni le cœur ne semblent devoir se sentir satisfaits près de lui. Point d'attitudes ! Il se moque de ceux qui, fondant un système, se croient autorisés à en célébrer solennellement les rites. Il rebute l'artiste et le penseur. Que dit-il à ceux qui viennent à lui, avides d'un enseignement ou d'une méthode? Abêtissez-vous. Débarrassez-vous de tout l'accessoire. Devenez comme moi, des êtres incomplets, mutilés, voués à une destination unique !

Cette concentration inouïe qui fait, en effet, sa force, ne doit-elle pas répugner à des êtres jeunes que la connaissance n'a pas assouvis et qui hésitent à se contraindre, c'est-à-dire à se limiter?

Point de chaleur, point d'épanouissement dans son voisinage. Il ne permet ni tours oratoires, ni vains exercices d'intelligence. Il écrit mal, avec un acharnement passionné qui anime à peine sa lourdeur. Il use de répétitions incessantes pour la même raison que le forgeron martèle. Il ne se propose pas tant de convaincre que d'interdire la réplique. Ses écrits sont des sortes de labyrinthes dont on ne s'échappe plus dès qu'on s'y est engagé à la suite du premier argument. Ils ont, tout d'abord, un aspect inoffensif et sournois qui vous trompe. Mais, dès qu'on a cédé au vertige de leur appel, dès qu'on a consenti les prémisses, le retour en arrière devient difficile. Toutes les issues sont gardées. Toutes les échappatoires possibles sont munies d'une objection. On s'y sent prisonnier, tristement et sans espoir. Et, si on s'en évade, ce

ne peut être que par effraction, d'autant plus définitivement il est vrai qu'on a dû briser l'enceinte.

D'ailleurs, qui contestera le vide affreux de son âme, dès qu'on s'écarte du bord du torrent qui, en lui, draine tout ?

Il est forgé plus que cultivé, et comme dévoré par la faculté maîtresse, réduit aux seuls rouages qu'exige sa fonction, victime, dirait-on, d'une loi biologique qui veut que le développement intensif d'un organe ne s'obtienne que par l'atrophie des autres. Bref, incapable de fleurir dans tous les sens, privé de toutes ces qualités dont seul l'homme de loisir a l'emploi, comment ce petit agitateur inconnu pourra-t-il avec succès faire devant nous le grand signe de ralliement ?

Mais, ne faut-il pas s'étonner, plutôt, qu'il n'ait pas ramené dans ses filets les jeunesses hésitantes d'Europe, lasses d'idées sans accent et tentées de choisir pour maître l'homme qui sait commander ?

Plus encore que la longueur de la guerre, ce qui épuisait nos courages, c'était l'idéologie usée dont on prétendait en ranimer en nous le goût expirant. Je me doutais qu'il m'aiderait à me débarrasser de tous ces déchets d'une autre époque, dont j'étais encore encombré.

Certes, son énergie m'effrayait un peu ; mais je la croyais de même espèce que la mienne. Je m'imaginais qu'il n'y avait entre nous que des différences de grandeur, et que la structure de ma faiblesse reproduisait exactement celle de sa force. Je n'étais pas loin de penser que je lui correspondais trait pour trait, dégoût pour dégoût, nostalgie pour nostalgie. Rien de plus faux, cela va sans dire.

Je vois bien, d'ailleurs, que cette façon romantique de se chercher un maître devait être fort puérile... N'importe ! Quand je songe à ces heures troubles où Lénine contemplait du haut de son observatoire suisse le chaos sanglant d'où allait surgir sa puissance, je ne puis m'empêcher d'avouer le péril que j'ai couru.

S'agit-il d'ailleurs d'un exemple unique ? Non ! cet abandon semblait faire partie d'un système. Nous étions trahis et nous le savions. On nous livrait.

*
* *

Sans doute le séducteur n'était qu'un barbare. Mais il y a des instants où la civilisation elle-même peut devenir sans saveur, à force de s'être prêtée à trop d'équivoques.

N'avait-on pas divisé notre âme à plaisir? Ne nous avait-on pas dégoûtés de penser en nous répétant que la pensée ne saurait aboutir? Cet homme, donc, qui manie des dogmes, qui affirme ses certitudes, quelle tentation, presque quel espoir!

Comme nous, en effet, Lénine ne s'intéresse qu'à l'essentiel, et oriente sans répit toute pensée vers la puissance. Il apprécie, il tranche, il décide. Mais le rustre ne vous rebute point? Non, il m'enchante! Il est vrai qu'il n'admet nul détour et prend toujours la voie la plus courte. Mais on m'a fait languir par des chemins qui ne vont nulle part.

Il ne croit pas à l'obstacle. Il ne sait ni se définir, ni se modérer. Mais on m'a tant répété que je ne franchirai pas la haie et que mon entraînement était médiocre!

Il se pouvait donc que sa barbarie elle-même contribuât à nous séduire. Était-ce tout à fait notre faute s'il nous semblait, quelquefois, qu'elle pouvait servir à nous redonner conscience des valeurs réelles et nous permettre d'abolir les plus basses qu'un goût gâté égale aux plus hautes? Grâce à sa rude vigueur, nous vaincrions peut-être cette inertie dont notre âme se désespérait et qui était l'idéal de la culture *statique* que nous avions reçue.

Nous avions soif de distinctions, de hiérarchies, d'inégalité, et, pour tout dire, d'injustice, puisque, en de certaines mains, la justice n'est plus qu'un crime contre l'esprit. Il nous arrivait de songer que les Germains et les Scythes avaient sauvé jadis, en la galvanisant, la civilisation gréco-latine de la décadence.

Tel était donc le sens monstrueux mais assez logique de ce voyage en Suisse que la guerre transformait presque en évasion. Cherchant à la fois un maître et un chef qui pût m'apprendre à vouloir, et, en même temps armer ma stérile révolte, j'apportais à Lénine mes dégoûts pour qu'il les changeât en violences.

Qu'il atténue sa rigidité, qu'il accepte de ménager un peu mes délicatesses, qu'en un mot, il veuille me conquérir, et j'entrerai dans sa garde.

* * *

Ce fut à Lausanne, au cours de ce bel été sanglant de 1917, que j'approchai pour la première fois de Lénine. Ayant gravi tous les étages de la ville escarpée, j'atteignis enfin le der-

nier palier, qu'occupent le « château » et la cathédrale.

Sur l'étroite terrasse allait et venait un petit homme correct, au veston étriqué, qui tenait sous le bras un gros parapluie. L'espace qu'il parcourait n'était pas bien vaste. Chaque fois, il devait s'arrêter brusquement devant l'obstacle d'une muraille. Mais cet obstacle prévu, accepté, ne semblait point irriter sa tranquille promenade. Il reprenait lentement sa marche, d'un pas si saccadé et si mesuré qu'on eût dit qu'elle ne finirait jamais.

Je fus présenté à Lénine avec le titre de « camarade ». Mais il ne cessa jamais de m'appeler monsieur. Puisque ce n'était point par politesse, dois-je admettre qu'il se défiait? Je crus bien vite, en effet, m'apercevoir qu'il doutait de moi. Et n'était-ce point légitime? Qu'avais-je fait? Quels sacrifices pouvais-je lui présenter?

Plus tard, quand, à l'apogée de ma révolte, je lui offris de lutter près de lui, acceptant sans discussion les épreuves qu'il lui plairait de m'imposer, je n'obtins jamais pour toute réponse que ce cruel sourire dont le mystère n'est pas encore éclairci.

Pourquoi, lui qui en a saisi tant d'autres avec une avidité incapable de se laisser modérer par aucun scrupule, qui disposait, en chef, de leur vie et de leur honneur, refusa-t-il toujours de mordre sur moi? Quelle prescience étonnante lui a-t-elle révélé que je n'étais pas, au fond, des siens? Ou faut-il que je soupçonne en son indifférence un trop insupportable mépris de mes faibles forces?

Que penser, en tout cas, de ceux qui ont permis que mon sort dépendît de sa terrible indulgence? Livré aux furies du siècle, je n'ai été épargné que parce qu'elles n'ont pas voulu de moi.

Ce jour-là, il m'écouta simplement et resta longtemps sans répondre, marchant toujours et tournant à chaque bout, avec lenteur et patience. Puis, quand j'eus terminé, et comme j'attendais dans l'angoisse un mot qui me liât, il déposa simplement son parapluie sur le parapet de la terrasse, s'affermit un peu sur ses jambes arquées, se frotta les mains, et le dos au lac, presque à voix basse, me raconta... une chasse à l'ours en Sibérie orientale.

*
* *

Toute mise en scène l'irritait : « Je ne suis pas un personnage de film américain, » disait-il. De fait, il préféra toujours une fuite sans gloire à un échec honorable. Cependant, il ne redoutait rien pour lui-même, mais il craignait pour sa réussite. Cette volonté, toute tendue vers le succès, comme elle différait du consentement ravi à la défaite et à la douleur, dont, par imitation de mes anciens compagnons, je m'étais exalté moi-même !

Certes, j'eusse tout accepté de lui et renié, s'il l'avait voulu, le pacte social qu'avait, sans l'aimer, subi ma jeunesse.

Mais, plus encore que révolutionnaire, je devais apparaître déraciné. Je ne souhaitais point tant le bouleversement des rapports sociaux, que la suppression des contraintes imposées à l'individu par l'intérêt national. Et lui, me comprenant, trouvant plaisir à me heurter, car il ne suivait guère par goût les pentes faciles :

« Il ne faut pas médire des patries, disait-il, avec une ironie que je devinais. Moi, j'aime la Russie, et jusqu'à ses laideurs, car, sans elle, je ne serais pas ce que je suis. Je l'aime d'autant plus d'ailleurs que je veux la conquérir à ma doctrine. » Il tranchait doucement : « Il existe un certain antipatriotisme, maladie bourgeoise, qui m'est suspect à plus d'un titre. »

Ces propos me bouleversaient. Je voyais qu'en un sens ils m'éloignaient de mes révoltes. Je ne pouvais m'empêcher de lui en faire l'aveu.

— Bah ! répondait-il, avec un geste las que ses bras puissants soulignaient trop d'ailleurs. On ne s'improvise pas révolutionnaire. La révolution est en nous. Je ne l'inocule pas, je l'éveille. Mais on ne discute pas avec elle. Elle vous prend ou elle vous laisse. Il faut l'accepter tout entière ou être son ennemie.

— Ce qui signifie ?

Il éclatait de rire : — Que le prosélytisme n'est pas mon fait. Moi, je produis des événements, non des états d'esprit. Je ne séduis pas les hommes, je les contrains. Il n'y a rien d'aussi impérieux que les choses. C'est sur elles qu'il importe d'agir. Je suis un physicien. Je ne m'occupe que des forces. Les anciens agitateurs se trompaient en s'adressant

au cœur des individus. Il suffit de créer des situations révolutionnaires ; il suffit de creuser un lit pour le fleuve. L'eau sera bien obligée de suivre la pente, les hommes seront bien obligés de prendre la route qui les conduira où nous voulons les mener.

Il ricanait :

— Vous croyez encore sans doute que l'idée seule est créatrice. Bourgeois, petit bourgeois ! Vous rêvez de faire des discours qui se termineront inévitablement par les mots de liberté et de justice. Nous apprendrons aux foules à se nourrir de viande moins creuse. Ce jour-là, votre règne sera fini, le nôtre commencera.

D'où lui venait cette franchise inouïe, lui, dont la pensée cachait presque toujours une pointe invisible, lui dont la pensée, instrument de guerre, avait la partialité, la fausseté, la violence, avait toujours l'air de revenir d'un guet-apens ou plutôt d'y courir?

D'une sorte de prescience sans doute que je ne lui appartiendrais jamais, du moins comme il voulait qu'on lui appartînt, pour le combat, le butin, la fraude et la conquête. C'est le seul éloge que j'aie reçu de Lénine. Je m'irritais de tant de dédain et cherchais à le contredire. J'essayais, chaque fois qu'il parlait de la Russie, de le prendre en flagrant délit de nationalisme. Comment pouvait-il concilier en effet son défaitisme avec l'amour jaloux qu'il témoignait à son pays?

— Oui, expliquait-il placidement, je suis pandéfaitiste. Je veux que les patries de Poincaré, de Nicolas et de Guillaume soient vaincues. Mais c'est parce que je désire la victoire des autres patries, des nôtres, je veux dire de celles qui nous appartiendront !

— Vous ne voulez donc pas les supprimer?

— Avec quoi ferions-nous triompher nos principes, si elles n'existaient plus? Nous ne sommes pas de ceux qui disent que leur royaume n'est pas de ce monde. Nous ne voulons pas dominer que des ruines.

Ainsi, il parlait de l'Europe, comme un futur propriétaire parle des terres qu'il possédera bientôt.

Sa patience, seulement, me semblait excessive. Je m'éparpillais sans cesse en malédictions impuissantes. Lui tassait ses violences, grain à grain, comme on tasse de la poudre au fond d'un fourneau de mine. Le jour où il se déchaînerait, sa force concentrée ferait balle. C'est qu'il voulait vaincre,

tandis que je ne songeais qu'à me réaliser. J'aurais souhaité de donner à ma rancune un maître. Mais, toujours, ce geste qui m'écartait. Et lorsque je lui exprimais mon désir de servir, d'aimer et de sauver les foules meurtries éternellement sacrifiées aux caprices de quelques hommes, lui, la bouche fendue d'un large rire :

— « La foule, le nombre ne sont que des facteurs de puissance. » Apre et brutale leçon ! Dans quelle atmosphère de fade mensonge nous avions vécu, jusqu'alors, je commençais à le comprendre. Si j'avais respiré un air plus vigoureux, la France m'eût-elle semblé tellement sans saveur ? Ne finissais-je pas par mettre la main, à force de tâtonner ainsi, sur une des causes fondamentales de ma désertion intellectuelle ?

*
* *

Ce n'est pas le lieu de décrire ici ce que j'aperçus de la vie de Lénine. Mais, ayant entrepris cette sorte de biographie intellectuelle, je suis autorisé, sans doute, à noter les événements susceptibles de l'éclairer. Ils aideront peut-être à faire comprendre par quels bizarres détours, une sorte de providence tardive essayait de rectifier ma route déviée.

Certes, l'effet ne pouvait être immédiat. Mais plus tard, la paix revenue, les troubles et les confusions tragiques de la période orageuse une fois dissipés, quand je me sentis enfin en partie absous, sinon réconcilié avec moi-même, j'ai fait le compte des idoles que Lénine avait brisées devant moi et j'ai apprécié le déblaiement précoce que me valut son contact.

Alors, sans trop me douter de ce qu'il adviendrait de ces relations, je le fréquentais avec constance, ne songeant qu'à son prestige de démolisseur qui, déjà, commençait à attirer l'attention du monde. Je n'étais pas seul à venir chercher auprès de lui le conseil qu'il ne donnait vraiment qu'aux plus dignes. Slaves, Latins, Jaunes, émissaires à turban, révolutionnaires en burnous, se succédaient presque tous les soirs dans la petite maison blanche aux volets verts écharpés de rouge et de blanc qu'il occupa quelque temps au-dessus du lac. Les premières heures du matin interrompaient enfin les discussions qu'entretenait un grand bol de gruau posé sur la table et où chacun puisait en parlant. Tout ce tumulte, il est vrai, Lénine le dominait, parfois le

disciplinait et l'orientait d'un mot, sans vraiment y prendre part. Il riait plus qu'il ne discourait, d'un rire âpre et large qui le vengeait, semblait-il, de toutes les sottises qu'il avait subies en silence. L'intensité de son mépris me frappait et ne laissait pas d'effrayer un peu les plus insolents. Son amoralisme, justifié par de hardis cynismes, avait vite cessé de m'offusquer. Que m'importait qu'il n'eût pas hésité à se faire, un instant, chef de bande, qu'il eût en personne ordonné l'attaque sur la grande route du courrier de Tiflis, qu'il eût fabriqué de fausses lettres et volé le sceau d'un parti rival afin de compromettre des adversaires ! Il ignorait la morale et l'honneur? C'est qu'il ne possédait que les vertus du guerrier qui se préoccupe avant tout d'affaiblir l'ennemi et qui ne se plie qu'aux lois de sa réussite. Dans l'ardeur de ma désillusion, je l'admirais davantage, à mesure qu'il mettait en pièces l'idéalisme sans fondement qu'on nous avait enseigné. Son existence aventureuse n'avait pu manquer d'être romanesque. Mais je lui savais gré d'avoir évité, tant il s'était toujours oublié lui-même, qu'elle ne donnât dans le romantisme.

Je devinais d'ailleurs ce qu'il y avait de fatal dans son action, et qu'il ne pouvait pas plus s'arrêter que le rocher qui roule sur une pente, qu'il pouvait, en outre, se passer de toute diversion, des satisfactions de gloire ou d'honneur, susceptibles de l'arracher au spectacle tout intime de son œuvre en train de naître. Je souhaitais d'imiter cet ascétisme dont le résidu vigoureux devait être de la force pure. Me modelant grossièrement selon lui, je me promettais de passer moi aussi à côté de ces occasions de s'émouvoir que tant d'hommes trouvent dans leurs doutes, d'ignorer désormais la volupté du dialogue intérieur, d'étouffer ces subtils ennemis que j'avais nourris jusqu'ici, afin d'orner ma vie de circonstances tragiques, bref de me mettre, comme il l'était, en règle avec moi-même, et de n'accepter d'aimer ou de souffrir qu'autant que cela serait nécessaire pour la réalisation d'un projet unique. Il s'était emparé du marxisme pour s'en servir, non pour le servir.

Je l'admirais donc d'avoir si volontairement choisi, et, du premier coup, la doctrine encore neuve qui pouvait, sous un cavalier intrépide, fournir une longue course. Il avait décidé, résolu, triomphé des circonstances qui m'avaient jusqu'ici dominé. Il m'apprenait ainsi à me méfier de ces

promenades faciles et incertaines qu'on avait voulu nous faire faire à la surface de toutes choses. Il m'amenait à soupçonner que celui qui ne s'élève pas une citadelle dans un petit coin du domaine intellectuel, reste à la merci des forces qu'il rencontre et qui viendront à bout de ses ressources dispersées, et qu'il n'y a point de vertu d'héroïsme ou de talent sans la volonté de se concentrer autour d'une vérité immuable. Car la vérité ne se définit que par sa fixité, l'erreur que par son ballottement incessant d'un pôle à l'autre. « Nous devrons nous féliciter, disait-il, de cette culture bourgeoise que reçoivent vos pareils. Elle enlève toute densité à l'esprit. Elle ne prépare que des résistances trop minces, que la puissance de notre parti-pris pliera facilement un jour. »

Qu'en conclure, si, dès lors, j'avais pu conclure? Certes, je demeurais fidèle aux chimères que la guerre avait fait lever en moi sous un aspect un peu monstrueux, mais dont les germes avaient été déposés déjà par l'éducation première. Pourtant, me cherchant enfin des méthodes, plus préoccupé de me rassembler, ayant compris que je n'agirais point si je ne groupais point mes arguments en faisceaux, je commençais alors à discipliner un peu ma vie intellectuelle sous l'influence du grand simplificateur que les circonstances avaient placé près de moi. Tout lire, tout connaître, tout cueillir, tout respirer, rien de plus faux que ces prétendus principes de l'honnête homme. Je l'appris en somme de Lénine que dévorait un souci unique. Je m'habituais à concevoir que la connaissance a ses périls, et, qu'avant de se laisser dominer, elle domine celui qui l'aborde sans précaution, en formation mince, sans volonté bien arrêtée de borner ses conquêtes. Éviter de se disperser, ne consulter, n'accueillir que les idées dont la pointe vous pénètre, que ce qui va dans le sens de votre profondeur, tel est le secret, je l'ai su plus tard, des grandes réussites, aussi bien que des carrières qui ne sont honorables que parce qu'elles se sont frayé la route aux dépens des difficultés vaincues.

Tel était l'étrange éducateur que, devant la faillite complète de mon éducation, les dieux s'étaient décidés à me donner afin de neutraliser un peu les influences mauvaises qui pouvaient provoquer ma ruine définitive.

Je voyais enfin, par l'exemple de Lénine, que la puissance d'un individu n'est pas nécessairement l'œuvre de son dilettantisme ou même de sa souveraineté absolue, et que, selon

le mot admirable de Léonard de Vinci, « la force naît par violence et meurt par liberté ». Je pressentais même que les chaînes de l'agitateur devaient être lourdes et les servitudes qu'il acceptait inexorables. Mais ces chaînes, il les avait forgées lui-même. En outre, si elles l'empêchaient de dériver, si elles amarraient ses volontés autour d'une seule tendance, elles ne conspiraient qu'à son triomphe. J'en convenais volontiers et reconnaissais ce progrès certain sans trop d'amertume.

Le brutal remède, il est vrai, risquait parfois d'apparaître pire que le mal. Je recevais des clartés, mais fragmentaires, limitées. Ébloui par ces lumières isolées qui laissaient dans l'ombre la plus grande partie de mon cerveau, je ne parvenais pas à tirer les conséquences qui s'imposaient de ces leçons méprisantes. Telle était mon incertitude que j'aurais souhaité que Lénine achevât de me prendre. Je ne savais point la dangereuse capacité d'absorption qui était en lui, et qu'il ne pouvait se contenter que d'abdications totales, propres à n'entretenir dans son entourage que des médiocres.

*
* *

En définitive, je fus sauvé, mais simplement parce qu'à mon activité qui s'offrait, il ne trouva point d'emploi. Dès ce moment le conspirateur savait que son œuvre serait solitaire ou ne s'appuyerait que sur des masses recrutées au moment de l'action, donc sur du silence et de l'inertie. Sa bande se forma, composée de ces hommes qu'il avait distingués entre tous, parce qu'il avait deviné qu'ils ne « s'arrêteraient devant rien » et que le déshonneur leur paraîtrait moins redoutable encore que la mort : « L'un ou l'autre, qu'importe, disait-il, pour nous rebuter ; il faut agir un peu comme on doit agir avec les novices dans certains ordres. La tâche est vulgaire. Il faudra s'enfoncer dans la boue jusqu'au cou. »

Ceux qui le suivirent, même les meilleurs, venus peut-être à lui à travers d'immenses dégoûts, sont désormais guéris de toute délicatesse et acceptent sans défaillance le contact des compagnons suspects qui croient sentir approcher l'heure du pillage. En somme, rien que des épaves ! Mais je l'ai, sans doute, échappé belle.

Notre dernière entrevue fut banale. J'y perdis encore

quelques illusions, ce qui, ces illusions n'étant remplacées par rien, augmenta le déséquilibre de mon esprit. Comme je me plaignais du joug national qui allait de nouveau peser sur moi :

— « Vous ne vous oubliez pas assez, me dit-il avec une telle insolence que je faillis éclater. » Pourtant, je me contins.

— « Hâtez donc la fin de la guerre, si vous pouvez quelque chose », avais-je supplié malgré moi. Il se radoucit, mais secoua plusieurs fois la tête.

— « Non ! la guerre travaille pour nous. »

Je retrouvai la force de m'indigner, mais il insista :

— « Oui, la guerre est notre alliée. Croyez-vous que nous saisirons un monde qui n'aura pas saigné jusqu'au bout ? » Avec une sorte de foi il prononça lentement le vieux mot d'Héraclite : « La guerre est la mère et la reine de l'univers. »

Ainsi, le désaccord persistait, jusqu'à cette heure décisive, où j'aurais souhaité qu'il me confirmât dans mes révoltes et me livrât enfin le mot d'ordre tant attendu. Mais il semblait m'avoir oublié. Il suivait avec une curiosité souriante un vol serré de mouettes. Je m'éloignai. La dernière vision que j'eus de Lénine, qui quelques mois plus tard devait coucher au Kremlin, fut d'un petit homme barbu qui riait, assis au bord du lac, entouré d'oiseaux blancs.

Je ne frissonnais pas à la pensée du péril que j'avais couru. Au contraire. Sur le bateau qui me ramenait à Evian, je n'éprouvais qu'un violent dépit. Cet homme qui, pourtant, savait être un chef, avait dédaigné de m'asservir. Je revenais aussi libre que j'étais parti. N'était-ce pas ce qui me désespérait ?

Mais étais-je vraiment aussi libre ? A mesure que la côte française surgissait du brouillard, peu à peu, une sorte de grand devoir semblait s'emparer de moi. Je croyais pressentir que je serais incapable désormais de me dérober à l'action, dont le rythme nécessaire me donnerait peut-être quelque consistance. J'étais prêt à accepter la devise effrayante de Netchaiew : « A toute vapeur à travers la boue. » Tête baissée, ne valait-il pas mieux, en effet, se jeter à l'aventure dans une révolte assez passionnée pour qu'elle pût triompher enfin de mes incertitudes ?

Quoique ma démarche auprès de Lénine eût échoué d'ailleurs, je n'en méconnais pas aujourd'hui l'importance. Si risquée, si folle qu'eût été cette imprudente recherche

d'une vérité qui me manquait et dont je ne pouvais plus me passer, elle n'en trahissait pas moins, en un sens, une tendance estimable.

Elle m'avait révélé à moi-même l'intensité de ma nostalgie. J'avais à ma façon essayé de transformer ma liberté en puissance, à soumettre quelque partie de mon être aux lois d'une doctrine ou aux exigences d'une entreprise. Cela valait peut-être mieux, en somme, que l'immense disponibilité où je me trouvais d'abord. J'avais donc tenté de réparer, d'après les conseils dangereux du hasard, l'erreur radicale de mes éducateurs, qui, en refusant d'occuper mon âme, l'avaient laissée à la merci de toutes les trahisons possibles et n'avaient rien fait pour orienter mes essais d'enquête individuelle vers la France.

PIERRE LAFUE.

Madame Ruguellou

RÉCIT DES TEMPS DU COMBISME (1)

M. Gratiani, derrière son bureau, le buste légèrement renversé, la main droite s'amusant au cordon d'un binocle qu'il faisait danser, écoutait Allain avec une visible expression de lassitude.

— Évidemment, docteur, finit-il par laisser tomber de son petit ton bénin... évidemment... Tout cela est très regrettable... Mais je ne vois vraiment pas en quoi mon intervention... M. Ruguellou, dans aucun des cas que vous venez de me citer, n'a commis d'excès de pouvoir ; il s'est borné à faire appliquer strictement la loi.

— Comment ! dit Allain, suffoqué, des pêcheurs grelottent à la bise sur une dune : mon beau-frère leur procure gratuitement un abri et, au lieu de l'en remercier, on lui dresse procès-verbal !

— M. le marquis aurait dû savoir que sa naissance ne le met pas au-dessus du droit commun, et qu'une autorisation est nécessaire pour bâtir sur un terrain communal, dit, du même ton tranquille et avec une ironie si légère qu'elle en était à peine perceptible, M. Gratiani.

— Mais ce n'est pas pour lui qu'il bâtissait !... Et en bonne logique, alors, ce sont les pêcheurs qui se trouvaient en contravention. Mon beau-frère n'a jamais revendiqué la propriété de l'abri, je suppose.

— Jamais, confirma M. de Solèges. Je ne suis même pas intervenu dans le choix de l'emplacement...

— Et j'ajoute, monsieur le sous-préfet, qu'il est d'autant plus extraordinaire de se voir dresser procès-verbal pour un accapare-

(1) Voir la *Revue universelle* du 1er et du 15 mars 1926.

ment de terrain imaginaire, que les accaparements réels ne sont frappés à Trébivain d'aucune pénalité. Tout le premier, M. Ruguellou en a commis un l'autre jour sur le terrain communal en bordure de la garenne de Rûnvarec, — accaparement si scandaleux, si éhonté, qu'il a fait l'objet auprès de vous d'une protestation en règle de de M. L'Arc'hantec...

— L'Arc'hantec, docteur, vous avez dit L'Arc'hantec?... Ah! c'est bien le dernier nom que j'aurais attendu dans votre bouche! Comment un homme de votre culture peut-il accorder quelque crédit à ce marguillier?... L'Arc'hantec!

— Eh! monsieur le sous-préfet, dit vivement Allain, je vous répondrai, comme L'Arc'hantec lui-même : il n'y a ni bleus, ni blancs, ni rouges, ni calotins, ni blocards dans cette affaire, et c'est bien à tort qu'on y mêle la politique. Il y a un maire qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions pour vexer, tyranniser, exploiter ceux de ses administrés qui ne lui obéissent pas au doigt et à l'œil. Voilà tout ce qu'il y a, et je tenais à savoir s'il est vrai que, oui ou non, et quoi qu'il fasse, ce maire est couvert par son sous-préfet et son préfet.

— La question ainsi posée n'est susceptible d'aucune réponse, docteur... Je puis vous dire simplement ceci, qui est l'expression même de la vérité : c'est grâce à des maires comme M. Ruguellou, épris des idées de justice, de progrès et de liberté, que dans ce département, où la réaction nationaliste et cléricale s'enorgueillit de dominer encore, la circonscription que j'ai l'honneur d'administrer a le rare bonheur d'être presque totalement républicaine... Un tel service vaut bien quelque considération, je pense... Le plus formidable des corps-à-corps est engagé entre l'État et l'Église. Et l'Église y périra ou l'État... Est-ce le moment de discuter, de chipoter les concours que nous apportent ces maires de campagne, dont la gestion peut n'être pas toujours irréprochable, mais qui sont de roc sur le principe de la laïcité?... Commençons par nettoyer la maison, par purger ce peuple de sa superstition catholique...

— Bon! dit Allain, et après?

— Après?

— Oui, la religion abolie, le Dieu romain expulsé en bonne forme, qu'est-ce que vous mettrez à la place?

— Je vous répondrai comme Diderot : quand nous n'aurions rien à mettre à la place, ce serait toujours un terrible préjugé d'ôté.

— Je l'ai cru longtemps, moi aussi, dit Allain. Mais à présent, je suis moins convaincu que la place resterait inoccupée, et j'y vois déjà installés la sottise, l'arbitraire, le péculat et toutes sortes

d'autres jolies divinités laïques particulièrement en honneur à Trébivain.

— Vous voyez... ou vous croyez voir, cher monsieur, car, pour mon compte, je n'y distingue rien de pareil. L'explication la plus simple est qu'on a surpris votre bonne foi... Peut-être même avez-vous mis quelque complaisance à la laisser surprendre... Et c'est que... souffrez que je vous le dise avec toute la courtoisie qu'on doit à un ancien allié (il appuya légèrement sur le mot *ancien*), une chose est de s'intéresser en amateur aux spéculations de la politique et une autre de mettre soi-même la main à la pâte pour faire cette politique.

— Pardieu ! monsieur le sous-préfet, je m'en aperçois bien, dit Allain, que ce patelinage agaçait prodigieusement, et vous me faites mesurer tout le chemin qui sépare la théorie de la réalité. Je n'aurai garde, à mon retour à Paris, d'oublier la leçon, et j'en ferai profiter mes amis des *Cahiers de la Quinzaine*. Ils ont déjà fait quelque chemin depuis l'affaire Dreyfus. Mais il faut venir ici pour commencer à découvrir certaines vérités qu'ils ne soupçonnent pas encore et qui me paraissent s'apparenter d'assez près aux théories d'un homme que vous ne détesterez jamais autant que je l'ai fait...

— M. Barrès, sans doute... dit le sous-préfet... ou même M. Charles Maurras? L'un conduit si facilement à l'autre !

— En tout cas, monsieur le sous-préfet, il ne faudrait pas beaucoup de conversations comme celle-ci pour rendre la transition plus aisée encore.

Allain s'était levé en disant ces mots, et M. Gratiani l'avait imité. Il y a un point en effet où les discussions, si elles ne tournent point à la voie de fait, ne peuvent plus que piétiner, et où l'on sent, de part et d'autre, qu'il est inutile d'insister. Mais M. de Solèges, qui était à peine intervenu jusque-là dans le dialogue, auquel il semblait assister en auditeur désintéressé, n'avait pas quitté son siège, et, s'autorisant de son âge :

— Deux mots encore, monsieur le sous-préfet, dit-il, après quoi je n'abuserai pas davantage de votre bienveillance, moi non plus... En toute sincérité, je me permets de vous demander si vous ne croyez pas que ce qui m'arrive est le résultat d'un simple malentendu, d'une méprise... si M. Ruguellou et vous-même, monsieur le sous-préfet, n'avez pas été amenés à penser qu'en m'installant à Trébivain, je nourrissais de secrètes ambitions électorales?...

— Heu !... monsieur le marquis, dit M. Gratiani, je vous confesserais...

— Eh bien, monsieur le sous-préfet, dit M. de Solèges, que ce soit

votre secrétaire général M. Garmès ou tel autre de qui vous tenez le renseignement, souffrez que je vous le dise à mon tour : on vous a trompé. Je vous donne ma parole qu'à aucun moment je n'ai songé à me mêler ici de politique : mes travaux et la santé des miens suffisent à m'occuper. S'il est vrai qu'on m'ait fait certaines ouvertures en vue des élections prochaines...

— Vous l'avouez donc ! dit M. Gratiani...

— Permettez, dit M. de Solèges, déconcerté par cette interruption dont la triomphante logique lui échappait, je ne vous ai pas dit qu'on ne m'eût point fait d'ouverture...

— Il suffit, monsieur le marquis, dit avec un sourire indulgent M. Gratiani... Ne vous donnez pas la peine de continuer : ma religion est pleinement éclairée. Je ne vous dirai pas : « Qui se ressemble s'assemble », par respect pour vous et pour ne pas confondre une des gloires de l'érudition française avec un simple L'Arc'hantec. Cependant...

— Pardieu ! monsieur le sous-préfet, dit en tapant du poing sur la table le marquis, rouge de colère, vous rendriez enragé un mouton, et ce que je n'ai point fait jusqu'ici, vous me donnez bonne envie de le faire et d'écouter ce L'Arc'hantec, qui est peut-être une bête, mais qui n'est point un sophiste ni un coquin.

— Bravo ! dit Allain, qui n'avait jamais vu son beau-frère si surexcité...

— Il en sera comme il vous plaira, monsieur le marquis, dit Gratiani. On ne dépouille jamais, quoi qu'on fasse, le premier homme politique qu'on a été. Nous en avons une preuve récente en M. Waldeck-Rousseau, consumant sa magnifique éloquence à soutenir les congrégations après les avoir combattues... Ces réactions, ou, pour mieux dire, ces repentirs sont inévitables chez les opportunistes mal convertis, aussi bien que chez les tenants des anciens partis venus à la République. Ils sont sans conséquence : la République continue.

— Mais quelle République ! dit M. de Solèges. Celle du fabuliste :

République de loups, asile de brigands...

— Comme vous nous traitez, monsieur le marquis ! se contenta de répondre M. Gratiani. S'il arrive aux républicains d'user de représailles, ne les aurez-vous pas d'avance justifiées?...

M. de Solèges et Allain sortirent sur ces mots, dont la parfaite correction ne leur dérobait pas le caractère comminatoire. L'indignation du marquis, comme il arrive chez les natures timides, s'exprimait surtout par les saccades du corps et l'inflammation du visage ; il avait peine à la traduire en paroles. Tout mot un peu vif eût risqué

d'ailleurs d'éveiller des échos malencontreux dans ce léthargique quartier de la ville, le faubourg Saint-Germain de Châteauneuf, où le pas s'étouffe sur l'herbe des chaussées et où l'heure est marquée par le cône d'ombre qu'y promène la vieille tour romane incendiée sous Jean II. Allain et M. de Solèges attendirent d'être remontés en auto pour reprendre la conversation.

— Ouf ! dit le premier Allain. Cela fait plaisir de respirer le grand air. Et vous voilà candidat !... Tout de même, Philippe, avouez que c'est une conséquence passablement imprévue de notre visite à ce faquin de sous-préfet...

— Mais, objecta M. de Solèges, chez qui la réflexion commençait son travail de termite, les choses sont-elles aussi avancées que vous le dites, Allain?... Je ne me suis pas engagé à poser ma candidature ; j'en ai seulement menacé M. Gratiani...

— Et vous pouvez compter que M. Gratiani a pris la menace au sérieux, dit Allain. Ce qui fait que vous avez tout intérêt à prendre de la même manière votre candidature. Il est trop tard, à présent, pour reculer.

— Mais Jacqueline? Vous n'avez pas pensé à votre sœur, Allain? Vous savez comme elle est opposée à toute candidature... Je n'aurai jamais la force d'aller contre son désir.

— Vous êtes un enfant, Philippe, dit Allain... Ah ! Bon Dieu ! si vos collègues de l'Institut vous voyaient !... Trembler ainsi devant une femme, quand on a tenu tête à Momsen ! Mais j'en fais mon affaire, moi, de décider Jacqueline... Là, êtes-vous content?

VIII

Où Jacqueline est mise en demeure de s'expliquer... et ne s'explique pas.

M. de Solèges ne rechercha pas quels moyens comptait employer Allain pour retourner sa sœur. L'important, à ses yeux, était que Jacqueline fût consentante. Sa religion pour elle ne pouvait se faire à l'idée de lui causer un déplaisir ou un ennui quelconque, et ce n'est pas assez dire, elle n'en envisageait même pas l'idée. Pour qu'un cœur si aimant eût risqué de rompre la parfaite harmonie où il se tenait avec Jacqueline, combien il fallait qu'on l'eût poussé à bout !

A cette heure, les nerfs calmés, la vision reposée par les gras her-

bages qui enveloppent Châteauneuf, traîne bucolique de son manteau féodal et manufacturier, M. de Solèges se demandait comment il avait pu sortir ainsi de son naturel et tomber dans le piège que lui tendait M. Gratiani. Peu après, quittant la région des prairies, puis le plateau dénudé où elle s'était élevée par une rampe insensible jusqu'à Trébivain, l'auto se lança dans la grande descente de trois kilomètres qui mène du bourg aux plages de Trezdu, et que bordent de hauts talus d'ajoncs nouvellement dorés par l'automne. Gagné par ce vertige de la vitesse, qui se communique aux cerveaux les mieux équilibrés, Allain avait peu à peu accéléré l'allure du véhicule qui filait sur la route creuse comme une torpille entre deux vagues de feu. M. de Solèges, auquel il tournait le dos, le devinait plus qu'il ne le voyait, penché sur le volant de direction, les yeux braqués droit derrière le mica des lunettes, insensible au courant d'air qui tendait horizontalement sous le masque ses cheveux et les poils de sa barbe. Suivant l'expression consacrée, Allain buvait l'espace. On le sentait en proie à cette sorte de lyrisme physique qui enlève le chauffeur à lui-même pour l'intégrer à sa machine : avec elle, il glissait, volait, planait, affranchi des lois de la pesanteur et de la gravitation, rendu libre comme le vent.

— Oh ! oh ! Allain, prenez garde !

Le cri — un cri de terreur plus que d'avertissement — avait échappé à M. de Solèges en apercevant sur sa droite, au dernier tournant de la côte, une jeune fille qui s'apprêtait à sauter du talus sur le chemin, et qui ne pouvait le faire sans rouler sous l'auto. La lourde charge qu'elle portait sur la tête, et dont les houppes rougeâtres pendaient autour d'elle comme une agreste parure, lui avaient caché le bolide. Elle sauta, mais par bonheur, son pied se prit dans une racine d'ajonc qui la retint en l'air le temps d'une seconde : l'auto, qui rasait la douve, passa...

— Ah ! que vous m'avez fait peur ! dit M. de Solèges. Arrêtez, je vous en prie !

Mais l'auto avait déjà stoppé, et Allain, éveillé de son vertige et pestant contre lui-même, était descendu. M. de Solèges en fit autant. Tous deux revinrent sur leurs pas et, quelques mètres en deçà, trouvèrent la jeune fille qui s'était déboîté le pied en tombant. La faiblesse l'avait forcée de s'adosser au revers du fossé ; sa charge de trèfle avait roulé à terre. Elle était encore toute blanche de son émoi. Elle leva les yeux vers les deux hommes, et Allain reconnut à ce moment-là seulement celle qu'il avait failli écraser.

— Mademoiselle Suzic ! Ah ! par exemple ! Vous vous êtes fait bien mal, mademoiselle? Stupide brute que je suis !...

— Mais non, monsieur Allain, dit Suzic avec un certain effort, ce n'est pas de votre faute... C'est mon pied qui s'est pris dans une racine...

— Voulez-vous me laisser voir?

Elle ne dit oui ni non et, comme déjà il s'était emparé de son pied et que, doucement, il lui ôtait son sabot et son bas, elle le laissa faire. Les mains d'Allain remontaient vers la cheville, tâtaient les muscles... Suzic ne put retenir un cri à certaine pression volontairement un peu forte qu'il exerça sur le point douloureux. Sa tête pencha.

— Zut ! dit Allain, la voilà qui pique une syncope.

— Eh ! dit M. de Solèges, cela a l'air plus grave que vous ne croyiez.

— Ce n'est pas l'accident qui est grave, dit Allain songeur. Mais il révèle chez cette enfant un manque de résistance qui donne à penser... Arrangez les coussins, Philippe... Toute seule, bien que je l'aie reboîtée, je crois, Suzic ne pourrait aller jusqu'au Prieuré.

Il l'avait rechaussée et, avec mille précautions, l'avait portée dans le coupé où M. de Solèges la rejoignit. Sur le devant du siège, il plaça la botte de trèfle que Mme Ruguellou n'eût point pardonné à Suzic d'avoir oubliée dans la douve. L'auto démarra et, presque aussitôt, Suzic reprit connaissance et s'inquiéta...

— Oh ! monsieur le marquis, faites arrêter... Laissez-moi descendre !

— Nous sommes arrivés, dit Allain, qui avait entendu la requête.

— Non ! non ! dit Suzic avec force. N'allez pas plus loin... Tenez, justement, j'aperçois Mme Munut... Déposez-moi chez elle.

Il y aurait eu mauvaise grâce à s'obstiner. Sur le pas de sa porte, en effet, les nerfs en pelote, les pans de sa coiffe rabattus, à la mode des veuves, comme une voile affalée, Laurentine tricotait. Allain stoppa, puis aida Suzic à descendre.

— Vous aviez donc bien peur que votre tante vous vît en notre compagnie? dit-il en riant...

Les exclamations de Laurentine épargnèrent à Suzic l'embarras d'une réponse : la veuve, qui s'était précipitée, reçut l'enfant dans ses bras, l'assit à l'intérieur, sur le banc du lit-clos, la baisa, la mignota. Allain, avant de prendre congé, lui donnait ses instructions : pas d'imprudence ; des massages, des bains d'eau fraîche... Un repos complet de plusieurs jours s'imposait avant tout.

— Du repos ! C'est tôt dit, m'sieu Allain, grinça Laurentine et v'là ben les « docteux ». Reste à savoèr si ce sera l'avis d'sa tante itou.

— Tais-toi, Tina, dit Suzic...

— Plus souvent que j'clorai mon bec pour te faire « pleusir »... Enfin, m'sieu Allain, s'il ne « deupend » que de moè, tout ira ben, et la mignonne sera « soigneue » comme mes p'tits boyaux... Heureusement que le « Prieureu » est à cinq minutes de chemin et qu'elle trouve moyen d' « s'échappeu » par temps à autre... quand sa tante va « souhaiteu » le bonjour aux clients, la sacoche en « bandouyeure »... Même que l'soèr on fait quéquefoès la « veilleue » de compagnie...

— Allons ! dit Allain en souriant, je vois que Mlle Suzic est entre bonnes mains... Je pars plus rassuré.

Il se retourna vers la jeune fille, devant qui Laurentine, tout en causant, avait posé un baquet d'eau fraîche, et la pria de l'excuser s'il ne venait pas en personne prendre de ses nouvelles : il était obligé de partir le lendemain pour Paris, et son absence serait longue, six mois au moins...

— Ah ! dit Suzic, vous partez si tôt?

Elle avait parlé dans la simplicité de son cœur, et elle ne comprit que trop tard l'inconvenance de sa réflexion. Elle rougit... et Allain partagea son trouble. Ce n'était qu'une enfant, cette Suzic, malgré ses dix-huit ans, une enfant à qui l'on s'intéressait peut-être plus qu'une autre, parce qu'elle était jolie et frêle et qu'avec elle un peu de la grâce de l'univers était menacé de disparaître. Et l'intérêt d'Allain ainsi éveillé s'était changé en sympathie quand il avait su par L'Archantec le genre d'existence que les Ruguellou infligeaient à leur pupille... Encore une victime de leur ladrerie ! Et quelle victime !... Ah ! comme il était temps qu'une bonne tempête populaire vînt renouveler l'atmosphère sociale empoisonnée par ces gredins !... Et malgré tout, il l'éprouvait en ce moment, ni son indignation très légitime contre les Ruguellou, ni ses alarmes de médecin, ni la pensée des suites tragiques qu'aurait pu avoir son fol accès de vertige sportif, n'entraient pour quelque chose dans le trouble délicieux dont il s'était senti pénétré quand l'enfant lui avait dit : « Eh quoi ! Vous partez déjà ! » Il demeura quelques instants à savourer son trouble. Puis il se jugea stupide, et cependant, avant de s'en aller, il dit à Suzic :

— J'aurai de vos nouvelles par ma sœur... Elle viendra voir Mme Munut... Soignez-vous bien, en attendant.

Il était déjà sur le pas de la porte, quand Suzic, cherchant autour d'elle et ne voyant pas sa botte de trèfle, se désola.

— Ah ! mon Dieu ! Et mon trèfle !...

— C'est vrai, dit Allain... La botte est restée sur le siège... Ne bougez pas : je vais la jeter à Mme Munut.

— Miséricorde ! Si c'est point une « pitieu » de faire faire deux kilomètres tout plein à c'te bestiole avec une charge pareille sur le dos ! dit la veuve en déposant le fourrage devant la maison... Tout ça pour « épargneu » quatre sous de charroè !...

— Quatre sous et quatre sous font huit sous, dit Allain avec une gravité affectée.

— Vous parlez comme au « Pricureu », dit Laurentine. On s'y tromperait, si on vous connaissait point...

Le Prieuré, par une association d'idées toute naturelle, fit souvenir Allain du bureau de tabac de la veuve. Et, en mettant son moteur en marche, il lui demanda si elle en avait des nouvelles.

— Ah ! saint Innocent ! Mon buriau, dit Laurentine, j'l'aurai la « semeune » des quatre jeudis, huit jours après jamais... V'là qu'à « preusant », si mon homme s'est « neyeu », c'est p't'être ben, d'après Mme la « meureusse », qu'il était *meo immobil*, autrement dit, sauf vot' respect, saoul comme un cochon.

De la tornade qui avait haché sa vie, il ne lui restait qu'un pli dur entre les sourcils et le souvenir lancinant de ce bureau de tabac promis et volatilisé.

— Vous entendez, Philippe? dit Allain à son beau-frère. Plus je vais, plus je m'applaudis de la tournure qu'ont prise les événements. Nous allons lui en tailler, des croupières, à M. le maire de Trébivain-les-Bains et à sa digne moitié...

Cette fois, M. de Solèges n'osa pas protester. Peut-être aussi comprenait-il la vanité d'une discussion avec Allain. La vraie controverse s'engagerait tout à l'heure, quand les deux hommes seraient en présence de Jacqueline : c'est de celle-ci que dépendait la sentence et, quoi qu'elle décidât, M. de Solèges sentait qu'il se rangerait à son avis.

L'énervement de Jacqueline n'avait fait que croître pendant l'absence de Philippe et d'Allain ; tout en elle et autour d'elle, ses dispositions, sa solitude, la mélancolie de cette fin de jour limbaire, la tenait dans l'attente d'une catastrophe prochaine. Qu'elle se reprochait, à présent, ce bref affaissement de sa volonté dont avait profité son frère pour entraîner Philippe chez le sous-préfet ! Passionné comme était Allain, il ne pouvait sortir rien de bon d'une pareille entrevue. Mais, bien que préparée et d'avance résignée aux pires choses, encore n'eût elle jamais supposé que cette entrevue pût avoir pour conséquence de décider son mari à se présenter contre M. Ruguellou. Du plus loin qu'elle perçut la sirène de l'auto, elle se leva et courut sur le perron.

— Eh bien? demanda-t-elle.

— *Alea jacta est!* dit Allain, tranchant dans le vif : Philippe se présente !

Jacqueline l'aurait giflé. M. de Solèges descendait de voiture. Elle n'attendit pas qu'il fût entré.

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas? dit-elle. Vous n'avez pas accepté?

— Mon Dieu, dit M. de Solèges qui sentit renaître à ces mots ses anciennes hésitations, Allain exagère : rien n'est encore décidé. Je n'ai pas engagé ma parole du moins, et, si cela vous déplaît trop...

— Cela me déplaît extrêmement, dit Jacqueline.

— Ah ! Et pourquoi, je vous prie, madame ma sœur? demanda ironiquement Allain qui arrivait du garage.

— Pourquoi? Pourquoi? Mais pour toutes sortes de raisons que je t'ai déjà données, dit Jacqueline.

— Oui, je sais... la santé de Bernard... le souci de ta tranquillité... l'inaptitude de Philippe aux affaires...

— Eh bien, cela doit te suffire...

— Non. Bernard ne s'en portera ni mieux ni plus mal, si son père se présente... La tranquillité de ton foyer, tu ne l'achèteras pas par ta condescendance envers les Ruguellou : tu ne la conquerras que de haute lutte, en les évinçant de la mairie... Et, quant à la prétendue inaptitude de Philippe aux affaires, laisse-moi rire : il ne faut qu'un honnête homme à la tête de la commune de Trébivain... Philippe remplit toutes les conditions de l'emploi, je présume...

— Philippe ne se présentera pas ! dit Jacqueline avec force.

— Alors, dit Allain en regardant fixement sa sœur, c'est bien décidément que tu nous caches la vérité... Oui, oui... il y a longtemps que je soupçonne quelque chose... Ose me regarder en face, ma grande... Ose me jurer que, pour être si violemment opposée à toute candidature de ton mari, tu n'as pas une pensée de derrière la tête, un argument décisif que nous ne connaissons pas et que tu ne veux pas sortir.

— Je vous ai donné à tous les deux mes vraies raisons, dit Jacqueline. Je n'en ai pas d'autres et je m'y tiens...

— Il me semble, en effet, qu'elles suffisent, appuya M. de Solèges... Rentrons, voulez-vous, Jacqueline?... Vous n'avez pas votre frileuse... Je crains que vous ne preniez froid...

— Jacqueline, dit Allain en arrêtant sa sœur par le bras, il faut que nous nous expliquions une bonne fois. Et autant ici qu'ailleurs, après tout !

Mme de Solèges eut un rire nerveux et tenta de se dégager.

— Gamin! lui dit-elle.

— Ce Ruguellou, poursuivit Allain, tu prétendais d'abord que tu ne le connaissais pas : tu le connaissais!

— Oh! supplia Jacqueline : qu'est-ce que tu vas dire?

— Je ne sais pas... Je cherche... Pourquoi ouvres-tu le champ aux suppositions?

Instinctivement, les deux interlocuteurs avaient baissé la voix. Ils se tenaient en face l'un de l'autre, au pied du perron, frémissants et pâles, et leur émotion avait gagné M. de Solèges qui, pour la première fois, sentait la pointe du doute se couler dans son cœur... Cet Allain, nourri dans les milieux roussistes et tolstoïsants de l'U. A. M. (Union pour l'action morale), où l'on professait que la vérité doit être recherchée et dite, toujours et quelle qu'elle soit, négligeait de parti pris la présence du mari de sa sœur et, de bonne foi, révélait un jacobinisme moral aussi odieux en son genre que celui du melliflu sous-préfet Gratiani dans le sien.

— Oui, toutes les suppositions sont permises, reprenait-il. Quand je te vois trembler comme tu fais devant les Ruguellou, j'en arrive à me demander si, dans notre famille même...

— Tais-toi! dit Jacqueline, bouleversée...

— Ruguellou était en relations avec notre père, poursuivit impitoyablement Allain. Je l'ai su par L'Arc'hantec.

— Ah! dit Jacqueline, qui respira, c'est notre père que tu soupçonnes?...

— Il y a pu avoir entre lui et Ruguellou des histoires d'argent... Je ne l'accuse pas... Il n'est probablement qu'une victime... Sa mort le prouve assez...

— Alors?

— Alors il reste que sa mémoire ne soit pas aussi pure que je le croyais... que les Ruguellou sachent certaines choses dont tu redoutes la divulgation.

— Et si je te jurais que la mémoire de notre père n'a rien à craindre des Ruguellou? demanda Jacqueline.

— Tu ne ferais que déplacer mes soupçons, repartit Alain.

— Ce qui veut dire que c'est sur moi qu'ils retomberaient?... Tu as raison, il vaut mieux que ce soit sur moi, dit amèrement Jacqueline.

— Il vaudrait mieux que ce ne fût sur personne, dit Allain. Tu n'as qu'un mot à dire pour me rendre la vie, et tu ne veux pas le dire... Mais j'en aurai le cœur net, pardieu, et quand je devrais retarder mon départ pour avoir une explication avec le Ruguellou...

— Vous ne ferez pas cela, Allain, dit M. de Solèges. Vous avez

déjà outrepassé les bornes en parlant comme vous l'avez fait à votre sœur... J'aurais dû arrêter cette scène depuis longtemps.

— Elle était nécessaire, dit Allain... Si vous croyez que je n'en souffre pas autant que vous! Ah! ma grande... ma grande... continua-t-il en se tournant vers Jacqueline, te montreras-tu impitoyable jusqu'au bout? Réfléchis : qu'est-ce que ça peut te faire que ton mari se présente aux élections, si vraiment ni toi ni aucun des nôtres n'êtes les prisonniers de ces Ruguellou?

— Ce que cela peut me faire? dit Jacqueline. Mais tout!... C'est la guerre, et je n'en veux pas.

— Mais, encore une fois, puisqu'on te la fait à toi-même, cette guerre, puisqu'il ne s'agit que de riposter, de se défendre!

— En ne ripostant pas, la guerre cessera.

— Quand on t'aura tout pris!

— Que veux-tu qu'on nous prenne encore? De nouvelles grottes, un morceau du parc, nos revenus?... Eh bien, soit, j'aime mieux ça.

— Tu plaisantes!

— Aucunement... J'aime mieux ça, parce que ces petits ennuis, dont nous avons déjà l'habitude, qui sont devenus l'ordinaire de notre vie, ne sont rien, comparés à ceux qui nous attendraient le jour où nous entrerions en lutte ouverte avec les Ruguellou... Mais réfléchis donc : qu'est-ce qu'ils ne seraient pas capables de faire dans un cas désespéré? Ils iraient fouiller dans la vie de notre pere... dans la nôtre... dans la tienne... J'en frémis à l'avance.

— Pourquoi, s'il n'y a rien à y découvrir?

— On fabrique, on invente.

— C'est de la politique, ça n'a pas d'importance.

— Pour toi... Mais moi!... Non, il y a des choses... des choses auxquelles je ne veux pas qu'on touche!...

Elle voulut écarter Allain pour rentrer et mettre un terme à ce débat sans issue. Mais elle le vit si sombre, les lèvres contractées, qu'elle s'arrêta. Qu'allait-il faire? Au lieu de la suivre, avec son mari, il regardait vers le parc; il ne lui dit même pas adieu, et il partit. Elle le rappela d'un grand cri :

— Allain!

Et, comme il ne se détournait pas, elle courut après lui :

— Où vas-tu? Rentre, grand fou!

— Si je suis fou, dit Allain, en essayant de se dégager, c'est de ta faute : il fallait m'inculquer d'autres principes ou me donner de toi une idée moins sublime... je ne puis supporter la pensée que tu ne fais pas ton devoir, et je m'en vais. Laisse-moi.

— Mais, dit Jacqueline, qui n'avait pas envisagé encore ce côté

de la question et qui s'en troublait un peu, il faudrait le définir d'abord, ce devoir, savoir où il est... Le devoir n'est pas toujours une chose si simple... On peut être pris entre deux devoirs très différents, contradictoires même...

— Pas ici. Regarde si ton mari a hésité, si, malgré sa répugnance à faire de la politique, il n'a pas compris que son devoir était de se porter candidat. Sa conduite te traçait la tienne.

— Je vous en supplie, Allain, dit M. de Solèges, qui avait rejoint les deux adversaires... N'insistez pas. Finissons-en.

— J'ai fini, dit Allain... Vous conservez toute mon estime, Philippe... Il est naturel que l'homme politique, si fraîchement né chez vous, cède au mari soucieux de ne point faire de peine à sa femme... C'est elle, continua-t-il en montrant Jacqueline, qui n'a pas d'excuse pour préférer sa tranquillité, même celle des siens, à l'intérêt public.

— Comme tu me juges, Allain! soupira Jacqueline.

— Ce sont les choses qui te jugent, dit rudement Allain, ce n'est pas moi.

Et, la prenant par les épaules, la regardant au fond des yeux :

— Si tu nous as dit la vérité, s'il n'y a aucun secret déshonorant tapi derrière cette tête-là, peux-tu seulement accepter la pensée de mettre en balance la paix de ton foyer et le salut de tant de braves gens? Tu as entendu L'Arc'hantec, ce cri de tout un pays vexé, dépouillé, terrorisé par un malandrin de maire, et qui appelait à l'aide; tu as vu ces pauvres hères réduits à ce point de désespoir qu'ils songeaient à plier bagages et à s'expatrier... Je ne parle pas de ce que tu as souffert toi-même, simplement parce que ton mari et toi étiez soupçonnés... bien à tort... de vouloir travailler à leur délivrance... Et, quand on te demande de consentir à ce que nous tentions réellement ce sauvetage, dont nous repoussions d'abord l'idée, nous aussi, et qui a fini par prendre à nos yeux le caractère d'une obligation morale impérieuse, tu refuses, seule tu ne te rends pas, tu te retranches derrière ton horreur des histoires et des complications... Si ce n'est pas là le plus lâche des égoïsmes, comment l'appelles-tu?

Jacqueline, admise à s'analyser, à descendre au fond d'elle, eût peut-être répondu : « La peur! » — non peut-être tant la peur pour elle que pour les siens, morts et vivants, étroitement solidaires les uns des autres... Encore pour expliquer cette peur, dont elle avait déjà donné maints signes non équivoques au cours des événements et dans la conversation même, eût-il fallu entrer dans certains détails, faire une confession qu'elle semblait par-dessus tout vouloir éviter. Cette fois pas plus que les précédentes, Allain ne se fût contenté d'allu-

sions vagues : il l'eût sommée de préciser, et ainsi, quelque nouveau détour qu'elle prît, elle eût été ramenée à la même question, comme le lièvre traqué au même carrefour de voies. Enfin Allain, dans ce dernier tournant du débat, avait, sans le chercher peut-être, trouvé l'argument le plus propre à jeter le désarroi chez Jacqueline... Qui sait, en effet, si, tout pesé, le vrai devoir n'était pas où son frère et son mari le voyaient? En présence de deux devoirs contradictoires, celui-là peut-être est à préférer qui nous coûte le plus à remplir, qui fait le moins état de nos intérêts et de nos goûts. Peut-être aussi lui parut-il qu'elle s'était exagéré les risques de l'aventure électorale proposée à son mari et que les Ruguellou n'étaient point d'aussi grands misérables qu'elle le disait ; elle se flatta d'en être quitte avec quelques médisances du genre de celles qui avaient déjà été mises en circulation sur le passé commercial de M. Domaguet père et qui ne tiraient point à conséquence, comme disait Allain, puisque c'était « de la politique ». Cependant quelque chose en elle, une sorte d'avertissement secret, protestait encore contre l'adhésion qu'elle était sur le point de donner à son frère. Sa réponse, faite sans élan, d'une voix blanche, laissa M. de Solèges perplexe ; mais elle satisfit Alain, qui n'en voyait que le sens littéral, favorable à sa thèse. Jacqueline avait simplement dit :

— Oui, après tout, peut-être... je n'ai pas le droit d'empêcher Philippe de se présenter.

SECONDE PARTIE

I

Une réception à l'Institut orthopédique.

Avril, le mois équivoque. La saison balnéaire n'est pas encore ouverte ; le Casino chôme. Les vastes salons en enfilade de l'Institut orthopédique, illuminés, fleuris, transformés, regorgeaient pourtant, ce soir-là, d'invités des deux sexes, et qui ne ressemblaient guère aux pauvres larves humaines, hôtes habituels de cette cité dolente de l'adénite et de la coxalgie...

Dehors, c'était moins gai. Des souffles passaient dans le ciel, par saccades, et les grands rouleaux de mauvais temps avaient reparu au large. Mais il ne pleuvait pas ; le ciel scintillait même à l'est, vers les îles, et cette clémence relative de l'atmosphère avait décidé

du succès de la soirée : dans les galeries vitrées où le farouche paysage trubuilien collait sa figure d'apocalypse, ce n'était qu'un chatoiement d'épaules nues et de claires toilettes féminines. Quelques broderies d'uniformes et une vingtaine d'habits noirs, chamarrés de « baromètres » et d'insignes divers, soulignaient discrètement le caractère sémi-officiel de la réception. De fait, toutes les autorités étaient présentes, de M. Gratiani aux Ruguellou, et, avec elles, la flore au complet des parlementaires, conseillers généraux et d'arrondissement des trois circonscriptions de Châteauneuf, à l'exception du sénateur bonapartiste Le Provost de Launay, retenu à Paris par le travail des commissions, et du conseiller général Robineau, souffrant, qui s'était excusé. L'Institut orthopédique, établissement privé, fondé par actions, recevait sans doute des subventions assez fortes de l'État et du département. Ces subventions créaient certains devoirs à son directeur ; il ne les payait pas de son indépendance qui s'attestait au choix d'une demi-douzaine d'autres invités présents ou attendus : M. le curé de Trébivain et son premier vicaire, ombres furtives, qui ne firent que passer ; Étienne Pie, rédacteur en chef de l'émolliente *Gazette de l'arrondissement*, aux opinions vagues comme le titre de son journal et tout confit en douceur dans les propos qu'il échangeait avec Guy de Valbreuse, son confrère du frénétique *Réveil castelneuvien;* le comte Alfred de Romignac, ancien député légitimiste de la première circonscription de Châteauneuf, que ses trente-six quartiers de noblesse, l'esprit le plus caustique et le plus fin et un bout de clavicule laissé sur le champ de bataille de Patay n'avaient pu préserver de la fâcheuse « pelle » aux élections de mai 1879, où la faveur populaire lui avait substitué un M. Le Troumadeuc, personnage balourd, ignare et bredouillant, mais haut de six pieds et qui connaissait tous les électeurs par leurs prénoms. M. de Romignac avait conservé cependant son écharpe de maire ; sa commune, bien en main, rurale d'ailleurs aux quatre cinquièmes, ne bronchait pas et il présentait enfin cette dernière originalité d'être l'unique maire conservateur de l'arrondissement.

Tous ces invités avaient assisté dans l'après-midi à la pose de la première pierre du fastueux sanatorium fondé par la baronne Rochais (de l'Oise) et offert par elle avec une rente de vingt mille francs à la commune de Trébivain. C'était en l'honneur de ce *great event*, pour parler comme le rédacteur du *Réveil*, que se donnait la réception de l'Institut orthopédique, réception précédée d'un grand dîner, où l'on avait apprécié le velouté de deux ou trois crus célèbres appartenant à la baronne.

Une seule ombre au tableau, mais de taille : la clause portant que

le sanatorium, placé sous la haute direction de miss Nash, avec le professeur Balandreau comme chirurgien en chef, serait desservi par les Filles des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, congrégation non autorisée et l'une des premières atteintes par les décrets.

Le maintien de cette clause avait été une pénible surprise pour M. Gratiani, qui, à première vue, sans étude ou quasi, s'était fait un jeu d'en obtenir l'abrogation et, de dépit, fut sur le point de décliner l'invitation de Mme Rochais (de l'Oise). Puis il considéra les attaches de la donatrice, veuve d'un ancien ambassadeur à Berlin, son énorme fortune, le crédit assez grand dont elle jouissait encore dans les milieux vieux-républicains et spécialement près du chef du précédent cabinet, M. Waldeck-Rousseau, qui l'avait décorée de la Légion d'honneur en un temps où cette distinction ne courait point les alcôves, enfin les multiples présidences qu'elle collectionnait à la tête de ligues puissantes contre l'alcoolisme, pour les soins aux blessés, en faveur de la repopulation, etc., et il se ravisa. Mais il serra son analyse : Mme Rochais (de l'Oise) n'était point à proprement parler orgueilleuse ni vaniteuse ; cependant elle était de ces personnes charitables qui aiment que leur charité reçoive un commencement de récompense ici-bas et ne font point un crime au prochain du bruit qu'il entretient autour de leurs générosités. Peut-être n'eût-elle point cru qu'elle était bonne si les journaux ou quelque personnage officiel ne le lui avaient dit, et c'était d'un excès de défiance envers elle-même qu'elle souffrait en refusant de se satisfaire du seul témoignage de sa conscience.

Ayant ainsi reconnu — et assez facilement — le point sensible de la dame, il restait encore au subtil fonctionnaire à pénétrer le secret du mécanisme beaucoup plus compliqué qu'était miss Nash. D'où provenait l'extraordinaire influence qu'avait prise depuis quelque temps sur la donatrice cette étrangère suspecte?... Vieille fille, Irlandaise et sans fortune, miss Nash passait pour avoir fréquenté dans les milieux spirites de New-York et de Paris. Elle affectait néanmoins une grande orthodoxie. Et M. Gratiani, sa méfiance éveillée, recherchait si cette aventurière n'était pas pour quelque chose dans l'article de la donation qui froissait si vivement sa conscience de libre-penseur.

— Qu'en pensez-vous, mon cher maire? demanda-t-il à M. Ruguellou, qui l'avait trouvé s'entretenant de la question avec le docteur Laroze, dont le jacobinisme rigoriste n'était pas moins cruellement mis à l'épreuve que le sien par cet article scandaleux... Il m'a semblé, quant à moi, que je sentais une autre résistance, cachée, invisible, derrière les fins de non-recevoir de la baronne.

Personnellement, n'avez-vous point éprouvé cette résistance?...

— Mon Dieu, monsieur le sous-préfet, dit M. Ruguellou, je vous avouerai que je n'ai pas osé insister près de Mme Rochais... Une donation si magnifique!... Je n'en ai vu que les avantages pour mes administrés... Vous savez d'ailleurs quel est leur état d'esprit à presque tous : anticléricaux, oui, mais catholiques pourtant, tenant à leurs prêtres, à leur religion. Si on les heurtait trop de front, je craindrais qu'on n'eût à s'en repentir. Il faut être prudent avec les Bretons.

— Est-il assez opportuniste, ce Ruguellou! dit le docteur Laroze de sa brève voix nette et méprisante et qui contrastait avec les sons filés du flageolet sous-préfectoral. On finira par vous canoniser, mon cher, comme Jules Simon.

Lui n'était pas l'homme des tempéraments : jacobin roide et d'une seule pièce, son geste coupant, son verbe sec comme un déclic, faisaient passer dans les veines un froid de guillotine. Dans sa commune, depuis longtemps, tout était laïcisé. On le disait profond, parce qu'en un pays, plus bavard à ses heures que tout le Languedoc et la Provence assemblés, il savait garder sa langue comme un Pawnie.

— Prudent! Prudent! dit M. Gratiani. Eh! nous l'avons été assez, prudents, jusqu'ici... Nous pouvons bien lâcher un peu la bride... Voyez M. Loubet : est-ce qu'il se gêne avec le pape? Il se rend à Rome en visite officielle, et il ne dépose même pas sa carte au Vatican... Il ignore le Vatican. C'est symbolique. Et son attitude nous dicte notre conduite à tous... Dites-le-vous bien, mon cher maire, qui ne se conforme pas au modèle présidentiel, qui ne rompt pas nettement avec la faction romaine, inflige un blâme implicite au gouvernement, et conséquemment est son ennemi.

— Mais, monsieur le sous-préfet, dit M. Ruguellou, légèrement interloqué, vous ne doutez pas, je suppose, que je ne sois corps et âme avec le gouvernement?

— Si j'en doutais, dit M. Gratiani, vous aurais-je sacrifié les Solèges? Des républicains à l'eau de rose comme tous les ralliés, des jésuites entrés dans la République pour l'étrangler, c'est entendu... et leur fiche ne ment point... Mais enfin le marquis est de l'Institut, et son jeune beau-frère, avant de tourner casaque, a mené le bon combat dans nos rangs... Sa fiche, à celui-là, portait seulement : « Esprit indépendant. A surveiller... » Je sais de mes collègues qui en eussent été impressionnés... Non, ce que je vous reproche, avec le docteur Laroze, c'est un certain opportunisme qui n'est plus de saison : pas assez d'audace, de confiance en vous-même... Je suis sûre que Mme Ruguellou serait de mon avis... Que diantre! Il faut

marcher avec son temps, mon cher maire, et si des hommes comme vous vont encore à la messe et portent les cordons du dais à la procession du Saint-Sacrement, nous ne sommes pas près d'arracher ce pays aux ténèbres de la superstition.

— Il ne faudrait pas attacher plus d'importance qu'ils ne méritent à des actes de pure forme, dit M. Ruguellou... C'est l'habitude dans nos campagnes bretonnes que le maire assiste aux grandes cérémonies du culte...

— Pas à Louanhec, pas dans ma commune ! trancha Laroze, qui, comme incapable d'en supporter davantage, tourna les talons et fila vers la salle de bridge... Ruguellou, je vous aime bien, mais vous me dégoûtez !...

— Pas à Louanhec, soit, acquiesça M. Ruguellou, mais partout ailleurs, certainement. Cette petite concession aux susceptibilités religieuses des électeurs n'avait pas paru jusqu'ici tirer à conséquence. On évitait ainsi des froissements regrettables... On donnait confiance aux timorés... Et, en somme, pourvu que l'électeur votât bien... C'était du moins l'avis de votre prédécesseur, monsieur le sous-préfet...

— Mon prédécesseur avait ses idées... les idées que peut avoir un ancien attaché de cabinet de M. Barthou... Si vous voulez en mesurer l'anachronisme, lisez l'*Officiel* d'avant-hier, le compte-rendu de la séance où M. Leygues est venu demander qu'un régime de faveur fût concédé aux noviciats des missions étrangères : toute la majorité s'est rangée derrière le ministre des Colonies, M. Doumergue, qui s'opposait à l'amendement. Et ou cela ne signifie rien, non plus que la visite de M. Loubet au Quirinal, ou cela veut dire que le temps des concessions, des demi-mesures, est passé. Nous allons droit à la Séparation... Et c'est le moment que vous choisissez, imprudent, triple aveugle, pour rendre visite à l'évêché !...

— A titre privé, monsieur le sous-préfet... pour négocier le rachat d'un terrain que mon père avait donné à la fabrique. Demandez plutôt à votre secrétaire général Pierre Garmès.

— Les grottes du Trubuil, je sais... Garmès m'a expliqué... Mais la démarche n'en a pas moins semblé fort suspecte à notre délégué spécial près de l'évêché, qui en a saisi le préfet... Pourquoi n'avez-vous pas prévenu M. Edmond Rambert... ou moi-même?

— Mon Dieu, évidemment... je reconnais... j'aurais dû...

— Vous voyez !.... Croyez-moi, mon cher maire, il n'est que temps de revenir aux saines pratiques de la vraie politique républicaine. Tenez, vos habitudes mêmes de langage... Ne pouvez-vous donc pas vous défaire de ces exclamations : « Mon Dieu ! »... « eh ! bon Dieu ! » qui reviennent continuellement dans votre bouche et qui

sentent la sacristie?... Elles offusquent les vrais républicains... Ou bien, faites comme votre collègue de Rozlan dans les réunions publiques ; assaisonnez-moi ça à la sauce révolutionnaire : « Nom de Dieu ! Tonnerre de Dieu ! »

— Mais dans son étude, les portes fermées, quand il reçoit une bigote, il tire un Saint-Joseph de l'armoire et le place bien en vue sur son bureau. Voilà votre Bellec !

— Admettons. En tout cas, il ne prend pas de gants avec les sœurs, il ne porte pas le dais aux processions...

— Il le porterait trois fois plutôt qu'une, si c'était son intérêt, dit M. Ruguellou. Pour le moment, il guigne la succession de Robineau, et il cherche à se faire mousser près du comité radical de Châteauneuf. Alors, il donne tant et plus dans l'anticléricalisme... C'est même étonnant qu'il ne soit pas ici ce soir : d'habitude, il ne rate aucune occasion de se produire.

— C'est possible, mon cher maire ; mais si le comité lui donne la préférence, vous pourrez bien dire : « Dandin, tu l'as voulu. » Car enfin, n'est-ce pas, vous étiez l'homme indiqué pour succéder à Robineau.... Garmès me le disait encore l'autre jour... bien plus que Bellec, qui n'est pas marié, ou Kerfaouet, dont la femme donne dans la calotte... Tandis que vous possédez en Mme Ruguellou une compagne d'un esprit supérieur... Nous tenons beaucoup à la collaboration des femmes ; il n'y a pas de laïcité possible sans elles... Eh mais, qu'est-ce que je vois, qui arrive là? Je ne me trompe pas, c'est votre concurrent, M. de Solèges...

— S'il est seul, pensa M. Ruguellou, il n'y a que demi-mal.

— Ce farceur de Balandreau ! continua M. Gratiani. Il n'en fera jamais d'autres ! Ah ! il aime les réunions panachées, le sybarite ! Il doit y trouver un piment spécial... Vous allez voir qu'il va vous présenter au marquis !

— Par exemple ! dit M. Ruguellou, piqué.

Il s'était reculé instinctivement et observait le professeur, qui, après avoir serré les mains de M. de Solèges, le conduisait jusqu'au petit cercle que formaient sous une charmille artificielle la baronne Rochais (de l'Oise) et son inséparable miss Nash, Mme Balandreau, Mme Le Troumadeuc, Mme Ruguellou, la petite présidente Peusaint et quelques autres dames de la « société ... Fin manœuvrier, le professeur avait choisi pour faire sa présentation le moment où Mme Ruguellou, dans un extraordinaire décolleté vert bouteille de son invention, dont les éléments lui avaient été fournis par l'inépuisable garde-robe de ses grand'tantes, se levait du cercle et courait à Théodore qu'elle venait enfin de découvrir au fond de la salle. Il y avait

là un petit théâtre volant dont les coulisses semblaient exercer sur lui une singulière fascination. Quelques minutes auparavant, le hasard l'y avait fait assister derrière un portant à une scène violente entre Irma des Varennes, l'étoile de la troupe du Casino, qui devait paraître dans son répertoire à la fin de la réception, et le rédacteur en chef du *Réveil castelneuvien*, Guy de Valbrense. Ces deux aristocraties s'attrapaient en langage de charretiers. Mais comment Mme Ruguellou, aveuglée par sa tendresse maternelle, eût-elle soupçonné l'intérêt puissant que prenait à cet échange d'aménités l'innocent garçon?

— Voyons, Théodore, ce n'est pas raisonnable, gronda-t-elle affectueusement... Tu n'as pas fait danser une seule fois Mlle Pauline qui est venue tout exprès de Paris pour assister à la réception de son père... Une jeune personne si intelligente... bachelière et fille unique!... Mme Le Troumadeue me disait encore tout à l'heure qu'elle aurait 300 000 francs de dot...

Théodore ne se laissait point attendrir et Mme Ruguellou y perdait son éloquence.

— Au moins, lui dit-elle en s'en allant, tu devrais tâcher de savoir ce que Suzie et Mlle Pauline se racontent depuis une heure.

— Et qu'est-ce que tu veux qu'elles se racontent?

— Est-ce qu'on sait?

Elle n'était jamais tranquille dès que Suzie causait avec des étrangers. Non qu'elle craignît quelque indiscrétion de la jeune fille. Suzie était trop réservée pour trahir les secrets de sa tante, mais les gens avec qui elle s'entretenait n'étaient pas obligés à la même réserve, et il pouvait s'en trouver qui connussent la petite fortune à venir de l'orpheline. C'était la terreur de Mme Ruguellou, que Suzie apprît de l'un d'eux la vérité : la pensée qu'elle pût quelque jour lui demander des comptes la rendait littéralement malade. Théodore lui-même, par prudence, avait été tenu par ses parents dans une sage ignorance de la situation. Mme Ruguellou ne jugea pas à propos de lui donner des éclaircissements dont il n'eût fait sans doute qu'un usage maladroit : aussi bien venait-elle à son tour d'apercevoir M. de Solèges qui s'entretenait familièrement avec Mme Rochais (de l'Oise), et ce nouveau danger lui fit oublier l'autre.

Mais comment la riche veuve n'eût-elle pas changé de façons avec le marquis? Mme Ruguellou lui avait peint un hobereau mâtiné d'un pédant : elle trouvait un homme simple, très doux, presque timide et qui avait achevé de dissiper les préventions de son interlocutrice par l'intérêt évidemment très sincère qu'il prenait à sa nouvelle fondation charitable. M. de Solèges ne s'était pas borné à féli-

citer la baronne de son beau geste : il l'avait priée de lui permettre de s'y associer dans une certaine mesure en s'inscrivant pour l'entretien de deux lits dans le futur sanatorium... Aucune proposition ne pouvait être plus sensible au cœur de Mme Rochais (de l'Oise) qui s'excusa, sur son ignorance, de n'avoir pas invité M. de Solèges et la marquise à la cérémonie de l'après-midi...

— Mme de Solèges est un peu souffrante et n'aurait pu m'accompagner, dit le marquis. Mais elle sera heureuse de vous être présentée dès que sa santé le lui permettra...

— Non, dit la baronne, c'est moi qui l'irai voir d'abord, puisqu'elle ne peut pas quitter la chambre... Vous voulez bien, *darling*? ajouta-t-elle en se tournant vers miss Nash. Nous irons ensemble demain.

— Oh !... avec plaisir... j'irai, dit miss Nash.

M. de Solèges remercia pour sa femme dans le temps même qu'un homme entre deux âges, vif et découplé comme un chasseur, s'avançait d'un pas souple vers le cercle.

— Ah ! dit la baronne en braquant son face-à-main vers le nouvel arrivant. Voilà M. de Romignac... Vous vous connaissez, messieurs?... Non?... M. le comte de Romignac, maire de Saint-Uzec... M. le marquis de Solèges, membre de l'Institut...

— Et, si je ne me trompe, candidat aux prochaines élections municipales de Trébivain? compléta M. de Romignac avec un sourire. Tous mes vœux de succès, en ce cas, mon cher futur collègue.

— Chut ! dit Mme Balandreau. Nous sommes en terrain neutre. On ne fait pas de politique ici...

— Je n'ai garde de l'oublier, chère madame, dit en s'inclinant M. de Romignac... Je sais que, quand on entre chez Balandreau, il faut laisser ses opinions au vestiaire.

— Quitte à les reprendre en sortant, dit Mme Le Troumadeuc d'un air pincé.

— Mais le cher professeur a-t-il soin de donner des numéros? lança par derrière Mme Ruguellou, qui faisait en catimini sa rentrée dans le groupe. Ce serait prudent.

— Ma foi, madame, dit M. de Romignac, se retournant pour faire face à l'ennemi, j'en sais qui ne perdraient pas au troc...

— Vous peut-être, monsieur... Mais nous !

— Moi, madame? Comme vous me connaissez mal ! Justement je suis peut-être le seul homme politique de mon parti qui ait tout à gagner à rester conservateur... Mais la République est une seconde mère pour moi, chère madame !... On me ménage, on me fait risette, on m'envoie les instituteurs que je désire, on ne touche pas aux sœurs de ma commune... Et tout cela pourquoi? Parce que je suis

conservateur justement... Ah! si nous étions deux ou trois maires conservateurs dans l'arrondissement, les choses changeraient sans doute... Mais je suis le seul échantillon du genre... Apparemment qu'on tient à moi comme à un phénomène et aussi peut-être, parce que, ne disposant plus d'un nombre suffisant de voix pour redevenir député, conseiller général ou d'arrondissement, j'en puis cependant mettre en ligne un bataillon assez respectable pour faire pencher la victoire du côté qui me plaît ou qui me déplaît le moins... Je suis une manière de Warwick électoral, chère madame. En cas de compétition, c'est ma préférence qui décide entre les candidats du Bloc... Et, diable, cela vaut bien que le gouvernement ne me traite pas de Turc à More et regarde à deux fois avant de me chercher noise.

— M. de Romignac aime les paradoxes, remarqua un peu aigrement Mme Le Troumadeuc.

— Mais il les développe avec tant d'esprit ! dit la petite présidente Peusaint, condescendante aux gens à particule, que son mari, du haut de son siège, quand il en trouvait l'occasion, salait impitoyablement.

— Mille grâces, chère madame, dit M. de Romignac.

— Vous voyez... C'est la conversion qui commence... ou qui se poursuit, dit Mme Ruguellou en acceptant le siège que venait de lui indiquer la baronne entre elle et miss Nash. Vous n'avez qu'à paraître, vous autres, messieurs du bel air, pour que tous les cœurs volent vers vous et que les convictions les mieux assises chancellent comme des châteaux de carte.

— Ah! soupira M. de Romignac, si c'était vrai!

— Ce n'est que trop vrai. Mais où irons-nous, grand Dieu, si des épouses de fonctionnaires, des présidentes, que dis-je? si des femmes qui sont l'honneur de leur sexe et la parure du gouvernement républicain, comme notre chère bienfaitrice la baronne Rochais (de l'Oise), se laissent prendre aux paroles dorées des muscadins?...

— Eh! ma bonne, interrompit la baronne, secrètement flattée du compliment, mais un peu surprise de la façon dont il était amené, quelle mouche vous pique et où prenez-vous que ma foi républicaine soit mise en péril parce que M. de Romignac est venu me présenter ses hommages et que M. de Solèges s'est fait inscrire pour deux lits à mon sanatorium?

— Dites tout de suite que c'est de la corruption électorale! ricana M. de Romignac.

— Vous êtes meilleur juge que moi en ces matières, monsieur le comte, dit Mme Ruguellou : je suis d'un parti où l'on n'a pas l'habitude de s'adresser à l'intérêt, mais à la raison des gens...

— Admirable ! dit M. de Romignac. Alors vous croyez que c'est par intérêt... Ah ! pardieu, défendez-vous, mon cher marquis... Vous ne soufflez mot depuis un quart d'heure... Je ne suis pas de taille à lutter seul contre Mme Ruguellou...

— En vérité, dit M. de Solèges... je ne sais que répondre... je suis tout à fait confus... Si la baronne a le moindre doute sur la parfaite innocence de mes intentions, je la supplie de tenir ma demande pour non avenue... Je serais désolé qu'on pût interpréter pour un calcul électoral...

— Heu !... Heu !... Qu'est-ce qui parle ici... heu ! heu !... de calcul électoral..., bredouilla, d'un groupe qui s'était rapproché et dans lequel se tenaient Laroze et le professeur Balandreau, la voix de l'altissime député Le Troumadeuc... Voilà... heu !... heu !... comme on observe la consigne... A votre place... heu ! heu !... Balandreau... heu ! heu ! je déposerais une interpellation.

Il n'attendait pas l'effet de sa plaisanterie et riait le premier, d'un rire tonitruant, de ce qu'il pensait être un bon mot et qui ne faisait même pas sourire le bilieux Laroze. Mais Balandreau avait feint de prendre au sérieux l'observation de Le Troumadeuc et, se détachant vers les coupables, l'index menaçant :

— Et voilà le cas qu'on fait de mes ukases !... De la politique ici !... Mais savez-vous, messieurs... et vous aussi, mesdames... qu'une infraction aussi caractérisée, et aggravée de récidive, qui plus est, au règlement de l'Institut orthopédique peut entraîner pour vous les pires conséquences?...

De partout les saillies fusèrent. On voulut connaître les pénalités auxquelles on s'exposait : l'exclusion, le pain sec, le knout? Une voix très douce suggéra même, dans le dos de miss Nash : « Six mois de *hard-labour?* »

— Ou, pis que tout cela, glissa M. de Romignac dans l'oreille de sa voisine, un discours de M. Le Troumadeuc?

— Vous me ferez mourir, dit la petite présidente qui étouffait. Et l'on prétend que la politique n'est pas amusante !

— Qu'est-ce qu'il vous a donc dit de si drôle? demanda Mme Ruguellou. Quelque horreur sur la République?

— Chut ! Ne me trahissez pas, fit M. de Romignac, un doigt sur les lèvres.

— Alors offrez-moi votre bras, moqueur : c'est le seul moyen que nous ayons tous les deux, vous d'acheter mon silence et moi de vous prouver que la République n'est pas si méchante fille, puisqu'elle n'a pas encore proscrit la valse et le boston...

— Hâtons-nous donc d'en profiter, dit M. de Romignac qui s'éloi-

gna avec sa nouvelle conquête. Qui sait si elle ne les proscrira pas demain... quand elle s'appellera, comme autrefois, la Terreur?

M. de Solèges lui-même ne s'attarda pas plus longtemps dans le redoutable cercle féminin où l'avait entraîné, un peu malgré lui, le professeur Balandreau. L'indisposition de Jacqueline lui causait d'ailleurs plus de souci qu'il ne voulait dire et il avait fallu toutes les instances de sa femme et la gratitude profonde qu'il portait au directeur de l'Institut orthopédique pour le décider à surmonter son horreur habituelle du monde et dans une occasion justement où Jacqueline ne pouvait l'accompagner. Allain venait de passer avec succès le concours des hôpitaux et on l'attendait à Silencio du jour au lendemain. Il devait prévenir par télégramme de son arrivée. Mais il y avait comme un sort sur la correspondance qu'il échangeait depuis son départ avec sa sœur : une première lettre de Mme de Solèges ne lui était pas parvenue ; une seconde ne lui parvint qu'avec deux jours de retard et dans un état qui ne laissait aucun doute sur le traitement qu'elle avait subi.

Jacqueline, à partir de ce moment, fit porter sa correspondance au bureau de poste de Châteauneuf ; elle y faisait prendre en même temps les lettres d'Allain. Mille complications s'ensuivaient pour tous les deux, car les courriers n'arrivaient point à heure fixe. Mais, pour les télégrammes d'Allain, on n'avait même pas cette ressource et il fallait bien qu'ils passassent par le bureau de Trébivain où ils faisaient des stations invraisemblables.

A la longue Jacqueline s'en dépitait. Son état général depuis quelque temps laissait à désirer : une migraine plus violente que d'habitude l'avait confinée dans sa chambre toute la matinée et l'après-midi. M. de Solèges voulait lui tenir compagnie. Mais elle insista pour qu'il se rendît à l'invitation du professeur.

— Nous lui devons tant, mon ami ! Il a été si bon pour Bernard !... Vous ne pouvez lui refuser cela : une simple apparition... D'autant qu'il vous l'a dit : mon état n'a rien d'inquiétant.

— Encore si Allain était là ! dit M. de Solèges.

— C'est vrai qu'il tarde bien, dit Jacqueline... Le concours est terminé depuis cinq jours... il aurait pu prendre ce matin à Montparnasse le rapide de neuf heures...

— Puisque nous n'avons rien reçu, c'est qu'il n'arrivera pas aujourd'hui.

Et, résigné, M. de Solèges, alla passer son habit. La corvée, en somme, lui avait été moins pénible qu'il n'avait cru et, sans les coups de langue vipérins de Mme Ruguellou, il se serait félicité d'avoir cédé aux instances de Jacqueline et de s'être rendu chez Balandreau.

L'aimable praticien l'accompagnait jusqu'à la sortie. Sous son apparent scepticisme et l'attitude d'absolue neutralité qu'il s'était imposée par devoir professionnel dans les événements politiques de Trébivain, on le sentait acquis dans le fond aux Solèges.

— Et toujours aucune nouvelle de notre jeune chirurgien? demanda-t-il sur le seuil.

— Aucune !

— Mille pardons de vous contredire, monsieur le marquis... cher professeur... M. Domaguet est arrivé. Il est ici...

— Et c'est vous qui nous l'apprenez, mon cher monsieur Bellec? dit le professeur Balandreau en reconnaissant son interlocuteur. Double plaisir ! Nous ne comptions plus sur vous. Nous vous croyions encore à Paris...

— J'ai pu prendre le rapide de neuf heures du matin, dit Bellec... Ce qui m'a procuré l'avantage de voyager avec M. Domaguet... Nous nous sommes quittés il y a moins de cinq minutes... Il ne peut pas être bien loin...

— En effet, dit Balandreau, je l'aperçois dans la galerie.

Allain, comme il entrait, y avait découvert Suzic, qui rejoignait sa tante après un quadrille, et tous deux causaient un peu à l'écart, le front contre les vitres. Ceux-là, du moins, étaient en accord avec le formidable paysage de l'âge tertiaire qui les enveloppait et où, indifférente à toutes les conventions mondaines, leur tendresse naissante reconstituait spontanément les premiers états sentimentaux de l'humanité.

Bellec cependant n'en croyait pas ses yeux et demandait s'il ne rêvait pas, si c'était bien là Mlle Suzanne Cognat, la nièce des Ruguellou.

— Si je m'attendais à la voir ici par exemple ! Sa tante la mène donc dans le monde, à présent?

— Il paraît ! dit le professeur Balandreau avec un sourire averti.

— C'est bien dangereux, observa Bellec.

— Je ne comprends rien à cette présence d'Allain, dit M. de Solèges. Il devait nous envoyer un télégramme pour qu'on le fît prendre au train, à Châteauneuf... Nous n'avons rien reçu.

— Le télégramme a été envoyé, mais il s'est égaré en route, expliqua Bellec... Ces choses-là arrivent quelquefois.

— Surtout en période électorale, confirma le professeur Balandreau... Allons féliciter Roméo... M. le chirurgien des hôpitaux, veux-je dire...

CHARLES LE GOFFIC.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LE BILAN DE GENÈVE

En fait de gâchis, d'impuissance, de manœuvres puériles, d'intrigues sournoises, de déchaînement d'appétits, et d'engrenage de complications futures, la réunion de Genève a dépassé tout ce que l'on pouvait attendre. Dieu sait pourtant que les prévisions avaient ouvert un large crédit aux incohérences. Ne nous avait-on pas offert avant le lever du rideau un de ces petits préludes cacophoniques dont les dissonances relégueraient les *Noces* de Strawinsky au rang de vulgaires *Noces de Jeannette?* Qui aurait cependant osé prédire que la farce finirait par la fuite des acteurs, incapables de défendre devant des spectateurs ahuris mais placides, une pièce qui n'avait plus ni queue ni tête, le régisseur devant se borner à annoncer la remise de la représentation aux calendes de septembre.

Encore si le ridicule pouvait tuer, si la leçon n'était pas perdue ! Mais les managers annoncent l'intention de récidiver. Du désastre ils n'ont voulu sauver qu'une chose : l'équivoque de Locarno. Et c'est précisément la cause de tout le désordre.

L'équivoque de Locarno, c'est l'octroi à l'Allemagne d'une situation privilégiée comme récompense de ses fautes et comme encouragement à la récidive. On a fini par s'en apercevoir et on a prétendu rétablir l'équilibre en sollicitant pour la Pologne un traitement de réciprocité. C'était peut-être l'esprit de Locarno, mais c'était surtout l'esprit de l'escalier. Ce n'est pas après la signature des accords, et toutes les dispositions prises, qu'il fallait s'aviser de l'opportunité

de certaines précautions contre les manœuvres de révision pacifique les plus sournoises, donc les plus dangereuses. C'est avant qu'il fallait prévoir. Les arrière-pensées allemandes ne prenaient même pas la peine de se dissimuler. La Pologne avait le droit et même le devoir de marchander sa signature. Sa candidature tardive ne pouvait manquer de soulever les protestations des Allemands qui, eux, ont su se faire payer d'avance et les alarmes des Anglais pressés de liquider. Pour la dissimuler, on a imaginé des candidatures multiples de l'Espagne, du Brésil, de la Chine même : d'où déchaînement des appétits et des rivalités au sein de la Société des Nations.

Passe encore si les auteurs de la politique de Locarno avaient pu se mettre d'accord d'avance. Mais ils sont arrivés à Genève en ordre dispersé, n'ayant profité du débat préparatoire que pour prendre des attitudes et se couper la retraite. Le résultat était facile à prévoir. On allait être amené ou bien à maintenir la réaction de défiance, c'est-à-dire à enregistrer la faillite publique de Locarno, ou bien à maintenir à tout prix la fiction de Locarno, c'est-à-dire à laisser le champ libre aux manœuvres de l'Allemagne.

En effet, l'Allemagne avait l'avantage d'être la seule à être restée exactement sur sa position de Locarno et de s'y trouver en posture exceptionnellement favorable. Pour le Reich, la position de Locarno, c'est la situation d'une puissance qui s'est fait imposer un privilège comme un sacrifice. M. Stresemann, dont toute la politique tend à utiliser la Société des Nations comme l'instrument le plus favorable de la révision des traités, a su se faire imposer l'obligation de solliciter son admission à Genève. Du coup il a obtenu que l'Allemagne serait accueillie toute autre affaire cessante, qu'on lui attribuerait immédiatement un siège permanent au Conseil, qu'une Assemblée exceptionnelle serait convoquée à cette fin. Dès lors, les Allemands se sont trouvés cumuler les avantages de l'absence, qui écarte les responsabilités, et les avantages de la présence, qui interdise de rien faire sans eux. Ils ont pu poser en principe qu'aucune modification ne saurait être apportée aux statuts de la Ligue avant leur admission, tout en déclinant toute intervention dans les affaires d'une société dont ils ne sont pas encore membres. Scrupule de correction d'autant plus habile que la Suède, état protestant, état baltique, petite nation jalouse des grandes, s'est chargée de mener le jeu à l'intérieur du Conseil.

La force de cette position est apparue d'une manière très nette quand les délégués allemands sont parvenus à faire écarter la combinaison de la création d'un siège nouveau, même simplement provisoire, en faveur de la Pologne. Ainsi, sans rien céder, l'Allemagne a

écarté l'octroi à la Pologne d'un siège permanent. Elle a fait admettre que la Pologne serait soumise à un traitement inférieur, qu'elle serait réduite au rôle d'otage, livrée aux perpétuelles incertitudes et aux marchandages des réélections annuelles. Dès ce moment, le résultat essentiel était acquis.

Il ne restait plus à l'Allemagne qu'à ajouter l'honneur au profit en sauvant la face des fidèles de Locarno et de la Société des Nations. Tel a été l'objet de la seconde manœuvre, celle de la substitution des sièges.

Qui a imaginé le combinaison de créer des vacances par démission spontanée de manière à tourner l'interdit de la Suède et à saisir directement l'assemblée? Ce qui est certain, c'est que les Allemands ont su exploiter l'idée. Ne les a-t-on pas vus se précipiter pour arrêter le sacrifice du bon compère Vandervelde? N'ont-ils pas trouvé en M. Bénès un empressement bien curieux à s'associer au *hara-kiri* de la Suède? Tant et si bien que l'on en est arrivé à envisager cette solution paradoxale de faire remplacer la Suède, complice un peu défraîchie de l'Allemagne, par une Hollande, non moins germanophile, et de faire subtiliser par la Pologne le siège de la Petite Entente. La Pologne humiliée et vassalisée, les États danubiens irrités et divisés, comme machiavélisme, il était difficile de faire mieux.

C'était même trop bien et cela ne pouvait pas résister à l'épreuve des actes. Le projet n'était pas plus tôt lancé que les protestations éclataient de toutes parts. Alors, il fallait ou rouvrir le conflit aigu avec l'Allemagne, ou trouver un moyen de couper court. Le réveil opportun de la revendication du Brésil n'a été qu'un expédient adroit pour couvrir la retraite.

L'Allemagne s'y est prêtée. Pourquoi aurait-elle de gaieté de cœur compromis l'œuvre de Locarno dont elle est la véritable bénéficiaire? Pourquoi se dérober quand une occasion exceptionnelle se présente de recueillir de nouveaux avantages? Certes, l'opposition nationaliste exploitera le retard. Certes le gouvernement de M. Luther et de M. Stresemann aura des difficultés en Allemagne. Il n'en sera que plus fort pour réclamer des garanties d'avenir, et quelques petits réconforts. Nous serions bien surpris si, dans les conversations qui ont précédé l'escamotage, les délégués du Reich n'avaient pas obtenu autre chose que les coups d'encensoir qui leur ont été prodigués dans la séance finale, s'ils n'avaient pas obtenu d'autres promesses que celles du discours de M. Briand dont tous les patriotes français ont ressenti avec amertume l'humiliation. L'Allemagne méritait-elle donc tant d'égards? Ce n'est pas elle qui est ridicule. Ce n'est pas elle qui est humiliée. Au contraire elle est favorisée. Elle est dégagée de sa

promesse. Elle est « admise moralement » dans la Société des Nations, sans être astreinte à ses règles. Elle va pouvoir continuer à travailler comme elle l'a fait à Genève, et même dans des conditions bien meilleures, parce qu'elle a éprouvé la faiblesse des adversaires et élargi le terrain de manœuvre.

Maintenant, il ne s'agira plus seulement d'une bataille autour de quelques sièges. C'est tout le statut de la Société des Nations qui va être remis en chantier. La destruction de l'œuvre de Versailles continue. Combien de mines sont déjà préparées sous les dernières assises?

Le principe du veto suspensif est particulièrement menacé. Il a révélé à la fois sa puissance et ses inconvénients. Les défenseurs de la Société des Nations ne manquent pas de rappeler que le *liberum veto* a été fatal à la Pologne. Si la Société des Nations veut vivre, elle doit adopter le système des votes à la majorité. Le triomphe de cette thèse serait tout simplement la fin de l'indépendance des nations. Ce serait aussi la porte ouverte à toutes les révisions, l'impossibilité pour les victimes désignées de se défendre. Déjà les possibilités de résistance sont singulièrement limitées. La décision du Conseil de la Société des Nations dans l'affaire de Mossoul a établi le précédent d'un état dépouillé de sa souveraineté sans son consentement. La réunion de Genève nous a valu un discours de M. Chamberlain, où s'est affirmée la théorie que, dans un conflit arbitré par le Conseil de la Société des Nations, les voix des parties intéressées ne peuvent pas compter dans l'unanimité. C'est même sur ce fait que le chef du Foreign Office s'est fondé pour préconiser l'élargissement du Conseil, parce que la paix européenne ne saurait être subordonnée aux fantaisies de quelques petits états. Voilà un argument que les Allemands ne laisseront pas tomber.

Soyez sûr aussi qu'ils ne manqueront pas d'exploiter un certain nombre de faits qui survivent au désastre de Genève. L'avortement n'a pas effacé tout ce qui a été fait et dit pendant dix jours. Il a été admis que la Pologne ne saurait avoir un siège permanent. Le Conseil a enregistré — oh ! très discrètement — un rapport de la conférence des ambassadeurs qui constate le désarmement de l'Allemagne. On a préparé, non moins discrètement, un règlement de l'aviation qui restituera à l'Allemagne le plus redoutable des engins de guerre future. Enfin la réhabilitation du Reich est complète, personne ne peut plus parler de violation du traité. Bien mieux, ce sont les Allemands qui ont des droits à faire valoir ; M. Briand l'a dit, M. Chamberlain l'a répété, M. Stresemann nous le fera bien voir dans les discussions prochaines.

Quelle est par contre la situation des alliés? Ni l'Angleterre, ni la France ne sortent grandies de l'aventure.

M. Chamberlain peut bien dire qu'il a respecté la lettre de ses instructions qui lui prescrivaient de ne pas se brouiller avec les Allemands. Il ne s'est pas conformé à leur esprit qui réclamait la liquidation complète et rapide. L'opinion anglaise ne peut être satisfaite, parce qu'elle était pressée avant tout de mettre en vigueur le pacte de Locarno qui restitue à la Grande-Bretagne sa liberté d'action et la constitue arbitre de l'Europe. Tant que l'affaire n'est pas réglée, des incidents peuvent surgir du genre de celui de la candidature polonaise. M. Chamberlain devra racheter les complaisances qu'on lui reproche à l'égard de la France. D'autre part, l'avortement de Genève le délie de ses engagements, en déplaçant le champ de la discussion.

M. Briand a commis l'erreur bien singulière de ne pas comprendre le parti exceptionnel que lui offrait la crise ministérielle pour se dégager d'une mauvaise affaire. Il a voulu absolument retourner à Genève, attiré par ce besoin d'acclamation qui hante, au lendemain d'un four, les acteurs vieillis. Il s'est précipité sur ce rôle d'intermédiaire que personne n'a songé à lui discuter. Le fait est bien caractéristique. Ah ! s'il y avait eu la perspective de fructueux courtages, les amateurs n'auraient pas manqué. Mais s'acharner à la recherche de combinaisons équivoques pour ne recevoir en récompense que le mécontentement de tout le monde, ce n'est pas tentant.

La France revient de Genève sans gloire et, ce qui est plus grave, avec une perte d'autorité incontestable. Elle a gravement déçu l'Espagne en l'obligeant à retirer sa candidature et en lui enlevant la gloire, dont le Brésil va pouvoir se parer, d'avoir bloqué le fonctionnement de toute la machine internationale. Son attitude n'a pu manquer de troubler les petites nations qui redoutent les menées allemandes et qui n'ont qu'une médiocre confiance dans l'esprit de Locarno. Que dire alors de notre position à l'égard de l'Allemagne, dont M. Briand a voulu panser les plaies d'amour-propre avec l'ardeur d'un bon Samaritain? Il faut lire les éloges prodigués au chef du gouvernement français par les journaux allemands, même nationalistes, pour comprendre jusqu'à quel point notre délégué a fait le jeu du Reich.

Que dire de la Pologne? Elle a eu à Genève une attitude d'extrême réserve, qui aurait été de la faiblesse si le compromis avait abouti mais qui a tourné à son avantage puisque tout a craqué. En somme le comte Skrzynski n'a pas prononcé une parole publique susceptible d'être interprétée comme l'acceptation d'un sacrifice. La Po-

logne peut donc reprendre sa partie, à condition qu'elle ait compris que le secret du succès n'est pas tout entier dans l'esprit de Locarno.

Le seul parmi les anciens vainqueurs qui ait une bonne position, c'est l'Italie. Pour elle, la nouvelle politique n'a jamais été qu'un élément de manœuvre et non une chaîne. La délégation italienne à Genève n'est pas restée inactive, bien loin de là. Mais au lieu de ménager la chèvre et le chou, elle a soutenu très nettement les résistances qui se sont mises en travers des prétentions allemandes. C'est tout à fait dans la ligne de M. Mussolini : de la conciliation, mais de la force. Tous les petits États du centre de l'Europe et les États balkaniques en ont été impressionnés. L'événement aura certainement de grosses conséquences. Il développera la politique d'entente esquissée dans le voyage de M. Nintchitch. Peut-être verrons-nous la France entrer dans ce système d'alliance. Qu'en diraient les grands prêtres du culte de Locarno? Mais ont-ils eux-mêmes encore la foi dans leur œuvre? Les dernières déclarations de Genève ont des accents d'oraison funèbre.

Saint-Brice.

LES LETTRES

LES CAHIERS INTIMES DE SAINTE-BEUVE

Quel amateur d'âmes regrettera que M. Victor Giraud ait pris le soin de publier une nouvelle série des cahiers intimes de Sainte-Beuve? Pour peu qu'on ait le goût de la vérité humaine, cet homme incomparable est de ceux qu'on ne se lasse pas de fréquenter. Nulle fièvre, nulle passion dans ce commerce ; et même, si l'on y tient, point d'enthousiasme ; mais chaque page excite en nous cette curiosité et cet intérêt continus qu'il portait lui-même aux œuvres de tous les temps et qui est peut-être la plus enviable des louanges. Lire Sainte-Beuve, c'est écouter un aîné qui serait homme de goût et de sens ; c'est une conversation, c'est presque une amitié. Oui, vraiment, on finit par l'aimer ; ses faiblesses mêmes, qu'il est difficile de nier et que je n'entreprendrai pas de taire, mais qu'on exagère si souvent, peinent alors la sympathie plutôt qu'elles ne la ruinent ; on en revient toujours à cet admirable amour du vrai qui lui était naturel et qu'il ne cessa jusqu'à sa mort de cultiver et d'affiner en lui comme une vertu.

A vrai dire, à côté de ce sentiment presque tout favorable et seulement nuancé de quelques regrets, il en existe un autre beaucoup plus sévère, et c'est peut-être le plus répandu. Déjà, vers la fin de sa vie, Jules Lemaître, qui sans doute était l'homme de toutes les indulgences, le constatait avec peine : « On a pris l'habitude de parler un peu trop facilement de la « malignité », et même de la « jalousie » et de l' « envie » de Sainte-Beuve... Vous verrez que cette opinion

finira par passer dans les *Manuels d'histoire littéraire.* » C'est aujourd'hui chose faite, il me semble, ou il ne s'en faut guère. Les adversaires de Sainte-Beuve ne contestent pas son intelligence, ce serait folie pure ; mais ils abaissent à plaisir son caractère. Servilité, perfidie (bassesse, pour tout dire), c'est ainsi qu'ils jugent l'homme. Voilà de bien gros mots. Ce serait être fidèle à la méthode qu'il nous enseigna et dont il nous a laissé des modèles que de chercher, fût-ce à son dam, à le connaître tel qu'il fut, sans timidité ni scrupules. Mais on se réjouit secrètement qu'il n'ait pas été meilleur. De là à l'imaginer, de bonne foi, pire qu'il n'était, le pas est vite franchi.

Les notes nouvelles que nous devons à M. Victor Giraud, et qu'il a intitulées *Mes Poisons*, changeront peu de chose à ces dispositions. Cet ouvrage aura le sort de tous les ouvrages : il fournira des armes aux deux camps. Au reste, à qui connaît les *Lundis*, ce qu'ils énoncent et ce qu'ils laissent entendre, il n'apporte aucune révélation capitale, mais seulement des précisions et de beaux textes. Les censeurs de Sainte-Beuve surtout y trouveront leur gibier. C'est qu'en effet ces notes, telles qu'elles sont publiées (et l'on ne voit pas comment M. Victor Giraud eût pu les publier autrement), dans leur suite et dans leur ensemble, risquent, si l'on n'y prend garde, de donner de Sainte-Beuve une image qui ne me paraît pas être tout à fait la véritable.

Entendez-moi : je ne veux pas dire que contre cette publication, Sainte-Beuve, aujourd'hui, protesterait. Il était trop averti des mœurs littéraires pour ne pas la prévoir, trop curieux des petits papiers pour que la pensée lui en fût désagréable. Ce n'est pas même s'avancer imprudemment que d'estimer qu'il la souhaitait. Ses propres paroles sont peu équivoques : « Voici, écrivait-il, quelques jugements sincères qu'il eût été mal de publier sur les vivants, cela pouvant les irriter et les entraver, mais qu'il est permis et utile qu'on sache sur les morts. » Bien plus, une année avant sa mort, n'avait-il pas livré au public, à la fin du onzième volume des *Causeries du Lundi*, des *Notes et Pensées* de tour et d'esprit tout semblables à celles qu'on nous révèle aujourd'hui? La principale différence des deux séries, c'est que les *Notes* de 1868 sont à peu près muettes sur lui-même, par pudeur, et ne nomment qu'incidemment Hugo, sur qui, on le sait de reste, Sainte-Beuve avait de fâcheuses raisons de se taire. Ces deux points exceptés, à peine sont-elles moins vives. Dès lors, que M. Victor Giraud, après Jules Troubat, ait ajouté de nouvelles notes aux premières, il n'y a pas lieu de lui en faire grief. Nous ne sommes pas tenus à tant de discrétion envers les disparus d'un autre siècle. Quand Sainte-Beuve n'aurait écrit ses

cahiers que pour lui seul, ce ne serait pas péché, après ce délai, que de les divulguer contre son désir. M. Victor Giraud n'a pas eu à lui faire violence : loin de méconnaître ses intentions, il accomplissait son vœu secret.

Maintenant, le public sera-t-il aussi fidèle à sa pensée et à ses désirs? C'est une autre question. *Mes Poisons* ne sont pas un ouvrage : ce sont des notes. Il n'est pas sûr, il n'est pas même probable que beaucoup de lecteurs songent à tenir un compte assez scrupuleux des circonstances et du dessein dont elles sont nées et qui sont comme la clef dans laquelle il faut les lire sous peine de se méprendre. Sauf un très petit nombre, ces notes ne constituent pas, à proprement parler, un journal intime. Sainte-Beuve ne s'y raconte pas lui-même au jour le jour : il cherche, avant tout, à surprendre quelques-uns de ses contemporains dans leur intimité et leur vérité. Il recueille des anecdotes et des traits, il note des formules et des images : cartouches et munitions, comme il dit, en prévision de la bataille, et c'est-à-dire de ses articles. D'autres fois, comme sur Hugo qu'il ne pouvait songer à attaquer, il soulage son cœur et son humeur. Ailleurs, ce sont des maximes, des pensées, des fragments plus ou moins philosophiques. Il n'importe : du seul fait que Sainte-Beuve n'écrivait ces notes que pour lui-même et non pour un public immédiat et défini (quelque arrière-pensée de publication posthume qu'il pût nourrir en secret), elles participent à certains caractères du journal intime et c'est comme un journal intime qu'il faut les lire.

On sait assez que cette sorte d'écrits est infiniment précieuse, à l'ordinaire, pour connaître un homme. On oublie trop souvent qu'elle peut être aussi, à l'occasion, infiniment trompeuse. Presque toujours, la publication d'un journal intime le fausse. Je le suppose sincère, mais quoi! l'éclairage a changé, ce n'est pas tout à fait le même tableau. Ces pensées, qui furent conçues dans l'ombre et le demi-jour, une lumière trop directe les trahit ; où il n'y avait que des nuances, voici des couleurs vives et tranchées ; ce qui était réserve, croquis, repentir paraît un jugement d'ensemble. Vaudrait-il donc mieux ne point publier de journaux intimes? Ce serait condamner l'usage avec l'abus et tuer le malade pour supprimer la maladie. Mais il faut que, par une réaction perpétuelle, le lecteur avisé rétablisse autour du livre l'intimité des cahiers. Qu'il oublie ce soin, qu'il regarde naïvement cette suite de jugements comme un ouvrage composé et complet, son impression sera la plus fausse du monde. Et quand je parle des journaux intimes, ce n'est qu'un cas particulier : on peut dire qu'il n'est rien de secret que la publicité ne défigure. C'est pour cela que les biographies, et de même les romans,

sont si difficiles à écrire. Une image convenue et superficielle de l'homme ne saurait faire notre affaire. Mais pour qui tente d'éclairer le plus obscur, le plus trouble de l'âme (et l'analyse doit le tenter), le risque de trahir ce qu'il dévoile est toujours très grand : certaines pensées inavouées, certains désirs sont en nous si cachés à nous-mêmes que c'est déjà leur attribuer trop d'importance que de les écrire seulement ; il y faut un tact infini, et il faut que le lecteur ait ce tact autant que l'auteur. On comprend le vœu de Sainte-Beuve : « Oh ! qu'il devrait bien y avoir, dans chaque biographie de poète, *un petit chapitre secret et réservé, à l'usage des seuls bons esprits*, capables de porter la vérité, toute la vérité, sans la prendre de travers ni en abuser. » Vœu irréalisable : du moins nous éclaire-t-il sur les dispositions que Sainte-Beuve souhaitait de trouver chez ses lecteurs.

Veut-on un texte plus décisif? Car je ne fais pas de conjectures, et Sainte-Beuve avait prévu avec une clairvoyance extrême les méprises auxquelles *Mes Poisons* pourraient donner lieu. « Le recueil d'observations et de pensées qui suit ne devra tomber que dans des mains amies, il n'est pas fait pour le public ; il donnerait de moi et de mes sentiments une fausse idée. J'y prendrais un air de misanthropie et de noirceur que je n'ai pas. Quand j'ai eu de la mauvaise humeur, je l'ai enfouie dans ce cahier, au lieu de la faire sortir de moi, sans la produire au dehors. Cela m'a été souvent utile pour m'apaiser et me *dégorger*... Le cahier est donc pour moi seul ; seul je sais l'usage que j'en puis faire sans danger et sans fausseté. Le publier tel qu'il est, ce serait me faire mentir et me calomnier. Ainsi sur Thiers, ainsi sur Villemain, ainsi sur Guizot et sur vingt autres, je pense dans l'habitude avec tout autrement d'impartialité et d'indulgence qu'il ne serait possible de l'imaginer d'après mes boutades d'humeur prises sur le fait. Et pourtant ces boutades me sont très utiles ensuite quand je veux écrire et combiner mes impressions des divers instants sur ces personnes. » Hypocrisie, feinte oratoire? Point du tout : une des meilleures leçons de lecture qui aient jamais été données. Notez qu'elle n'aurait pas de raison d'être si *Mes Poisons* avaient dû toujours rester ignorés. Mais Sainte-Beuve le sait bien, il n'est qu'un moyen efficace, pour un écrivain de son rang, d'empêcher que ses papiers ne voient le jour, c'est de les détruire ; il n'était pas homme à s'y résigner. Alors, il prend des précautions, il s'applique à prévenir de son mieux, comme on rectifie par raison une illusion d'optique, ces fausses perspectives qu'il est presque inévitable que le public mette dans un ouvrage qui primitivement ne lui était pas destiné. Sainte-Beuve le sait mieux que personne, un journal intime

n'est pas seulement fragmentaire par définition ; il est toujours incomplet. Si sincère qu'on le suppose, il n'y en a pas qui dise tout, et souvent ce qu'il tait n'a pas moins d'importance, pour donner de son auteur une image fidèle, que ce qu'il dévoile. Quand un critique écrit un article sur un auteur, ou sur une œuvre, il vise à porter un jugement équitable et complet, à faire la part exacte des qualités et des défauts, des beautés et des laideurs. Mais quand il écrit pour lui-même, il note ce qui l'a frappé plus vivement, et c'est-à-dire sept fois sur dix ce qui le choque ou le blesse. Et pourquoi tiendrait-il carnet des louanges? Il peut les imprimer sans aucune gêne, peut-être les a-t-il écrites déjà : il n'a pas souci de se répéter. Mais le public, lui, ne doit pas les oublier. Il n'y aurait pas de plus grande erreur d'utiliser *Mes Poisons* contre les *Lundis*, et d'arguer de la véracité des notes pour contester la sincérité des articles. Le véritable jugement de Sainte-Beuve sur ses contemporains, c'est dans les *Portraits* et les *Causeries* qu'il faut le chercher, mais en tenant compte des corrections et des nuances que Sainte-Beuve ne pouvait imprimer et que ses cahiers nous révèlent.

Voilà, il me semble, dans quelles dispositions il convient d'aborder *Mes Poisons*, pour ne pas abuser de la vérité. Lus de cette manière, ils ne paraissent pas si perfides, ni si vils. Mais ils aident à prendre exacte mesure des vertus et des limites de ce grand esprit.

*
* *

Il y a un point, cependant, où l'on serait peu fondé à supposer, à côté de la malveillance patente des cahiers, beaucoup d'indulgence secrète. Un long chapitre de ces nouvelles notes de Sainte-Beuve est consacré à Victor Hugo, et dans le nombre il n'en est aucune qui ne montre plus que de l'antipathie, de la haine. Différence de nature, opposition de tempéraments, oui ; mais c'est aussi que l'affaire Hugo est le grand péché de Sainte-Beuve, celui qu'il est impossible d'excuser et l'on sait bien qu'il n'est rien que nous ayons plus de peine à pardonner aux autres que les torts dont nous sommes coupables envers eux.

Même l'homme, il faut bien le dire, y est jugé avec plus de sévérité qu'il n'est juste. Sainte-Beuve saisit admirablement sa vanité, ses calculs, ses ruses de publicité, toutes ses « malices cousues de *câble* blanc », comme il dit. On pourrait préférer qu'il eût laissé à un autre de nous les apprendre, mais sur ce point, le portrait n'appelle pas de retouches, car Sainte-Beuve y a apporté lui-même la seule qui était nécessaire : c'est que cette stratégie s'alliait, chez Hugo, à un

fond de naïveté surprenante. Il calcule ses effets, et, dans un certain ordre matériel, avec justesse. Sa naïveté même ne lui nuit pas toujours, car il y a des affaires où les moyens, gros et simples, sont à leur place et servent mieux que la subtilité : voyez comme il fut adroit ménager de sa gloire. Au contraire, qu'il s'agisse de conquérir, ou plutôt de séduire un public qui prise par-dessus tout la finesse, le tact, les qualités sociables et mondaines, il échoue. C'est ce que Sainte-Beuve note en termes excellents, avec son bonheur d'images habituel, après le discours de réception d'Hugo à l'Académie : « Il n'avait pas la mesure ni de cette coupole ni de cet amphithéâtre de société ; son discours était un discours cyclopéen, bon à beugler au Colisée sous Domitien, de la rhétorique à triple carat, une suite de gros morceaux sans lien ni transition. Tout cela pourtant était profondément calculé dans son esprit ; mais, n'ayant pas la même mesure que les autres, il manque son effet. » Un autre jour, après un entretien orageux : « Il me laisse assez convaincu d'une chose, c'est qu'il y a chez lui moins de profondeur et plus de naïveté que je ne suis tenté de le croire, quand je ne le vois pas. »

Mais était-ce là tout Hugo, je dis l'homme? Ou Sainte-Beuve ne se souvenait-il plus des lettres, si belles et si nobles vraiment, qu'Hugo lui avait adressées au premier soupçon de la passion qui allait les séparer? Il ne faut pas demander l'impossible peut-être. Mais le jugement d'ensemble de Sainte-Beuve sur la personne de Victor Hugo ne saurait être accepté tel quel : la haine, comme il arrive toujours, a bien pu aiguiser son regard sur les défauts de son ennemi ; comme il arrive toujours aussi, elle lui a empêché de voir le reste.

Quant au poète, n'en doutons pas, Sainte-Beuve avait trop l'amour du vrai pour ne pas essayer d'être impartial. Ce n'est pas générosité, on le pense bien : mais il a une si haute idée de son rôle de critique que s'il l'accablait à tort, tout son ennemi qu'il est, il se tiendrait pour la première victime de son injustice ; car il a l'ambition d'écrire pour toujours. Rien de plus curieux que son jugement sur une des plus belles pièces des *Voix intérieures* :

> Quand Virgile, qui est l'harmonie et la fusion mêmes, veut peindre, dans sa sublime églogue de *Silène*, le taureau superbe dont est éprise Pasiphaë, quels vers magnifiques et purs! Il redouble de charme. Au lieu de cela, Hugo a la pièce intitulée *la Vache* (vache, et non pas génisse), belle sans doute à sa manière, mais un peu crottée, avec les enfants à *dents de marbre* et à cheveux en *broussailles* autour d'elle, enfants plus *charbonnés que de vieilles murailles*, et que j'aimerais autant s'ils étaient un peu plus propres, en restant aussi puissants ; mais, en définitive, la pièce est fort belle, et je constate seulement la différence.

Vous voyez les deux mouvements. Le premier est nettement d'antipathie : l'idéal poétique d'Hugo n'est pas celui de Sainte-Beuve, et puis, il faut bien l'ajouter pour être vrai, le critique n'est pas fâché que le poète manque de goût. Seulement, on peut juger qu'ici c'est le goût de Sainte-Beuve qui se montre un peu petit. La pièce, en effet, est fort belle : admirablement conduite d'un bout à l'autre, sans aucune extravagance, une réussite incontestable. Or, quel est le premier jugement que Sainte-Beuve porte sur elle? Le même qu'il reproche ailleurs à Fontenelle de porter sur la sixième églogue, précisément de Virgile. Fontenelle la trouvait *bizarre*. Et Sainte-Beuve ajoute : « Oh! que c'est bien cela!... Toute la calamité de la pitié française, tout son dénuement d'art est dans ce mot de Fontenelle, qui est bien le mot d'un Français. Nous autres, dits romantiques, ce brave André Chénier en tête, nous avons essayé de pratiquer cette grande manière d'art, selon nos forces, et nous sommes restés aux yeux du grand nombre *bizarres*. Courage, courage pourtant, et nous vivrons! » C'est-à-dire que, de son premier mouvement, Sainte-Beuve pose les bornes du goût, seulement un peu plus loin que Fontenelle ne les posait. Mais attendez, il est homme à se reprendre, à faire violence à son instinct : et, en définitive, il se borne à noter la « différence ». Correction caractéristique : par nature, on l'a beaucoup dit, Sainte-Beuve préfère les « coteaux modérés » ; en même temps, il est trop intelligent pour ne pas comprendre la grandeur : pour une part, l'éducation de son goût a consisté à s'annexer délibérément ce qui semblait lui être refusé par son tempérament ou par sa formation littéraire. Qu'il ne soit pas toujours allé assez loin dans cette voie, personne ne s'en étonnera : mais l'effort est admirable. C'est celui d'un homme qui a le sentiment de ses limites, et qui s'applique, de son mieux, à se corriger. Écoutez encore : « En littérature comme en politique, il y a aussi ce qu'on peut appeler les *faits accomplis*. Un critique, sous peine de s'arrêter et de s'annuler, ne peut méconnaître des talents existants, qui font leurs preuves, qui font acte de science, d'habileté, de grâce ou de force. Il doit prendre sur lui et triompher de ses antipathies premières, ou même de ses restrictions théoriques persistantes. »

Mais voici un autre cas : Balzac. Je le dis tout de suite, le chapitre de *Mes Poisons* qui lui est consacré est de peu d'intérêt. Un mot le résumera, que Sainte-Beuve se borne à varier de métaphores d'inégal agrément : Balzac est immonde. Ce serait trop peu, beaucoup trop peu de ne voir là que boutades sans importance : plus profondément, c'est la réaction instinctive et sincère de Sainte-Beuve devant certaines vulgarités de Balzac, qui ne pouvaient pas ne pas déplaire à

son goût ; et c'est aussi, il serait puéril de le nier, qu'ayant été attaqué fort durement par Balzac dans un article de la *Revue parisienne*, il lui est agréable de prendre secrètement sa revanche : « Chaque critique a son gibier favori sur lequel il tombe et qu'il dépèce de préférence... Pour moi, c'est Balzac. » Je ne donne pas ces dispositions pour particulièrement généreuses. Mais il faut les prendre pour ce qu'elles sont : des mouvements d'humeur, des critiques partielles, nullement pour un jugement définitif. Celui-là, pour notre bonheur, Sainte-Beuve eut l'occasion de le rédiger : alors que nous n'avons aucun article de Sainte-Beuve sur Hugo qui soit postérieur à leur rupture, en revanche les *Causeries du Lundi* contiennent tout un feuilleton sur Balzac à propos de sa mort. Étude fort insuffisante, cela ne fait aucun doute : l'extraordinaire grandeur de la *Comédie humaine* n'y est même pas soupçonnée. Mais encore Sainte-Beuve convient-il que de tous les peintres de mœurs de son temps, Balzac fut « peut-être le plus original, le plus approprié et le plus pénétrant » ; il est sensible à la puissance et à la vérité des caractères. Allons-nous en conclure que l'obligation, pour un critique, d'être courtois le sert plus qu'elle ne lui nuit? Ce serait assez juste, mais c'est trop peu dire : car cette courtoisie, rien ne nous autorise à n'y voir que convenance et clause de style. La vérité, c'est qu'ayant à juger d'ensemble l'œuvre et le génie de Balzac, Sainte-Beuve a essayé, comme toujours, d'être équitable, et de surmonter ses rancunes. Il aurait dû louer davantage, c'est sûr : encore s'est-il fait violence pour ne pas refuser à ce mort les louanges qu'il croyait lui être dues. Là, il le jugeait ; dans ses notes, il se soulage : deux opérations fort distinctes. Où est le vrai Sainte-Beuve, dira-t-on? Mais ici et là, et dans les notes et dans les *Causeries*, selon qu'on veut surprendre son humeur ou son jugement. On peut estimer que c'est le jugement que la postérité doit retenir ; en tout cas, elle le calomnierait à prendre l'une pour l'autre, à étendre à l'ordinaire de ses instincts et à l'ensemble de sa pensée ce qui n'était que les réactions vives et comme le sursaut d'un goût trop délicat et d'un cœur blessé. Il ne faut pas les négliger, pour que la peinture soit tout à fait vivante et que le sang courre dans les veines, encore moins les considérer seuls.

J'ai choisi à dessein deux cas particulièrement litigieux : Hugo, Balzac. Ni avec l'un ni avec l'autre, le cœur de Sainte-Beuve n'était tranquille ; et d'ailleurs il est certain que ni à l'un ni à l'autre il n'a rendu cette abondante justice qui est la gloire d'un sens critique : il a bien vu leurs défauts, il n'a pas mesuré leur grandeur ; mais sincèrement, il me semble, et parce que son goût était ce qu'il était, plutôt que par rancune et vengeance. Que de notes précieuses on

trouverait à recueillir dans *Mes Poisons* sur de moindres seigneurs ! Villemain, Cousin, Thiers, Saint-Marc Girardin, ceux-ci, du moins, sont tout à sa mesure ; il peut les comprendre parfaitement. J'allais ajouter le nom de Guizot, mais non : chez celui-là encore, il y a quelque chose que Sainte-Beuve n'a pas vu, ou plutôt qu'il n'a pas deviné, car l'homme ne se livrait guère, sinon, peut-être, à ses proches. Mais on acceptera difficilement l'image que Sainte-Beuve nous donne de lui, et qui est, j'en demande bien pardon, celle d'une « vieille bête » (à quelques traits près), si l'on rappelle certaines lettres intimes où se dévoile une vie intérieure ardente et, mieux encore, une rare beauté de caractère. La place me manque pour y insister, mais le procès de M. Guizot est, je crois bien, à reviser. Nul doute, à nos yeux, que si Sainte-Beuve avait connu les documents que nous avons aujourd'hui, il n'eût complété son impression, comme il avait déjà commencé de faire. « N'oubliez pas la date, écrivait-il en marge d'une note assez sévère. Il s'est formé. » Il n'en coûtait point à Sainte-Beuve de se corriger.

Et comme on saisit bien, dans ces notes, sa méthode de travail ! Elle tient presque tout entière en deux points. On le voit d'abord noter, et pour ainsi dire dessiner au vol ces attitudes qui révèlent l'homme : de là qu'il soit si curieux d'anecdotes et de mots ; le détail concret et vivant, voilà son point de départ. Puis, pour rendre son impression, et arracher au modèle son secret, il fait appel à des images, à des analogies, qui entraînent avec elles tout ce qu'une description abstraite, dont il serait pourtant capable, dirait plus péniblement et moins vivement : « Lamartine est le Paganini de la politique. » « Cousin n'est presque pas une personne, c'est un élément, un météore qui passe, un torrent qui roule. » Accumulez ces vues partielles, et pourvu que la proportion soit gardée (et souvent, dans ces notes, elle ne l'est pas, mais elle l'est presque toujours dans les articles), vous avez l'homme.

*
* *

C'est que Sainte-Beuve est avant tout, et non pas uniquement, mais essentiellement, un moraliste. On le classe parmi les critiques, et je ne dis pas que l'on ait tort ; mais le fâcheux est que le même mot de critique désigne des activités de l'esprit assez différentes et même assez éloignées. D'une part, être critique, c'est juger de la qualité des œuvres d'art ; sans en être incapable assurément, c'est la partie de sa tâche que Sainte-Beuve a le moins bien faite : il n'est que de comparer sa sensibilité esthétique, son goût, au goût de Bau-

delaire pour en voir aussitôt les limites. Mais la critique consiste aussi, et ce n'est pas du tout la même tâche, à peindre l'homme, et c'est à quoi Sainte-Beuve revient toujours, et c'est où il excelle, où il est sans rival. Il n'a même pas besoin qu'une œuvre « littéraire » lui en donne l'occasion ; une correspondance, des mémoires lui suffisent, et même ces documents intimes se prêtent mieux à son désir qu'un poème ou qu'un essai. Il traitera aussi volontiers d'Henri IV, de Napoléon ou de Mme de Pompadour que de Voltaire ou de Chateaubriand ; davantage, il étudiera Chateaubriand ou Voltaire, comme il étudie Mme de Pompadour : beaucoup moins l'auteur, en eux, que l'homme ; et leur être réel, plus que le secret de leur génie. Veut-on l'antithèse exacte de cette méthode? C'est le *Léonard de Vinci* de M. Paul Valéry. Celui-ci ne s'intéresse qu'à l'œuvre, et à sa « recette », mais, dit-il, « la biographie est plus simple que l'analyse ». C'est possible, ce n'est pas sûr. Ou plutôt, il y a des esprits qui sont mieux doués pour l'analyse, telle qu'il la conçoit, et d'autres pour la biographie. Sainte-Beuve n'a fait que des biographies.

On comprend dès lors qu'en même temps que M. Victor Giraud publiait *Mes Poisons*, M. Jacques Bainville ait eu l'idée de réunir les portraits des *Causeries du Lundi* relatifs aux personnages de notre histoire, de Jeanne d'Arc à Napoléon.

Un tel recueil est le plus juste hommage que l'on pouvait rendre à Sainte-Beuve : il s'adresse à ce qu'il eut en lui véritablement de divin. « Il a le tour d'esprit historique », dit M. Bainville, et il ajoute : « Ce qui fait de Sainte-Beuve un historien, c'est qu'il est un psychologue. » Voilà la juste mesure : car, sans doute, la psychologie n'est pas toute l'histoire, mais, à coup sûr, une histoire sans psychologie n'est qu'un simulacre d'histoire. Dans cet ordre, rien ne manque à Sainte-Beuve : il sait que l'homme reste, en son fond, toujours le même, et, en même temps, il a le sens le plus aigu des mœurs et des idées propres à chaque époque. Écrire la suite d'une *Histoire de France*, cela n'était pas de son goût : mais, de même que dans ses portraits, c'est par la multiplication des vues partielles, et sans jamais essayer de les atteindre dans leur centre, qu'il finit par restituer sous nos yeux ses modèles. Ainsi, de biais et par fragments, à force de portraits qui sont des chefs-d'œuvre d'intelligence et de tact, la même méthode l'a conduit à donner une idée de l'histoire de France. Il serait exagéré de dire qu'il l'a écrite, mais ce serait trop peu de penser qu'il s'est borné à en réunir les matériaux. En réalité, ce n'est pas une matière brute de faits et de dates qu'il apporte à l'historien qui voudrait continuer son effort : entre ses mains, les documents ont déjà subi un premier travail, ils ont commencé de livrer

leur secret ; épisodes et portraits, tout est pénétré de lumière.

Voilà le grand, l'incomparable Sainte-Beuve : il faut savoir gré à M. Jacques Bainville de nous avoir aidé, en réunissant ces *Quelques figures de l'Histoire*, à le mieux comprendre. En critique pure, en esthétique, Sainte-Beuve a des égaux, il a même des supérieurs. Personne n'a su faire un portrait comme lui. Il est le plus grand des moralistes français.

HENRI RAMBAUD.

De « *Kœnigsmark* » à « *Alberte* ».

Peut-être quelques lecteurs d'*Alberte* songeront-ils, une fois le livre refermé, à mesurer le chemin qu'a parcouru Pierre Benoit depuis ses premiers romans. Disciple de Barrès, qui lui tiendrait rigueur d'être entré dans les Lettres avec la nonchalance impertinente d'un jeune prince? Il s'applique à scandaliser les cuistres. Plagiats, phrases à traquenards, parodies, ces taquineries et ces gageures où il excellait, un temps l'amusèrent et le servirent. Mais il faut que jeunesse se passe. A trop s'attarder à ces jeux, Pierre Benoit risquait de lasser le public. Trop avisé pour ne pas sentir le danger, il s'est appliqué à dérouter ses censeurs, en renouvelant son art et en l'approfondissant. Pierre Benoit ne se définit plus d'une manière exacte et complète, lorsqu'il déclare à son public, demi-sourire qui lui est naturel, que son dessein principal est de l' « amuser ».

Je ne veux pas nier que le magicien de *Kœnigsmark* et de l'*Atlantide* cherche d'abord à plaire. Mais on peut se contenter d'amuser quelques heures, ou bien l'on peut désirer de retenir, d'intéresser vraiment. Cette seconde ambition est celle de Pierre Benoit.

Et d'ailleurs c'est un travailleur sérieux et probe. Ceux qui ont contesté la qualité de son érudition ont dû confesser leur erreur. De ses études universitaires, Pierre Benoit a retiré des connaissances vastes et approfondies, et mieux que cela, une méthode. Point d'intrigue troussée à la diable ; ce fantaisiste a la patience et la discipline du véritable esprit historique. Tous les renseignements de fait, toutes les notations morales et psychologiques tirées par lui de l'observation des choses et des gens, toutes les suggestions et les trouvailles de son imagination deviennent autant d'éléments, de matériaux, qu'il classe, combine, organise avec une ingéniosité réfléchie. C'est ce travail préalable, lentement mûri, qui donne à ses ouvrages leur trame serrée : cadre, personnages, entre-croisements et réactions réciproques, cheminements, ressorts et bonds soudains de l'action, tout a été élaboré, pesé, équilibré, emboîté avec un soin scru-

puleux. Quand la rédaction commence, le récit est entièrement prêt dans la tête de l'auteur ; il n'a plus qu'à écrire d'un seul jet. De là, à la fois la verve et le mouvement d'un récit. De là aussi, peut-être, certaines négligences de style.

On a contesté, il est vrai, que Pierre Benoit eût le don de lire dans les âmes ; on a prétendu qu'il n'était ni psychologue, ni moraliste. Avouons que ses premiers romans, d'ailleurs pleins de poésie et d'ardeur juvénile, sont parfois d'une ligne psychologique brisée à l'extrême. Mais à partir du *Lac salé*, il appuie davantage sur l'étude des caractères. Sans renoncer à son goût pour le récit, à son dédain de la « revue de détail des sentiments » et des analyses interminables, il commence à y tracer, d'un trait discret, des portraits assez fermes : Groisset, son Tartuffe huguenot, restera ; il y a de la finesse dans la figure morale du P. d'Exiles, âme de religieux apôtre et tourmenté, et la peinture de l'aveulissement progressif de l'indolente Annabel est vigoureuse. Ses personnages ne sont plus des fantoches ; la jalousie d'une rivale et la cupidité de deux hypocrites sont ici les ressorts d'une entreprise méthodiquement conçue et poursuivie.

Cette veine psychologique, Pierre Benoit l'a continuée dans *Mademoiselle de la Ferté*. Sans parler de la poésie nostalgique et poignante des tableaux du marécage landais, le large réalisme de scènes comme le dîner ecclésiastique, l'entretien des médecins, la confession du négociant, montrent une pénétration de la nature humaine et de la société, presque balzacienne. On retrouve le romancier dans la composition du personnage assez énigmatique de l'héroïne. Anne de la Ferté serait un assemblage contradictoire de machiavélisme et d'inertie. Sa rancune est inexpiable, la vengeance est le ressort même de sa vie, et, pour les assouvir, elle ne remue pas le petit doigt. Mais le personnage d'Anne s'explique assez bien pour qui a pu étudier de près certains milieux de vieille noblesse provinciale. On voit alors comment, par l'effet conjugué des aptitudes héréditaires et de près d'un siècle et demi d'émigration à l'intérieur, peuvent coexister dans l'âme passionnée d'une fille noble, ambitieuse, déçue et outragée, d'une part les froides capacités politiques et diplomatiques de la race, et de l'autre une certaine immobilité orgueilleuse, rétractile et tendue. Crispée dans sa réaction contre la stérile manie d'entreprises de son père, brouillon incorrigible, Anne de la Ferté est de la famille d'une cousine Bette. Mais où Lisbeth, plébéienne avide et laborieuse, est tout naturellement une femme d'action et d'intrigue, ne reculant devant aucune des obscures et humiliantes besognes qui préparent la perte de ceux qu'elle hait, Anne agit en fille de hobereau. S'ingénier, se remuer pour rassembler et nouer les fils épars de la trame qu'elle ourdit, en un mot courir après sa vengeance, ne serait-ce pas déroger et déchoir? Née pour la chasse à courre et les grandes battues, elle ne s'abaissera pas à poursuivre seule, à pied, un gibier capable de la fuir et de l'humilier encore. Elle préfère, sous une apparente négligence, l'attendre impla-

cablement à l'affût. Quand l'ennemie passera à bonne portée, l'instinct héréditaire agira, et le piège se refermera sur la victime sans méfiance.

Cette fermeté et cette netteté de dessin se retrouvent dans *le Puits de Jacob*. C'est une peinture aiguë de l'inquiétude et de la nostalgie d'Israël. Dans ses écarts de conduite, Agar Mosès oscille, pour ainsi parler, entre deux pôles : d'un côté une vie déréglée, de l'autre, les austérités, les sacrifices d'une existence vouée à la résurrection terrestre de l'État juif. Dans ce personnage, Pierre Benoit a su insérer le plus lumineux et le plus magnétique des filigranes, cet indestructible lien de race, cet orgueil fanatique de la nation élue, qui revit dans ses enfants les plus obscurs, et donne son unité à leur âme divisée, tiraillée entre des frénésies contraires. Et nous ne parlons que pour mémoire d'Isaac Cochbas, souffreteuse et fascinante figure, incarnation moderne, étonnante de vie et de passion, du prophétisme judaïque.

Or, voici que, dans *Alberte*, Pierre Benoit se jette plus franchement encore dans la peinture des passions humaines. L'héroïne est une femme à son automne, et le récit la prend en plein dénouement de la grande crise de sa vie. Accusée et accusatrice à la fois, elle fait à son avocat la confession de ses fautes. Une enfance terne, une existence plate et grise de provinciale sans horizon et sans joies, enfin une maternité illusoire, puisque l'université lui a enlevé, toute jeune, sa petite Camille, l'ont amenée, chrysalide encore plongée dans une sorte d'engourdissement de ses puissances de sentiment et de vie, au seuil de la maturité. A peine a-t-elle soupçonné autrefois qu'elle était belle : elle l'a oublié aujourd'hui. Cependant elle l'est toujours. Pour qu'elle s'en aperçoive, il faut l'intervention mutine de sa fille décidée à lui rendre jeunesse et coquetterie. Camille est venue lui présenter son fiancé. C'est un jeune ingénieur polonais, blessé de guerre et inventeur génial de perfectionnements mécaniques dans l'automobile. Chez ce Franz, nonchalant, fataliste, énigmatique, la beauté d'Alberte, soudain révélée, éveille une passion violente, qu'elle-même partage bientôt malgré elle, en s'en désespérant. Clairvoyante et désolée, Camille veut éviter son malheur en pressant le mariage. Mais la veille, revenant seule à la nuit, en automobile, de la ville voisine, elle se tue en tombant dans un ravin, à un tournant dangereux de la route. Cette fin tragique s'accompagne de circonstances si étranges, la conduite de Franz avant l'accident a été si singulière, qu'Alberte soupçonne la vérité : le jeune homme a tué sa fiancée. Il avait, en vidant un réservoir d'huile, agencé le mécanisme de façon que le frein ne pût fonctionner au tournant mortel. Or, ce crime froidement conçu et préparé, Alberte le devine, mais — monstrueuse logique d'une passion déchaînée — *elle veut l'ignorer;* elle n'en cherche pas la certitude définitive. Inerte, elle se détourne des preuves qui seraient à portée de sa main. Sans en dire un mot à l'assassin, elle

ensevelit son soupçon au fond d'elle-même et, quand ils seront devenus les plus éperdus des amants, entre eux s'établira, sur les causes du drame, l'accord d'un effrayant silence. Ils quittent le pays, et la jeunesse tardive d'Alberte s'épanouit si bien sous le soleil d'orage de la passion, que tous deux peuvent construire au-dessus de l'abîme quelques années d'un bonheur farouche et précaire. Mais les lois de la nature ne se laissent pas oublier. Insensiblement, dans la société parisienne, la situation du couple devient fausse. Alberte est de plus en plus isolée. Elle finit par sentir que Franz se détache d'elle, elle devine qu'il mûrit quelque projet de mariage, et quand elle en est sûre, quand elle a constaté qu'il ne l'aime plus, qu'il aime sa fiancée, sa colère éclate. Ce que l'amour maternel n'a pas eu le courage de faire, le désespoir de la jalousie aura la force de l'accomplir. Elle n'a plus rien à espérer : elle expiera. Recueillant en quelques instants les témoignages dont la concordance établit la réalité du meurtre, elle n'hésite pas, complice du crime par son silence prolongé, à se perdre elle-même en perdant le coupable. Elle le dénonce à la justice, et entre en prison, où son accusation vengeresse ne se taira plus.

Il est inutile d'insister sur le caractère dramatique du conflit, où l'on pourrait trouver quelque chose de racinien : Alberte fait songer d'abord à Phèdre, puis à Hermione, et l'auteur lui-même a tenu à souligner cette dernière analogie. Ce qu'il faut dire, c'est que Pierre Benoit est allé en assouplissant son procédé de suggestion psychologique. Ce qui avait pu le lui faire adopter d'une façon si exclusive, c'est le goût vif du naturel et du vrai. Il avait senti le caractère artificiel de l'analyse psychologique poussée à l'infini. Que l'auteur se transporte perpétuellement, sans contrôle autre qu'une vraisemblance morale relative, et par une sorte de pouvoir discrétionnaire analogue à celui d'Asmodée, au dedans des âmes et des esprits qui meuvent ces corps dont il décrit les gestes, il voyait là une convention inadmissible. Dans la vie, nous ne pouvons observer du dedans que le jeu de notre âme propre. Encore nous connaissons-nous nous-mêmes bien mal. C'est une idée familière à Pierre Benoit que, lorsque chacun cherche à saisir le sens, le pourquoi de ses propres actes, il se trouve bien souvent, s'il est sincère, devant un visage obscur qu'entoure la pénombre de virtualités inconnues. A plus forte raison, nous résignons-nous de mal comprendre les autres âmes. Là, nous ne pouvons que saisir, par intuition ou par raisonnement, ce que nous font présumer, nous suggèrent, des actes, des paroles, des attitudes, des jeux de physionomie comparés avec la connaissance de notre propre fond et notre expérience des hommes, des intérêts ou des besoins qui peuvent secrètement les mouvoir. Il semble ainsi que, par souci de la vérité, par respect de la vie, Benoit ait voulu borner à une tâche de ce genre les droits du romancier, de même qu'il paraît avoir choisi un type de roman essentiellement narratif pour ne point surcharger cette forme d'art d'une foule d'éléments étrangers em-

pruntés à l'essai moral, au dialogue philosophique, à la science psycho-physiologique, et à quantité de disciplines fort diverses. Il croit à la fois à la légitimité de l'analyse psychologique et à la nécessité de la limiter et d'en proscrire l'abus. Dans *Alberte*, c'est sur cette légitimité qu'il insiste. Délibérément installé dans l'âme de l'héroïne, Benoit nous en déroule les replis. Ame assez trouble à vrai dire, et qui se connut toujours bien mal, mais qui aujourd'hui se scrute avec une acuité poignante. Tout l'intérêt du livre est dans cette recherche tâtonnante et brisée de la mère criminelle résolue à ne pas se mentir à soi-même, à voir clair dans les ombres de son passé. Créature pitoyable, profondément humaine dans ses faiblesses et ses erreurs et qui, l'auteur le dit trop justement, n'est pas une atroce exception. Celui qui nous le dévoile, est-ce l' « amuseur » qu'on nous disait ?

On en vient alors à remarquer que, bien plus que ses aînés, le livre se rapproche sensiblement de la meilleure manière d'un écrivain que Pierre Benoit a toujours proclamé son maître, et qui, chose à remarquer, est justement le maître de l'analyse psychologique : Paul Bourget. Il n'y a pas seulement de superficielles analogies entre le *Disciple*, par exemple, et le dernier roman de Benoit, mais (avec d'indéniables différences) une parenté profonde, dont ni la noblesse du premier, ni l'originalité du second n'ont à souffrir. Dans une enquête qu'on n'a pas oubliée, l'auteur de *Kœnigsmark* avait confié à Pierre Varillon et à Henri Rambaud sa vénération enthousiaste pour les trois maîtres directs de sa pensée : Barrès, l'intercesseur qui éveilla et nourrit son patriotisme, et lui enseigna la France, Maurras, maître à penser, qui lui apprit l'État et les grandes lois politiques par lesquelles seules notre nationalité peut être encore sauvée, conservée, raffermie ; et Bourget : c'est chez lui que Pierre Benoit a connu l'amour et la pratique magistrale de son métier, et cette haute conscience professionnelle de l'homme de lettres, que le grand écrivain aura tant fait pour maintenir dans la société contemporaine. Probité et dignité de la pensée, voilà le pur exemple, la grande leçon que, contre la postérité intellectuelle de Rousseau, Paul Bourget a dispensée à toute une génération de jeunes hommes que la guerre a décimée, mais dont les survivants ne sont pas près d'oublier ni de laisser improductive leur dette de reconnaissance.

C'est ainsi qu'au premier rang des débris de la génération sacrifiée, Pierre Benoit élève son œuvre, où l'air et la lumière entrent et circulent à grands flots. Mais il l'élève sur de solides assises. A ses maîtres Barrès, Bourget, Maurras, il paie de la sorte les magnifiques arrérages de sa dette morale, de sa dette d'esprit. Son honnêteté intellectuelle, ses respectueuses professions de foi leur font moins d'honneur encore que les directions et l'inspiration même de son œuvre. Initiateur, c'est à leur suite qu'il maintient. Original et neuf, c'est eux qu'il continue.

Jean Terral.

L'HISTOIRE

L'AUTEUR DE L' « IMITATION »

C'EST une querelle moins vaine qu'il ne semble : si l'*Imitation* est « le plus beau livre qui soit parti de la main d'un homme », n'est-il pas naturel de chercher à connaître cet homme? Mais quatre siècles de débats et la mauvaise foi inséparable de la polémique ont rebuté bien des gens. A la fin du siècle dernier, la plupart des historiens et des critiques s'entendaient pour regarder le problème comme insoluble. Il s'en faut, cependant, qu'il le soit, et « l'insolubilité » n'est qu'un mol oreiller offert à la nonchalance, pour ne pas dire à la paresse. M. Alfred Pereire a eu raison, quant à lui, de le rejeter et d'affronter à son tour cette prétendue énigme, comme en témoigne sa communication du 18 décembre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La solution qu'il en offre n'est malheureusement pas neuve, et c'est là son moindre défaut. Qu'y a-t-il, d'ailleurs, de neuf en cette longue controverse où, dès le dix-septième siècle, toutes les thèses et tous les arguments étaient produits? Exposer et résumer ce conflit historique suffirait presque à éclairer la religion du lecteur. Le manque de place nous l'interdit. Bornons-nous à rappeler que tout le procès roule autour de trois noms : Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, qui vécut de 1363 à 1429 ; Thomas A Kempis (1380-1471), chanoine de Sainte-Agnès, près de Windesheim (Pays-Bas) ; enfin Jean Gersen, abbé de Verceil, en Piémont, de 1220 à 1245.

Pour les deux premiers, une question préjudicielle se pose : l'*Imi-*

tation est-elle une œuvre du quinzième siècle? Aucun homme un peu cultivé ne l'affirmera. Par des allusions aux disputes théologiques et aux spéculations philosophiques, notamment à la querelle des universaux, par son esprit général de piété ardente et naïve, par la familiarité qu'elle atteste avec saint François d'Assise et ses premiers disciples, l'*Imitation* se révèle comme un livre — et un livre italien — du treizième siècle. Dès lors, les deux candidatures de Gersen et d'A Kempis tombent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, et, seule, celle de Gersen reste digne d'examen.

Ce n'est pourtant pas la cause de Gersen, mais celle de Gerson, que M. Pereire a soutenue. On ne peut pas dire qu'il ait eu la main heureuse, car, dès le dix-septième siècle, cette cause était jugée, et reconnue indéfendable. Corneille, dans la préface de sa belle traduction en vers (Rouen, 1656), nous l'apprend : la lutte ne se poursuivait plus qu'entre Gersen et A Kempis. Les objections qui avaient fait rejeter Gerson s'imposent encore à nous. Le premier manuscrit où le chancelier de Paris soit nommé est daté de 1460, trente et un ans après sa mort ! De son vivant, jamais Jean Charlier, dit Gerson, n'a signé cette œuvre, tandis qu'il en a signé d'autres innombrables, tant latines que françaises. Le brusque accès d'humilité que sont réduits à invoquer ses partisans est absolument inexplicable. Et si, par le plus étrange caprice, Gerson lui-même avait pu désavouer cette perle, tandis qu'il avouait sans honte tant de produits souvent alambiqués et médiocres, son frère et son secrétaire, qui, après lui, ont pris soin de sa gloire, n'auraient pas eu les mêmes raisons de silence et de modestie. Or, ni l'un ni l'autre, dans le catalogue qu'ils ont dressé de ses œuvres, ne mentionne l'*Imitation*. Enfin, la première édition des œuvres complètes de Gerson a paru en 1488 à Strasbourg, et l'*Imitation* en est absente... Gerson lui-même semble avoir complètement ignoré l'ouvrage qu'on lui attribue, car, s'il l'avait connu, il n'eût pas manqué de le citer dans l'un des deux livres qu'il a consacrés aux auteurs mystiques ou simplement pieux : *De laude scriptorum* et *De libris legendis*. Or, il n'en dit pas un mot... Ce fait suffirait, du reste, à prouver que la traduction française de l'*Imitation*, l'*Internelle consolation*, qu'on lui a également attribuée, n'est pas de lui.

Ce sont là des raisons de « critique externe ». Voici maintenant les raisons de « critique interne ». Pour que Gerson fût l'auteur de l'*Imitation*, il faudrait qu'il eût écrit ce livre vers 1390, car il existe des manuscrits remontant pour le moins à cette date. Gerson avait alors vingt-sept ans. A-t-il pu composer, à cet âge, une œuvre qui suppose une expérience profonde de la vie monastique et de la direc-

tion spirituelle? Car l'*Imitation* est, sans aucun doute, d'un moine, et, très spécialement, d'un maître des novices. Or, Gerson n'a jamais été moine : il s'est, à diverses reprises, réfugié dans des monastères, ce qui arrivait souvent aux gens de son temps. Mais la plus grande partie de sa vie, ardemment mêlée aux luttes politiques, à la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, s'est écoulée dans le siècle. Enfin, épreuve décisive : il n'y a qu'à mettre en regard l'*Imitation* et les ouvrages authentiques de Gerson : celui qui a écrit ceux-ci n'a pas pu écrire celle-là.

La cause de Gerson a été, il est vrai, reprise au dix-neuvième siècle, mais par des hommes dont le talent d'exposition et de critique brillait souvent plus que la science : Gence, Onésime Leroy, Thomassy, Mangeart, etc. C'est à leur suite que M. Pereire est venu s'inscrire. A leur thèse, qu'a-t-il ajouté? Un fait : il y aurait à Bruges un manuscrit daté de 1400 et signé Gerson. Puis, une glose relative à la formule de prière qui termine la traduction française de l'*Imitation* conservée à Amiens : « Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur exilé sur la terre. » M. Pereire veut voir dans cette formule la signature symbolique de Gerson, parce que Gerson, en hébreu, signifierait exilé. Remarquons-le sans plus de retard : Gerson n'est pas un nom symbolique, c'est le nom du village où Jean Charlier est né, et qu'il a substitué à son patronyme.

Dans une lettre publiée par la *Semaine religieuse* de Tours et reproduite par *la Croix*, le R. P. Fleury, à qui l'on doit une nouvelle édition latine de l'*Imitation* parue chez Mame, réfute assez rudement les assertions et hypothèses de M. Pereire :

Le prétendu manuscrit de Bruges de 1400 et qui aurait été signé Gerson, n'existe pas, dit-il. Nous en avons pour garant le témoignage autorisé de M. A. de Poorter, bibliothécaire de la ville de Bruges. Il y a seulement, à la bibliothèque de l'évêché de Bruges, nous écrit M. de Poorter lui-même, un manuscrit sans date, qui pourrait remonter au plus tard à l'année 1440 et contenant, folios 168-197, une partie de l'*Imitation* sous ce titre : *De Imitatione Christi et de contemptu omnium vanitatum mundi, utiles meditationes sunt absque dubio*, mais sans nom d'auteur : et auparavant, avec quelques traités ascétiques d'auteurs divers, une liste des œuvres de Gerson, dans laquelle se trouve bien relaté l'opuscule *De Meditatione Cordis*, qui est de lui, mais nullement l'*Imitation*.

Qui donc pourrait tirer d'un tel manuscrit un argument quelconque en faveur de l'illustre chancelier?

Quant à la prière qui termine l'*Internelle consolation* d'Amiens, traduction, en effet, de l'*Imitation*, datée de 1447 : « Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur exilé sur la terre », que tout pieux copiste a pu écrire, voir dans l'expression « exilé sur la terre » la signature symbolique

de Gerson, parce que Gerson, en hébreu, signifierait exilé, il y a là un effort imaginatif auquel personne n'avait jamais songé depuis quatre cent cinquante ans, et qui a dû faire sourire quelque peu, j'imagine, ces messieurs de l'Institut... »

Le P. Fleury ajoute contre Gerson la plupart des arguments invoqués plus haut. Toute la partie critique et négative de sa lettre est très forte. On n'en saurait dire autant de la partie positive. Car, Gerson éliminé, restent en présence Jean Gersen et Thomas A Kempis. C'est pour Kempis que se prononce le P. Fleury. Cependant Kempis, plus récent que Gerson, peut encore moins que lui être l'auteur du « livre d'or ». Né au plus tard, en 1380, il aurait dû écrire ce livre dès le berceau... Pour s'affranchir de cette objection, dont la gravité ne leur a pas échappé, les kempistes, excellents polémistes dès le dix-septième siècle, se sont efforcés de rajeunir les plus anciens manuscrits afin de les rapprocher du temps où leur candidat aurait pu raisonnablement écrire l'ouvrage, soit dans la première moitié du quinzième siècle. Mais les paléographes modernes ont confirmé ici l'opinion de leurs glorieux devanciers, les Baluze, les Le Cointe, les De Launay, les Vion d'Hérouval, les Du Cange, qui, dans l'examen général auquel ils avaient procédé à deux reprises, en 1671 et en 1687, avaient donné plus de trois cents ans à plusieurs manuscrits, notamment à celui d'Arona, ce qui le ferait remonter à 1380. Si ce document n'est point tout à fait aussi âgé, il date pour le moins de la fin du quatorzième siècle, et cela suffirait à faire écarter Thomas Hemmerken, dit A Kempis.

Il n'y a, d'ailleurs, qu'à relever contre le chanoine de Windesheim les arguments des bénédictins, de ces merveilleux érudits, l'honneur de la congrégation de Saint-Maur, D. Delfau et l'illustre Mabillon. On les trouvera, résumés en français (car Delfau et Mabillon ont écrit en latin) dans la préface de la belle édition Barbou (Paris, 1758), Peut-être s'étonnera-t-on que la « science moderne » ne trouve rien à infirmer dans un jugement du dix-septième siècle? Nous laissons le soin de répondre aux chartistes qui, pour la sauver de la destruction, viennent d'acquérir la maison natale de Mabillon à Pierremont, dans les Ardennes...

Le nom d'A Kempis figure pour la première fois au bas d'un manuscrit de l'*Imitation* daté de 1441. C'est sur le vu de ce manuscrit que les jésuites flamands et les chanoines réguliers de la même nation ont conclu à sa paternité. Le P. Sommal, jésuite, éditeur des œuvres d'A Kempis en 1599, 1601, 1607 et 1610 a, en effet, mis en marge du titre de l'*Imitation : Auctor testatur propriâ manu se hunc*

librum composuisse anno 1441. Or, cette prétendue attestation est ainsi conçue : *Finitus et completus anno Domini* 1441 PER MANUS *F. Thomæ A Kempis*. Cette formule était celle de tous les copistes et Kempis l'a également placée à la fin d'une Bible in-folio conservée au dix-huitième siècle chez les chanoines réguliers de Cologne. Dira-t-on qu'il est l'auteur de la Bible? Le F. Thomas était plus modeste : il n'a certifié qu'une chose, c'est qu'il avait copié « de sa main » l'*Imitation* comme la Bible ; jamais il n'a prétendu en être l'auteur.

Il a, d'ailleurs, été auteur, et l'on possède ses véritables œuvres : le *Soliloquium Animæ*, la *Vallis Liliorum*, les *Gemitus et suspira Animæ Pœnitentis*, etc. Rien de commun entre cette pieuse médiocrité et les profondeurs, les éclairs, le sentiment vif et tendre, les élans sublimes de l'*Imitation*. C'est le passereau à côté de la colombe. Au reste, les œuvres complètes d'A Kempis ont été réunies pour la première fois en 1475, c'est-à-dire quatre ans après sa mort, et l'*Imitation* ne s'y trouve pas...

Le manuscrit d'A Kempis, conservé à Anvers, suffirait à prouver que ce document n'est qu'une copie. Tout d'abord, l'ordre des livres y est interverti ; le quatrième, *De Sacramento Altaris*, y est mis à la place du troisième. Ensuite les solécismes, les barbarismes, les contre-sens et les non-sens interdisent d'attribuer ce manuscrit à l'auteur : l'ouvrage est manifestement d'un copiste qui a reproduit de sa plus belle main un manuscrit antérieur, dont il a respecté avec soin les incorrections.

Il a écrit, par exemple (livre I, chap. II) : *Et valdè insipiens est qui* ALIQUIBUS *intendit, quam his quæ saluti suæ deserviant. Aliquibus* au lieu *d'aliis rebus*. (Livre I, chap. XIV) : *Non parum est in monasteriis... usque ad mortem* FIDELIS *perseverare. Fidelis*, au lieu de *fideliter*, car l'*Internelle consolation* traduit congrûment : « Ce n'est pas petite chose *loyaulment* persévérer jusqu'à la mort. » (Livre I, chap. XXIV) : *Ibi acediosi ardentibus stimulis* PERURGENTUR. *Perurgentur*, au lieu de *pungentur*. Cf. *Internelle consolation* : « Là, les paresseux seront aguillonnez et *percez* de aguillons ardans. » Enfin, exemple plus caractéristique encore (livre I, chap. XIX) : *Si non continuè te vales colligere, saltem interdum et ad minus* SEMEL *in die manè videlicet* AUT *vesperè... Semel* est ici au lieu de *bis; manè* AUT *vesperè* est au lieu de *manè* AC *vesperè*. Cf. *Internelle consolation* : « Si nous ne povons pas continuellement avoir cette recollection, tout au moins ayons la *deux fois* le jour, c'est assavoir au matin *et* au soir. »

Comment cette erreur, du double au simple, a-t-elle pu se produire? Le manuscrit primitif devait certainement porter *bis* au lieu de

semel; le sens l'exige et le mot *bis* est, d'ailleurs, dans les manuscrits plus anciens, comme en témoigne la traduction française, faite évidemment d'après l'un d'eux. Comment *bis* a-t-il donc pu devenir *semel?* Cette curieuse métamorphose nous permet d'entrevoir l'âge véritable du livre. A l'origine de l'erreur, il y a certainement une de ces abréviations que recherchaient et multipliaient les copistes. L'un d'eux aura écrit *bis* en chiffres romains, c'est-à-dire avec deux barres (II). A la longue, une des barres se sera effacée ; les copistes ultérieurs, n'en voyant plus qu'une, auront cru devoir transcrire *semel* (une fois). Cette explication — la seule possible et la seule vraisemblable — suppose avant la copie de 1441, exécutée par Kempis, une longue suite de manuscrits d'abord corrects, puis fautifs et, enfin, de plus en plus fautifs, comme il arrive toujours, même dans les éditions imprimées, les erreurs nouvelles venant s'ajouter aux anciennes. Cette altération lente et successive du texte original interdit d'admettre que l'*Imitation* soit du quinzième siècle ; elle ne permet même pas de croire que le livre soit du quatorzième et contraint de remonter au treizième.

Dès le quatorzième, en effet, l'ouvrage était traduit en allemand. Un prêtre du diocèse de Metz faisait, en 1526, d'après cette traduction allemande, une traduction française que Martin Lempereur imprimait en 1530 à Anvers. On lit dans la préface de ce volume : « L'auteur de cette traduction germanique a été, comme je l'ai entendu de gens savans et peculièrement exercez en telles vacations, un personnaige docte et dévot de l'ordre des Chartreux appelé Lupold de Saxone, lequel est mort il y a des ans cent soixante ou environ ; auquel aussi on doibt ce beau livre qui est intitulé *la Vie de Jésus-Christ...* » Cette traduction est-elle de Ludolphe de Saxe, prieur de la Chartreuse de Strasbourg, auteur de la *Vita Christi*, né vers 1300, mort vers 1370? On s'expliquerait alors que certains Allemands aient vu en lui l'auteur même de l'*Imitation* : le traducteur aura été pris pour l'auteur. La version pourrait être aussi du dominicain mystique Jean Tauler, né à Strasbourg et mort dans cette ville en 1361. Tauler présente l'avantage d'avoir écrit authentiquement en langue allemande et un ouvrage dont le titre, tout au moins, rappelle directement le livre traduit : l'*Imitation de la Pauvre vie de Jésus-Christ*. Peu importe, du reste, l'auteur de la traduction ; l'essentiel est que celle-ci ait été faite dès le quatorzième siècle, ce qui exclut définitivement les prétendants du quinzième, comme Gerson et A Kempis.

L'imitation de Jésus-Christ était un thème courant de piété au treizième siècle. Ce thème, déjà familier à saint Bernard, inspire

presque toute l'œuvre de saint Bonaventure. Outre ce caractère général et ce trait d'origine, des allusions aux choses du temps permettent de dater le livre, entre autres celle-ci : *Quid curæ nobis de generibus et speciebus?* Protestation contre la longue dispute du nominalisme et du réalisme, qui durait depuis le onzième siècle, protestation qui s'apparente à celles des deux grands théologiens mystiques dont on vient de rappeler les noms et entre lesquels elle doit logiquement et chronologiquement se placer, c'est-à-dire dans la première moitié du treizième siècle.

D'ores et déjà, la troisième candidature, et la seule qui subsiste, celle de l'abbé Jean Gersen, offre donc avec l'œuvre une première convenance, et vraiment capitale, puisque le temps où a vécu l'auteur concorde enfin avec celui où l'œuvre est née. Il en est d'autres, non moins importantes : Jean Gersen, comme l'auteur de l'*Imitation*, est un bénédictin, et un bénédictin italien.

L'auteur de l'*Imitation* est un bénédictin : ses confidences et ses objurgations le révèlent. La *regula Magistri* dont il parle (livre I, chap. VIII), c'était, dans le langage des cloîtres, la règle de saint Benoît. L'auteur est un maître des novices bénédictin, qui gémit sur le relâchement de son ordre et lui oppose le zèle des chartreux et des cisterciens : *Attende carthusienses et cistercienses, qualiter omni nocte ad psallendum Domino assurgunt.* Les bénédictins, eux, ne rompent pas le sommeil de la nuit pour chanter matines... Le pieux écrivain ne parle ni des dominicains, ni des franciscains, parce que ces ordres naissaient à peine (le premier fondé en 1215 et loin d'Italie, à Toulouse, le second en 1210, mais avec un statut qui ne fut définitivement fixé qu'en 1223). Les chartreux et les cisterciens ont rétabli l'antique discipline ; ils sont rigoureusement claustrés ; ils observent la loi du silence. Les bénédictins, eux, sous les prétextes les plus divers, peuvent sortir, en Italie surtout, se mêler au siècle, à ses discussions, à ses rumeurs et à ses bavardages. L'implacable directeur spirituel les invite à rentrer dans leur cellule et à s'y plaire. Les jeunes bénédictins sont avides de science, et, plus encore que de la science, de la réputation qu'elle donne : grand piège du démon, dont leur maître s'efforce de les détourner. Oh ! s'ils étaient aussi diligents à extirper leurs vices et à les remplacer par des vertus ! *O si tantam adhiberent diligentiam ad extirpanda vitia et virtutes inserendas, sicut ad movendas quæstiones!* (Livre I, chap. III.)

L'auteur de l'*Imitation* est donc un bénédictin et c'est, de plus, un bénédictin italien. Son langage l'atteste. Le latin de l'*Imitation* a une vivacité allègre et des consonances tintantes qui n'étaient point celles du français d'alors, mais celles de l'italien, avec ses adverbes

et ses adjectifs aux finales sonores et légères, *gratiosè, virtuosa vita, peccaminosa vita,* etc. On a dit que l'*Imitation* contenait de nombreux gallicismes et c'est une des raisons pour lesquelles on a voulu faire de l'auteur un Français. Mais ces gallicismes sont en même temps des italianismes, comme *pro nullà re mundi* (pour rien au monde), *sentimenta devotionis* (sentiments de dévotion), *quod est quod loqueris* (qu'est-ce que tu dis?), *cessa conqueri* (cesse de te plaindre), *contrariari alicui* (contrarier quelqu'un), *instructus de multis* (instruit de beaucoup de choses), etc. Il ne faut pas, au reste, juger des gallicismes par le français d'aujourd'hui, mais par celui du treizième siècle où, comme on sait, aucun mot savant n'avait été encore transplanté. Les italianismes de l'*Imitation* ont été longuement relevés par le professeur Paravia. En voici quelques exemples :

Livre II, chapitre III. *Homo* PASSIONATUS *etiam bonum in malum convertit* et FACILITER *malum credit. Passionatus* est l'italien *passionato; faciliter* est l'italien *facilmente.* Ni *passionné* ni *facilement* ne se disaient encore en français. Le traducteur français du quinzième siècle emploie bien le premier de ces mots, mais en le renforçant d'un autre pour l'expliquer ; il traduit le second par « de légier » : « Un homme passionné, c'est-à-dire turbatif, mesmement du bien fait mal, et de légier croyt plustost le mal que le bien. »

Livre I, chapitre IV : *Cum sapiente et* CONSCIENTIOSO *viro consilium habe. Conscientiosus* est l'italien *conscienzioso. Consciencieux* n'existait pas dans le français du treizième siècle, ni même dans celui du quinzième. L'*Internelle consolation* traduit : « Ayes conseil à sages personnes et de bonne vie et conscience. »

Mais voici une série de barbarismes ou de solécismes qui sont des italianismes purs, sans comparaison possible avec le français : *Affectare*, au lieu de *cupire* ou de *desiderare*, désirer (italien *affettare*) ; *acediosus*, au lieu de *piger,* paresseux (italien *acedioso*) ; *cella*, cellule d'un moine (italien *cella*) ; *satis,* au lieu de *multum*, beaucoup (italien *assaï*, qui veut dire beaucoup) ; *spatiari*, sortir, se promener (italien *spaziare*) ; *cavillatio*, pris dans le sens de chicane : *quod prodest magna cavillatio de occultis et obscuris rebus?* (italien, *cavillazione*) ; *scintilla*, étincelle (italien *scintilla*) ; *suspectus*, soupçonneux (italien *sospettoso*) ; *tristari*, s'attrister (italien *tristarsi*) ; *cœnobium*, monastère (italien *cenobio*) ; *magnatus*, grand de la terre (italien *magnate*) ; *gazophylacium*, trésor, mot gréco-byzantin, (italien *gazzofilaccio*) ; *refocillare*, réconforter (italien *refocillare*) ; *displicentia*, regret, chagrin (italien *displicenzia*) ; *tardare*, retarder (italien *tardare*) ; *beneplacitum*, bon plaisir (italien *beneplacito*) ; *insistere devotioni*, s'adonner à la dévotion (italien *insistere*, s'obstiner, persévérer) ; *sentire*, *sen-*

tiri, goûter, éprouver, au physique et au moral : *Nam etsi onerosa sentitur præsens vita* (italien *sentire*), etc. Ces quelques exemples suffisent à montrer que l'auteur est un Italien qui pense dans sa langue natale et qui profite de la très grande filialité habituelle entre cette langue et le latin pour transcrire directement dans la langue morte les barbarismes de la langue vivante.

Or, Jean Gersen était, comme cet auteur, bénédictin et Italien. Quand on dit qu'il n'a pas existé, on oublie que son nom figure authentiquement et sans contestation possible sur au moins quatre manuscrits, dont deux sont du quatorzième siècle. Le plus célèbre fut donné en 1579 au collège des Jésuites d'Arona, près de Milan, par un novice originaire de Gênes, qui l'avait trouvé dans sa famille. Sur le vu de ce manuscrit, le savant jésuite Possevin en 1606, le cardinal Bellarmin, qui n'était pas, non plus, un ignorant, en 1613, se prononcèrent par écrit en faveur de Gersen. Le bénédictin D. Constantin Cajetano opina dans le même sens et commença bientôt la campagne qui devait amener à la cause de Gersen tout le clergé d'Italie, puis tous les bénédictins de France, la glorieuse congrégation de Saint-Maur. Les manuscrits n'indiquent pas, il est vrai, le monastère dont Jean Gersen a été l'abbé, mais le fait qu'ils proviennent tous d'Italie et, pour la plupart, d'abbayes bénédictines, permet de croire que ce monastère était italien et relevait de l'ordre de saint Benoît. Le nom de l'auteur aura été conservé dans son ordre et dans sa patrie.

On a pu vérifier et préciser. Cajetano, dès 1615, a, en effet, relevé sur un exemplaire de l'*Imitation* imprimé en 1501, à Venise, une inscription manuscrite contemporaine de l'impression et qui nomme l'abbaye à la tête de laquelle l'auteur a été placé : c'est l'abbaye de Verceil. D'après l'inscription, un manuscrit conservé dans cette abbaye le prouvait. Le manuscrit a disparu, comme tant d'autres, mais la mention peut être retenue. Il n'y a pas de difficulté sérieuse à admettre que *D. Joannes, abbas Vercellensis* (ce sont les termes de l'inscription) soit D. Joannes Gersen, nommé, d'autre part, dans quatre manuscrits italiens. Les recherches du professeur Alessandro Paravia, de l'Université de Turin, ont permis d'établir avec un degré suffisant de probabilité, sinon de certitude, que Jean Gersen a bien été abbé de Saint-Étienne de Verceil, entre les années 1220 et 1245. Ces recherches ont eu le don de convaincre Renan, qui s'est, lui aussi, rallié à la cause de Gersen (article des *Débats* du 16 janvier 1855, recueilli ensuite dans les *Etudes d'histoire religieuse* (1857).

Or, le religieux qui, dans la première moitié du douzième siècle, était abbé de Verceil, n'est pas entièrement inconnu ; il a laissé

quelques traces dans l'histoire ecclésiastique. C'était un homme éminent, un maître de la vie spirituelle, en relations avec saint François d'Assise qui lui avait envoyé, pour achever son instruction théologique, son cher disciple le F. Antoine de Lisbonne, canonisé plus tard sous le nom de saint Antoine de Padoue. Les *Annales des Frères Mineurs*, recueil du dix-septième siècle, mais rédigé d'après des documents anciens, conservés dans l'ordre, signalent en 1222 le séjour du frère Antoine à Verceil et l'émerveillement où il jette son maître. Celui-ci lui donne lecture d'un de ces ouvrages de théologie mystique alors en faveur dans les cloîtres, la *Hiérarchie céleste* du prétendu Denys l'Aréopagite, œuvre, en réalité, d'un néo-platonicien chrétien du cinquième siècle. Mais cette hiérarchie qu'on veut lui enseigner, saint Antoine la voit aussitôt au ciel même et la montre aux yeux ravis de son professeur. L'abbé de Verceil consigne ce prodige dans un commentaire sur le chapitre v du livre de Denys et ce commentaire, l'annaliste des Frères Mineurs (Wadding, t. I, p. 285) nous l'a en partie conservé. Le voici :

Frequenter amor penetrat, ubi cognitio physica foris stat. Legimus quosdam sanctos episcopos minus imbutos fuisse physicis doctrinis qui, et mysticam theologiam captu mentis haurientes, cœlos penetrabant, omnem physicam cognitionem subtillimè transcendentes usque ad beatissimam Trinitatem. Quod et ego in S. Antonio de ordine Fratrum Minorum peculiari familiaritate expertus sum. Qui, cum esset minus imbutus litteris secularibus, animi puritate et mentis ardore succensus, mysticam theologiam captum mentis excedentem, et ferventer desideravit, et abundanter hausit, ut possim dicere de illo quod de Joanne Baptista scribitur : Erat ille lucerna ardens et lucens : *amore enim ardebat interius et exempto lucebat exterius.*

Chose étonnante, certaines phrases, certaines expressions de ce morceau s'apparentent à la pensée et au style, si caractéristique, de l'*Imitation*. La phrase du début surtout : *Frequenter amor penetrat, ubi cognitio physica foris stat*, avec son ton de maxime martelée, sa cadence et sa rime intérieure, semble tirée du livre lui-même, à tel point que nous avons cherché si elle n'en aurait pas été extraite. Elle ne l'a pas été, mais un passage du livre offre avec ce fragment une bien curieuse similitude : *Ego sum* (c'est Dieu qui parle) *qui humilem in puncto elevo mentem, ita ut plures æternæ veritatis capiat rationes quam si quis decem annis studuisset in scholis... Nam quidam amando me intimè, didicit divina, et loquebatur mirabilia. Plus profecit in relinquendo omnia quam in studendo subtilia* (livre III, chap. XXXXIII). C'est la relation du même fait, dans des termes à peine différents. Qu'il s'agisse, dans l'un et dans l'autre passage,

de saint Antoine de Padoue, une analogie si frappante ne permet guère d'en douter. L'auteur de l'*Imitation* ne le nomme pas ; il dit *quidam*, comme il dit *quidam* pour Sénèque et pour Ovide, qu'il cite également sans les nommer, mais ses lecteurs sont au fait. *Loquebatur mirabilia* caractérise bien cette éloquence de saint Antoine, dont les *Fioretti* rapportent les merveilles. L'emploi de l'imparfait de l'indicatif donne à croire que cet homme si éloquent et si inspiré était mort quand ces lignes furent écrites, c'est-à-dire que ce passage du livre est postérieur à 1231, date de la mort du frère Antoine.

L'auteur de l'*Imitation* a, d'ailleurs, connu saint François d'Assise, dont il cite une pensée : *Quantum unusquisque est in oculis tuis, tantum est non amplius, ut ait humilis Franciscus* (livre III, chap. L). Les manuscrits du quinzième siècle, entre autres, celui de Kempis, ajoutent *sanctus : ut aït humilis (sanctus) Franciscus*. Mais les manuscrits plus âgés ne contiennent pas ce mot, ce qui semble attester une familiarité ancienne entre l'auteur et le « petit pauvre de Dieu », alors tout fraîchement canonisé. Les premiers franciscains, d'autre part, ont connu l'*Imitation*. Le bienheureux Jacopone de Todi, entré dans l'ordre en 1278, lui a fait un emprunt manifeste, relevé par Ozanam (*les Poètes franciscains en Italie*, p. 230). Dans une de ses *Poesie Spirituali*, l'auteur du *Stabat Mater* donne à l'âme « deux ailes pour monter à Dieu, savoir la chasteté du cœur et la pureté de l'intelligence », traduction presque littérale de cette phrase de l'*Imitation : Duabus alis homo sublevatur a terrenis, simplicitate scilicet et puritate* (livre II, chap. IV).

Ces concordances entre Jean Gersen, abbé de Verceil, et l'auteur de l'*Imitation* sont trop nombreuses et trop caractéristiques pour que l'on hésite à identifier l'un et l'autre, suivant la conclusion à laquelle étaient arrivés jadis des hommes comme Possevin, Bellarmin, Cajetano, Mabillon, Du Cange et, de nos jours, Paravia et Renan. Cette conclusion, on voit bien des raisons de la maintenir, on n'en voit aucune de la changer.

PAUL BALLAGUY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. DE CHAPPEDELAINE

M. de Chappedelaine s'est juré qu'il serait quelque chose dans la République, et sa volonté tenace a triomphé de tous les obstacles. Le voici rapporteur général du budget. Le rapport général du budget a conduit M. Lamoureux au ministère de l'Instruction publique. Peut-être conduira-t-il M. de Chappedelaine rue Royale, au ministère de la Marine. Ils sont au moins deux, dans le département des Côtes-du-Nord, qui ambitionnent de s'asseoir au fauteuil de Colbert et de Camille Pelletan : M. de Kerguézec et M. de Chappedelaine. M. de Kerguézec est plus passionné et plus brillant, et il semble, au premier abord, avoir tous les atouts dans son jeu. Je ne serais pas étonné que M. de Chappedelaine, plus tenace, ne gagne finalement la partie.

A vrai dire, tout semblait éloigner M. de Chappedelaine des hauts postes et des faveurs du régime. Non qu'il fût confiné par définition dans cette petite gentilhommerie bretonne, beaucoup moins entêtée qu'on ne le croit dans la routine du passé. M. de Kerguézec, M. de Kergariou, ont passé allégrement, et en brûlant les étapes, de la chapelle de leur manoir à la Loge de la cité voisine, et ne barguignent pas sur les gages qu'il convient de donner. Mais M. de Chappedelaine était-il de cette gentilhommerie? Il porte un nom fastueux du moyen âge, mais d'une problématique seigneurie. Le principal titre de noblesse de sa famille — et ils valent les plus nobles, — c'était qu'elle avait fait

le coup de feu avec Charette, pour son Dieu et pour son roi. Les descendants de cette famille de chouans avaient ensuite servi leur pays discrètement, dans la diplomatie et dans l'armée. Mais déjà les observateurs discernaient que M. de Chappedelaine ne ferait point de même, et qu'il n'était pas né pour une carrière de dévouement obscur. Il parut d'abord qu'il entendait demeurer fidèle — et dans la mesure de ses moyens — à la tradition de sa famille, et il se dépensa sans compter au succès de M. Rioust de Largentaye dans la 2e circonscription de Dinan. M. Rioust de Largentaye, fils et petit-fils de députés, représentant la terre où avaient vieilli ses ancêtres, en quelque sorte, par droit héréditaire, n'était point un familier de la cuisine électorale, et s'en remettait, pour le renouvellement de son mandat, à la fidélité de ses électeurs, et aux bons offices dévoués de M. de Chappedelaine. Or, il advint qu'en 1910, M. de Chappedelaine le battit. Entendons qu'il le battit à son corps défendant. Il avait remarqué que certains reprochaient à M. de Largentaye un désintéressement trop prolongé à l'égard des affaires publiques, et, sans avertir celui-ci, il s'était présenté, bonnement, pour éviter le pire. Son dévouement fut récompensé : il avait su faire entendre qu'il serait, le cas échéant, un député plus actif que M. de Largentaye. On le crut, et on le nomma. A vrai dire, M. de Chappedelaine, estimant qu'il faut être de son temps, entrait à la Chambre, non point sous le drapeau de Charette et de M. de Largentaye, mais comme républicain modéré. Et ainsi se marquait son génie. Ne vous récriez point : définir le caractère de M. de Chappedelaine c'est proprement définir le génie, qui n'est, on le sait, qu'une longue patience. Car M. de Kerguézec, qui a la tête chaude, s'avisa un jour de se faire républicain, après avoir, par dérision, et durant deux ou trois lustres, illuminé les latrines de son castel au jour de la fête nationale, mais le jour qu'il se fit républicain, il donna en vingt-quatre heures dans l'extrême de cette opinion. Il installa à Tréguier la statue de Renan, en face de la cathédrale, et s'inscrivit à la rue de Valois. M. de Chappedelaine, lui, marqua de patientes étapes. D'abord rallié prudent, il n'était encore que progressiste à la veille de la guerre. Et c'est à peine si l'armistice le trouva républicain de gauche. Par contre, il était devenu célèbre, et cela sans transition. Il lui était arrivé une aventure qui lui valut un succès de tribune, et, depuis ce jour, personne n'ignore plus ce collègue affable, et trop longtemps discret. M. de Chappedelaine avait été — il l'affirme — chargé d'une mission au Japon par le ministre Ribot.

Puis le père Ribot, averti par des collègues malicieux que M. de Chappedelaine n'avait pas l'importance qu'il croyait, avait froidement laissé tomber le haut commissaire, et n'avait pas donné suite à la mis-

sion. M. de Chappedelaine récrimina. Il vint conter son grief à la tribune, rappelant, au milieu des rires, que M. Ribot s'enquérait tous les jour de son proche départ et lui demandait avec sollicitude : « Quand partez-vous, Chappedelaine? »

On rit. Mieux vaut rire qu'ignorer. Chappedelaine apparaissait déjà aux renseignés comme un malin. Ceux-ci savaient qu'à Dinan, la clientèle de droite lui demeurait fidèle et qu'il avait su adroitement lui faire accepter son évolution à gauche. On ne dit pas si cette clientèle de droite l'a suivi jusqu'au cartel inclusivement. Car M. de Chappedelaine, républicain de gauche en 1919, fut radical en 1924. Radical? On entend que M. de Chappedelaine brûle ce qu'il avait adoré. N'étant plus royaliste, il était demeuré catholique. Mais voici que, presque seul de sa liste, il se prononçait contre l'ambassade du Vatican. Il avait rejoint M. de Kerguézec stupéfait. Car M. de Kerguézec, ayant accompli d'un seul coup tout le cycle de son évolution, n'a plus de reconnaissance à mériter de personne. M. de Chappedelaine, à chaque pas, se fait des partisans nouveaux, et il a mis un laps de temps raisonnable à perdre tous les anciens.

On voit qu'il ne faut pas juger M. de Chappedelaine comme le jugeaient ceux qui ne savaient de lui que l'histoire de sa mission. M. de Chappedelaine était apparu, ce jour-là, comme bafoué dans une ambition puérile et on avait souri. Mais la sûreté avec laquelle il s'achemine vers son but, sur les ruines de l'amitié, de la fidélité et de la foi, sans jamais sembler s'apercevoir qu'il vient de trahir cette amitié, cette fidélité et cette foi, la sérénité de son sourire affable, la patience silencieuse de son ambition, marquent qu'il faut prendre garde à lui. On a souri de son aventure de Tokio. On a souri encore de le voir rapporteur général-adjoint, lorsque M. Lamoureux lui cédait les tâches ingrates et difficiles, où il n'y avait pas beaucoup de gloire à recueillir. M. de Chappedelaine ne tenait pas à recueillir de la gloire. Il cherchait à conserver la confiance du cartel, et il avait réussi, puisque celui-ci vient de lui confier un poste indiscutablement essentiel. Il y a réussi, comme il a réussi à être député, puis à devenir homme de gauche, puis à se faire connaître de ses collègues, puis à compter dans la majorité. Aussi bien, ce Breton entêté dont les évolutions ne sont ni très nobles ni très belles, est, en dépit de ses apparences, d'une infinie souplesse. Il a gardé longtemps, avons-nous dit, la confiance de ses électeurs de droite. Il ne paraît pas avoir démérité des modérés à la commission des finances, puisqu'il a été leur candidat, et qu'il a battu au rapport général le candidat purement cartelliste. Cela tendrait à faire admettre que la majorité est solidement orientée dans le sens de M. de Chappedelaine, lequel ne se trompe jamais sur son intérêt. A moins que ce diable d'homme

ne cherche à marquer une nouvelle étape, toujours avec sa silencieuse prudence, et qu'il n'attende l'année prochaine pour être le rapporteur général des purs cartellistes contre le candidat des modérés.

***

Le théâtre : *La Sainteté sur la scène.*

Il avait fallu juger jadis avec toute la sévérité possible la Comédie-Française lorsqu'elle avait été dupe de M. Henri Marx au point de représenter de cet auteur un ouvrage rédigé en un pathos inextricable. Aujourd'hui, ce n'est plus que le théâtre de l'Œuvre qui accueille l'ouvrage suivant de M. Marx. On pourrait se dire que, cette fois, auteur et ouvrage sont à leur place. Mais non : c'est encore trop qu'un théâtre, quel qu'il soit, accueille et propage la verbosité prétentieuse qui habille l'idéologie d'*Ariel*.

Ce nom poétique appartient à un fils d'ouvriers verriers. De santé délicate, on l'a envoyé vivre chez un oncle à la campagne. Là, il rencontre un grand philosophe et ils se lient d'amitié. Comme il est convenable en tout ouvrage romantique, c'est le philosophe qui s'émerveille devant l'ignorant ; c'est qu'il a reconnu en Ariel un saint, le saint des temps modernes, *mystique et social*, avertit le programme de l'Œuvre. Ariel voit Dieu familièrement sur les chemins de la campagne. Il éprouve pour tous les êtres une pitié vague, un amour général et indéterminé. Il raconte sa vision et exprime ses sentiments dans une langue qui imite et démarque celle des mystiques en la vidant de correction et d'exactitude, de raison et de sens commun.

Au second acte, Ariel revient à la ville chez ses parents. Il y trouve campée une prophétesse juive. C'est une étudiante mystique elle aussi, mais d'autre manière. Elle aussi veut affranchir le monde — car on pense bien qu'Ariel veut affranchir le monde ; sans cela, à quoi serait-il bon? — Pour mieux connaître les problèmes sociaux à résoudre, les misères humaines à guérir, elle a couru le monde, vagabonde comme sa race et vivant la vie des ouvriers. Mais elle croit que la tâche d'affranchir le monde n'appartient qu'aux peuples d'élite dont Israël est le type. C'est pourquoi sa mystique commence par le nationalisme, et nation ne se comprenant pas sans territoire, elle est sioniste. Nous exposons les idées de M. Marx en les mettant en clair, ce qui les trahit peut-être. Si l'on comprend bien, M. Marx oppose la mystique toute pure chez Ariel à une mystique qu'on pourrait appeler rationalisée chez la juive Sarah.

Celle-ci est vertueuse, elle n'accorde rien à l'amour ; on la voit même repousser un nationaliste juif qui la demande en mariage. Comme on doit supposer que tout cela veut dire quelque chose, on peut augurer que cela signifie : les idées et les êtres ne se fécondent que

s'ils sont différents. Mais rien n'est moins sûr que cette tremblante exégèse.

A l'inverse, Sarah se sent attirée par la sainteté et la révolte d'Ariel. Car celui-ci, qui est à présent ouvrier verrier, continue d'être saint et devient révolté. On saisit bien par sa conduite et par ses propos qu'il est révolté : par exemple, il maudit ses père et mère, coupables de vulgarité. Mais qu'il soit saint, avant même de sourire de cette puérilité, on objecte avec simplicité que le spectateur n'a, pour le croire, que les affirmations réitérées de ceux des personnages qui admirent Ariel d'autorité.

Révolte et sainteté combinées conduisent Ariel à méditer un assassinat. Pour délivrer ses frères, il s'offrira un sacrifice et il abattra le grand riche propriétaire des verreries de la région. A quoi l'on objectera encore que c'est un sacrifice qui commence par sacrifier autrui, ce qui n'est pas très conforme à l'esprit du sacrifice. Sarah devine l'intention d'Ariel et annonce qu'elle se donnera à lui, sans qu'on démêle si c'est par admiration, ou pour le consoler, ou pour le retenir.

Au moment d'accomplir son acte, Ariel a l'idée d'entrer dans une église, au temps de Noël. Il voit le prêtre à l'autel et, par une sorte de grâce à rebours, il peut s'écrier comme Pauline : Je sais, je crois, je vois, je suis désabusé. Il comprend que toute révolte sera vaine aussi longtemps qu'on laissera subsister dans l'univers une doctrine spirituelle qui enseigne la résignation. Avant d'abattre le riche, il faut commencer par abattre le prêtre, car les forces matérielles sont dominées et commandées par les forces spirituelles.

Tel est du moins le sens qu'on croit pouvoir saisir à travers le galimatias de M. Marx. Israélite lui-même, il semble témoigner qu'il attend la régénération du monde de l'alliance entre les chrétiens et les juifs, les uns apportant la révolte mystique et les autres, si l'on peut dire, la mystique organisatrice. En forçant un petit peu les termes, on pourrait exprimer ainsi la pensée mère de M. Marx : les chrétiens se battront, et Israël en profitera.

Cette pensée, il suffirait de pouvoir citer le moindre passage pour faire apparaître avec quelle faiblesse, quelle confusion, quelle impropriété elle est, faut-il dire exprimée, ou bien entortillée?

Il faut passer son temps, à notre époque, à pourfendre de telles outres gonflées de vent. Si la besogne semble fastidieuse, on se consolera en pensant qu'elle est aisée.

* * *

Par exemple, de bout en bout, M. Marx emploie le mot sainteté pour lui faire dire n'importe quoi. Il montre un garçon qui emploie trois grands mots vagues et il s'écrie : Sainteté. Ce saint aime tous les hommes, mais il commence par mépriser ses parents et par vouloir tuer son patron et un prêtre qu'il ne connaît pas : dans la langue mo-

derne, il est loisible d'appeler cela sainteté. La voix humaine et le papier imprimé se prêtent à tout. Pourquoi Ravachol, Landru et Bolo ne seraient-ils pas promus saints et martyrs?

Or, précisément vers le même temps, les comédiens amateurs groupés par M. Ghéon sous le nom des Compagnons de Notre-Dame ont représenté une pièce de M. Ghéon lui-même, où cet auteur met en scène, à sa coutume, un saint catholique. *La Bergère au pays des loups* est un ouvrage inspiré par la vie de sainte Germaine de Pibrac. Ce fut une jeune fille qui vécut au temps du sire de Pibrac ; elle fut illettrée, mais la foi lui fit accomplir des miracles. Elle mourut à vingt ans ; l'Église l'a canonisée et le peuple a conservé sa mémoire plus vive et plus opérante que celle du bon sire qui n'écrivit que des quatrains moraux : nouvelle preuve de la vanité de la littérature.

M. Ghéon a tiré de cette histoire simple et merveilleuse un de ses meilleurs ouvrages, si heureux qu'il a forcé l'attention d'un public en grande partie hostile ou inattentif au catholicisme, celui des répétitions générales. Non seulement ces comédiens jouent avec une fraîcheur qui est peut-être la seule qualité à laquelle ne puissent prétendre les professionnels ; non seulement décor et mise en scène étaient d'une ingéniosité charmante en leur pauvreté, mais surtout M. Ghéon a rarement prodigué avec tant de bonheur la poésie limpide et la grandeur familière. On voit la mère de Germaine Cousin à son lit de mort : parce qu'elle a été bonne chrétienne et qu'elle a préparé les voies à la servante élue, les anges viennent lui révéler que Dieu a départi à l'enfant ses quatre dons les plus beaux : la pauvreté, l'humilité, la souffrance et l'amour. Puis, vingt ans après, on retrouve la petite Germaine en hiver, sur la lande. Son père est remarié, une belle-mère la tyrannise ; elle accepte la pauvreté avec délices et la souffrance avec humilité, par amour pour celui qui, par amour, a souffert toute pauvreté et toute humilité. Elle n'oppose à l'épreuve que sereine prière, souriant bon sens et foi sublime. Chaque jour, quand la cloche l'appelle, elle se lève et va vers l'Église. Si un obstacle se présente, elle ne fait pas attention à l'obstacle ; si c'est une rivière gonflée par l'hiver, elle avance sans peur et marche sur les eaux. Et ses bêtes, pendant qu'elle est absente, qui les gardera? Dieu, dit-elle.

C'est ici que M. Ghéon a mis sa plus jolie trouvaille : la bergère partie, le loup vient rôder ; mais son compère le diable l'a averti : s'il mange un des moutons de la servante élue, il mourra. Le loup s'adresse à un petit berger, car c'est une bête qui parle ; il demande : « Quels sont les moutons de Germaine et quels sont les tiens? » Le gamin, qui aime Germaine, fait ce raisonnement : « S'il manque un mouton à Germaine, elle sera battue ; moi, je me débrouillerai toujours ; » et il dit au loup : « Mangez un de mes moutons, ce sont ceux-ci. » Le loup se dit : « Cette générosité n'est pas naturelle. Ce gamin veut certainement me tromper pour que je ne mange pas ses moutons.

Mais tout de même, s'il avait raison? » Cruelle énigme, si difficile que le loup s'en va le ventre vide. Ainsi le troupeau est préservé, Dieu l'a gardé par le moyen de deux causes secondes, le bon sens fin et généreux du petit berger et l'incapacité où est le méchant de reconnaître dans le monde la juste part de la bonté et de la générosité, ce qui le conduit au doute par erreur de jugement.

De sorte que, sous l'apparence badine, M. Ghéon a su glisser de grandes vérités en même temps qu'une fantaisie exquise de finesse et de bonne humeur. Aux mérites de la poésie qui sont monnaie courante dans son œuvre, s'ajoute ici un comique qui coule d'une veine spécialement heureuse. On peut dire en effet qu'à l'ordinaire il y a antinomie entre l'inspiration comique et l'inspiration catholique. Non pas entre la joie et le catholicisme, car le comique n'est pas la joie. Il est même très souvent plus voisin du contraire. Il y a toujours dans le comique un fond d'amertume, et le vers de Musset est devenu lieu commun, sur la gaîté de Molière dont on devrait pleurer quand on vient d'en rire. Le comique consiste à railler un ridicule humain, et le ridicule n'est jamais loin de la misère. La véritable inspiration comique est mue et nourrie par la pitié, mais la forme du comique est raillerie. L'inspiration catholique, fond et forme, ne peut être que charité.

Le catholique n'a pas le droit de rire du mal. L'auteur catholique ne peut se permettre qu'un comique bon enfant, et par certains côtés qui sont de beaux côtés, un comique un peu enfantin, qui ne peut jamais aller ni très loin ni très avant.

Il n'est qu'un seul personnage de qui le catholique puisse se gausser à fond et sans remords, et ce personnage-là est précisément celui que M. Ghéon met en cause aujourd'hui : le comique de *la Bergère au pays des loups* est juste, pénétrant et savoureux, parce que M. Ghéon se moque non de l'homme pitoyable, mais du diable.

Les deux derniers actes de son mystère montrent ensuite la petite Germaine entêtée à nourrir un pauvre que sa belle-mère a chassé et rudoyé ; on la prive de nourriture, on la fait coucher à l'étable ; elle se glisse la nuit dans la maison pour voler les croûtes de pain. Si c'était pour elle, ce ne serait qu'humain : c'est pour le pauvre ; elle court la lande à sa recherche, les croûtes de pain dans son tablier. Sa belle-mère ameute les gens du village pour leur prouver que Germaine est une voleuse, qui dérobe et emporte le pain ; au moment où l'on ouvre le tablier, on trouve, au plein du mois de décembre, une brassée de roses.

Maintenant que la sainteté de Germaine est prouvée par le miracle des eaux et par celui des fleurs, il ne serait plus possible de douter d'elle et de la tourmenter. C'est donc que son épreuve est finie ; elle meurt à vingt ans, et les anges viennent chercher son âme et l'emportent au chant des psaumes. M. Ghéon réussit ici ce tour de force qui permet de juger son mérite : les psaumes s'intercalent dans l'ouvrage sans

qu'on perçoive la rupture de ton. Voilà qui en dit assez long sur la force, la propriété et le naturel de la langue poétique qu'il emploie de façon courante.

Cet ouvrage, représenté *ad majorem Dei gloriam* par des comédiens amateurs, a fait moins de bruit qu'une pièce du boulevard. Mais il se pourrait bien que la postérité s'occupe encore de lui, alors que depuis longtemps le vent aura emporté les pièces du boulevard. On ne préjuge pas de la postérité reculée, dont les décrets sont insondables. On ne pense qu'à la postérité proche, qui s'intéressera encore assez à notre temps pour tenter de démêler à quoi s'intéressaient ceux des écrivains encore capables d'en endre les sons qu'ils emploient. Que si cette postérité a besoin de refondre le dictionnaire, elle pourra voir lequel, de M. Marx ou de M. Ghéon, emploie les mots dans le sens qui leur a été assigné par les fondateurs de la langue, de la race et de la pensée.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

LE NOUVEAU CABINET BRIAND. — *Par 413 voix contre 71, la Chambre vote la ratification des accords de Locarno* (2 *mars*). *M. Briand est moins heureux avec la question des projets financiers, retour du Sénat, qui viennent en discussion à la Chambre, les* 3, 4 *et* 5 *mars. Le* 6 *au matin, alors qu'on croyait une transaction possible, le ministère est renversé à propos de la taxe sur les paiements, repoussée par* 274 *voix contre* 221.

C'est néanmoins à M. Briand que M. Doumergue fait encore appel pour résoudre la crise. Le 9 *mars, le nouveau cabinet est constitué, avec M. Raoul Péret aux Finances et M. Malvy à l'Intérieur.*

LE CONFLIT DE GENÈVE. — *Avant l'Assemblée extraordinaire de la Société des Nations, MM. Briand et Nintchitch ont une entrevue au quai d'Orsay, qui fait suite aux conversations entre Rome et Belgrade. Le gouvernement français, laissé à l'écart, tente de sortir de l'isolement où on le confine* (3 *mars*).

— *Aux Communes, M. Chamberlain expose le point de vue anglais sur le débat qui va s'ouvrir : Ne pas indisposer l'Allemagne, sauver l'œuvre de Locarno* (4 *mars*).

L' « esprit de Locarno » se révèle toutefois singulièrement absent des premiers entretiens de Genève. La question de l'élargissement du Conseil soulève des prétentions irréductibles : l'Espagne et le Brésil maintiennent leurs candidatures. La Suède s'oppose à tout élargissement. L'Italie prend parti pour la Pologne (10 *mars*).

M. Briand, revenu à Genève, le 11, après dénouement de la crise à Paris, s'efforce de jouer le rôle de médiateur. On cherche une transaction. De toute façon, il est certain que la Pologne n'aura pas le siège permanent qu'elle sollicitait.

FRANCE. — *Au Maroc, nouvelle offensive des Riffains dans le pays M'Tioua* (1er *mars*).

En Syrie, les négociations avec les Druses échouent (6 *mars*).

— *M. Flayelle, union républicaine, est élu sénateur des Vosges, en remplacement de M. Méline, décédé* (14 *mars*).

Dans le 2e *secteur de Paris, où il s'agissait d'élire deux députés, il y a ballottage. Les candidats de l'Union républicaine arrivent en tête, suivis des communistes. Les cartellistes ont perdu un nombre considérable de voix depuis le* 11 *mai.* 73 000 *électeurs se sont abstenus* (14 *mars*).

BELGIQUE. — *La loi de stabilisation, votée par le Parlement, n'empêche pas le franc belge de perdre plusieurs points* (15 *mars*). *La retraite du ministre des Finances est envisagée.*

BRÉSIL. — *M. Washington Luis est élu président de la République* (1er *mars*).

M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 33493.